

0³
50.

~~O. 1501.~~
~~D. 3.~~



VOYAGE
DE F. HORNEMANN,
DANS
L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

On trouve chez le même Libraire :

- Voyage de Browne* dans la haute et basse Egypte, fait depuis 1792 à 1798, traduit de l'anglais, par J. Castéra; 2 vol. in-8.^o, 12 f.; papier fin d'Angoulême, 17 f.
Idem, vélin, 24 f.
- Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, fait en 1795, 1796 et 1797; par M. Mungo-Park; traduit de l'anglais par le même; 2 vol. in-8.^o, ornés de cartes, vues, etc., 12 f.
Idem, papier grand raisin vélin, 27 f.
- Voyage à la côte occidentale d'Afrique*, fait dans les années 1786 et 1787, par L. DEGRANDPRÉ; 2 vol. in-8.^o, ornés de 11 planches, 12 f.
Idem, papier vélin, fig. avant la lettre, 24 f.
- Voyage dans l'Afrique méridionale*, fait en 1797 et 1798; par BARROW, par le même; 2 vol. in-8.^o, avec cartes, 10 f.
Idem, papier vélin, 20 f.
- Voyage dans l'Inde et au Bengale*, par le même, 2 vol. in-8.^o, avec 7 planches, 10 f.
Idem, papier vélin, fig. avant la lettre, 24 f.
- Voyages d'Alexandre Mackenzie*, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale; faits en 1789, 1792 et 1793; le premier de Montréal au fort Chipiouyan et à la mer Glaciale; le second du fort Chipiouyan jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique; précédés d'un tableau historique et politique sur le commerce des pelleteries dans le Canada; traduit de l'anglais, par J. B. Castéra, avec des notes et un itinéraire tirés en partie des papiers du vice-amiral Bougainville; 3 forts vol. in-8.^o sur carré fin, ornés du portrait de l'auteur, et de trois grandes cartes gravées par B. Tardieu, revues et corrigées par M. Buache, membre de l'Institut national de France, 16 f.
Idem, papier vélin d'Annonay, 32 f.
- Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale*, fait dans les années 1794 à 1798, contenant un Tableau historique de la Louisiane, des observations sur son climat, ses riches productions; le caractère et le nom des sauvages; des remarques importantes sur la navigation; des principes d'administration et de gouvernement propres à cette Colonie; par B*** D***. 1 vol. in-8.^o, orné d'une belle carte, 5 f.
- Description historique et géographique de l'Indostan*, par J. RENNELL, ingénieur-général du Bengale; traduit de l'anglais par J. B. BOUCHESRICHE, sur la septième et dernière édition, à laquelle on a joint des Mélanges historiques et statistique sur l'Inde, par J. CASTÉRA; 3 vol. in-8.^o sur carré fin, ornés d'un superbe atlas in-4.^o composé de onze cartes revues par M. Buache, 21 f.
Idem, papier vélin grand-raisin, 42 f.
 La carte de l'Inde en 4 grandes feuilles, 12 f.

V O Y A G E
DE F. HORNEMANN,
D A N S

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,
DEPUIS LE CAIRE JUSQU'A MOURZOUK,
CAPITALE DU ROYAUME DE FEZZAN;
Suivi d'Eclaircissemens sur la Géographie de
l'Afrique, par M. RENNELL.

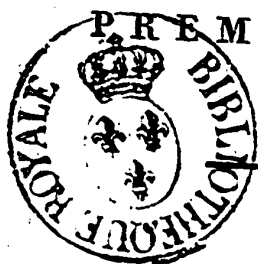
TRADUIT DE L'ANGLAIS, PAR....

Et augmenté de notes et d'un MÉMOIRE sur les Oasis,
composé principalement, d'après les auteurs arabes,

PAR L. LANGLÈS,

Membre de l'Institut national des Sciences et des Arts, etc.

ORNÉ DE DEUX CARTES.



P R E M I E R E P A R T I E

P A R I S,

DENTU, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat,
galeries de bois, n.º 240.

AN XI. (1805).

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the President's message to the Congress at the beginning of his first term. The letter is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

2. The second part of the document is a report from the Secretary of the Treasury, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the Treasury at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

3. The third part of the document is a report from the Secretary of the Interior, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the Interior at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

4. The fourth part of the document is a report from the Secretary of the War, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the War at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

5. The fifth part of the document is a report from the Secretary of the Navy, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the Navy at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

6. The sixth part of the document is a report from the Secretary of the State, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the State at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

7. The seventh part of the document is a report from the Secretary of the War, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the War at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

8. The eighth part of the document is a report from the Secretary of the Navy, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the Navy at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

9. The ninth part of the document is a report from the Secretary of the State, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the State at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

10. The tenth part of the document is a report from the Secretary of the War, dated January 1, 1861. It is a very important document, as it contains the Secretary's report to the Congress on the state of the War at the beginning of his first term. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in American history.

AVIS DU LIBRAIRE.

L'AFRIQUE acquiert chaque jour un nouveau degré d'intérêt aux yeux des philosophes, des savans et des politiques. Depuis quinze ans, une réunion d'anglais, d'un mérite distingué, s'est formée sous le titre de *Société, pour étendre les découvertes dans les contrées intérieures de l'Afrique.*

De tous les Voyages (1) entrepris sous la direction et aux frais de cette utile Société, et publiés par ses ordres, celui de M. Hornemann est le plus récent et n'est pas le moins important : tel est le jugement qu'en ont

(1) Parmi ces voyages, on distingue sur-tout celui de Mungo-Park dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 96 et 97, et celui de M. Browne dans la haute et basse Egypte, au pays de Dârfoûr, traduits par J. Castéra. Ils forment chacun deux volumes in-8.º, ornés de cartes géographiques.

*

VJ AVIS DU LIBRAIRE.

porté trois anglais justement célèbres ; MM. J. Rennell , W. Marsden et W. Young , qui se sont empressés d'y ajouter des Mémoires relatifs aux objets dont chacun d'eux fait une étude particulière.

C'est donc d'après leur exemple, que nous avons prié deux membres de l'Institut national, les citoyens Buache et Langlès, de donner leurs soins aux parties de la traduction qui exigent des connaissances spéciales. Le citoyen Langlès ne s'est point borné à une simple révision, il a d'abord ajouté au bas des pages des *Notes* nombreuses et assez étendues, dans lesquelles il explique les passages qui présentent quelque obscurité, et propose des corrections pour ceux qui ne lui paraissent pas d'une rigoureuse exactitude. Au reste, il ne s'est jamais permis la plus légère altération dans le sens de

AVIS DU LIBRAIRE. vij

l'auteur; et c'est au public à juger de l'utilité et de la justesse de ses remarques.

Les recherches qu'il a faites dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, pour composer ses *Notes et éclaircissemens sur le Voyage de Norden*, lui ayant procuré de nombreux matériaux sur l'Égypte et sur ses dépendances, il a bien voulu extraire de ceux qui lui restent encore en porte-feuille, tout ce qui est relatif aux Oasis. Il en a composé un *Mémoire* fort étendu sur ces îles de terre-ferme, bien peu connues jusqu'à présent. Ce *Mémoire*, qui termine le second volume, renferme aussi des détails importans et absolument neufs sur la langue berbère, la même que l'on parle à Syouah (l'ancienne Oasis de Jupiter Hammon.) La révision de la traduction sur l'original allemand, que le traducteur anglais n'a pas tou-

vii] AVIS DU LIBRAIRE.

jours bien entendu, les *notes*, le *Mémoire* dont nous venons de parler, et d'autres *additions*, font de notre édition un ouvrage neuf pour les anglais eux-mêmes; à la vérité, ces travaux et la gravure de deux grandes cartes géographiques ont nécessairement entraîné des longueurs, et il ne nous a pas été possible de satisfaire la curiosité du public aussi promptement que nous l'aurions nous-mêmes désiré; mais nous n'envions pas le mérite et les avantages de la célérité à ceux qui donnent des traductions aussi défigurées et aussi fautive que celle du même Voyage, publiée dernièrement, et où l'on s'est permis de supprimer les deux cartes géographiques de l'édition originale; quoique ces cartes soient indispensables pour l'intelligence de la relation de M. Hornemann et du Mémoire du major Rennell.

P R É F A C E

Renfermant des détails sur M. Frédéric Hornemann, sur les préparatifs de son voyage, et sur les événemens antérieurs à son départ du Caire.

TANDIS que M. Mungo-Park, agent de la Société africaine, cherchait à faire des découvertes à l'est de la Gambie, cette Société jugea à-propos d'étendre ses recherches dans une autre direction, et de confier à quelqu'un la mission de parcourir le vaste continent de l'Afrique, en partant de l'ouest du Caire.

Au commencement de 1796, M. Hornemann s'offrit pour cette mission, au comité de la Société. Il paraissait jeune, robuste, et sous le rapport de la santé et du tempérament, propre à lutter avec la fatigue et la différence des climats. Son extérieur et sa conversation annonçaient de la modération, de

la sagacité et de la prudence. Il connaissait bien les périls et les difficultés de l'entreprise, et semblait s'y porter avec une énergie et un zèle qui le recommandaient puissamment comme un homme très en état d'en réaliser l'exécution.

Le comité accepta ses services, et voyant qu'il avait reçu cette première éducation, sur laquelle il est aisé de greffer des acquisitions ultérieures, il l'envoya à Gottingue aux frais de la Société, étudier la langue et l'écriture arabes, et généralement toutes les sciences dont l'application bien ménagée pouvait rendre les relations de ses voyages plus intéressantes et plus utiles, soit pour ses commettans, soit pour le public.

F. Hornemann suivit ces études pendant plusieurs mois avec beaucoup d'assiduité, sous les professeurs Blumenbach, Heeren, Hofmann, Tychen et Heyne; et au mois de mai 1797, il revint en Angleterre, sachant tout ce qu'il fallait pour exécuter le voyage

projeté. Il parut devant la Société africaine, dans une assemblée générale, et reçut l'ordre de partir en toute diligence pour l'Egypte.

On demanda et l'on obtint du gouvernement français des passe-ports qui l'autorisaient à traverser la France. En juillet 1797, il partit de Londres pour se rendre à Paris.

Il était muni de lettres de recommandation pour plusieurs savans de cette ville. Il y trouva un accueil libéral, affectueux, proportionné à l'intérêt général qu'excitaient son entreprise et les moyens adoptés pour la faire réussir. Il fut invité à une [séance de l'Institut national] Les membres les plus distingués de cette société savante lui offrirent leur appui, leurs encouragemens et leurs secours. M. Lalande lui donna des exemplaires de son Mémoire sur l'Afrique. Le citoyen Durocher le recommanda au citoyen Broussonnet, nommé consul à Mogadore; et, par l'entremise de ce dernier, il se lia plus étroitement

avec un turk de distinction , natif de Tripoli , qui résidait alors à Paris , et dont la connaissance lui fut très-utile. Ce musulman approuva d'une manière très-libérale , les motifs et le plan de son voyage ; il s'intéressa vivement à sa réussite ; et , ce qu'on ne pouvait guère se promettre d'un homme de sa religion et de son état , il donna à M. Hornemann des lettres où il le recommandait fortement à l'amitié et à la protection de plusieurs des principaux négocians mahométans du Caire , qui avaient des relations de commerce avec des habitans des régions les plus lointaines de l'Afrique. Il y joignit des conseils et des instructions.

Ainsi pourvu , M. Hornemann partit de Paris au mois d'août , pour aller à Marseille ; il s'y embarqua à la fin du même mois , et arriva , vers le milieu de septembre , à Alexandrie. Il ne séjourna que quelques jours dans cette ville , et se rendit au Caire , où il se proposait de résider quelque tems ,

pour étudier la langue et les mœurs des *magrebyns*, ou arabes occidentaux, avec qui il devait voyager. La lettre suivante instruira mieux qu'on ne pourrait le faire, de ses démarches ultérieures.

Au Caire, le 31 août 1798.

« M O N S I E U R ,

« J'avais annoncé, dans ma dernière, l'intention de quitter le Caire vers la fin de mai. La peste ayant commencé ses ravages en avril, la prudence et la nécessité m'imposèrent la loi, non-seulement de différer mon départ, mais encore de me renfermer absolument dans ma maison. Mon zèle pour l'entreprise dans laquelle je suis engagé, m'aurait porté à sortir de cette prison et à partir du Caire, afin d'aller joindre les marchands au lieu de leur rendez-vous, d'où ils devaient se mettre directement en route pour le Fezzân, si je n'avais été retenu

encore quelque tems par des obstacles provenant de la difficulté de me procurer les crédits nécessaires pour mon équipement.

« Dès que la fin de la contagion me permit de sortir sans danger, je renouvelai connaissance avec plusieurs personnes de la kâravâne, qui étaient restées au Caire, et qui attendaient les autres à leur retour de la Mekke. Une maison de commerce française, sur laquelle je n'avais point de lettres de crédit, et à la confiance de laquelle je n'avais d'autres titres que des raisons d'estime et d'amitié particulières, m'offrit généreusement de m'avancer les sommes dont j'aurais besoin. Je me trouvai alors en état de faire les apprêts de mon voyage, et de partir avec cette kâravâne, aussitôt qu'elle serait complète et disposée à se mettre en route. Tous ces projets furent inopinément renversés par l'arrivée des français sur les côtes d'Egypte. Les marchands qui formaient la kâravâne du Caire se dispersèrent avec promptitude.

Celle de la Mekke qui venait la joindre n'était pas encore arrivée. Moi-même et les autres européens, nous fûmes arrêtés et confinés dans le château, moins pour qu'il nous servît de prison, que pour nous mettre à l'abri de l'indignation et du fanatisme de la populace; et nous y demeurâmes jusqu'à l'arrivée des français au Caire.

« Peu de tems après leur arrivée, je fis connaissance avec deux savans de leur nation, [Bertholet et Monge;] ils me rendirent la liberté et me présentèrent au général en chef, qui me reçut avec toute sorte d'égards et de bonté. L'intérêt qu'il prend aux sciences, et l'estime qu'il a pour les hommes instruits, sont trop connus pour que j'aie besoin de m'étendre sur ses qualités éminentes. Il me promit sa protection; il m'offrit de l'argent et tout ce qu'exigeait mon entreprise, et il me fit délivrer les passe-ports nécessaires.]

« Sans perdre de tems, je cherchai mes amis, les marchands fezzânyens, et je re-

nouvelai mes liaisons avec eux. A mesure que la tranquillité publique se rétablit et se consolida, ils revinrent au Caire un à un ; enfin tous se trouvèrent rassemblés comme auparavant ; et voilà quinze jours que nous travaillons aux préparatifs de notre départ, fixé à après-demain.

« Ceux qui s'engagent dans une entreprise extraordinaire, pensent généralement que sa réussite dépend de moyens encore plus extraordinaires. Mon avis est absolument l'opposé du leur ; et j'y conformerai mes démarches. Le plan de voyage que j'ai esquissé sera d'une exécution simple et facile. Le voici en peu de mots ; c'est de voyager comme un marchand mahométan de la kâ-ravâne. En cette qualité, j'ai la certitude de voyager aussi sûrement que les gens du pays. »

« Plusieurs individus de la kâravâne ayant été à la Mekke, savent qu'il y a quantité de bons musulmans de diverses contrées qui

ne parlent point l'arabe, et qui diffèrent d'usages et de coutumes. Ainsi, pourvu qu'on soit familiarisé avec quelques prières et cérémonies religieuses, il n'est pas difficile de passer en général pour mahométan. Quant à certain indice, moins équivoque et qui tient à l'individu, la délicatesse des mœurs musulmanes exclut tout danger de perquisition à cet égard.

« Il s'écoulera peut-être plus de cinq ans, avant qu'il soit possible aux chrétiens de voyager comme tels. On ne saurait croire quelle impression vive et profonde l'expédition des français a faite sur les esprits des pèlerins qui vont à la Mekke et qui en reviennent. Dispersés dans leurs habitations respectives, ils propageront de toutes parts et dans le cœur même de l'Afrique, un surcroît de prévention contre les chrétiens (1).

(1) Nous osons garantir, d'après de bons renseignements, que la conduite ultérieure des français, n'a laissé

« Si l'on m'objectait que je m'expose à une destinée semblable à celle du major Houghton, en voyageant comme marchand, je répondrai qu'en voyageant comme marchand mahométan, je ne voyagerai jamais seul, et que je serai en sûreté avec ceux de la kâravâne; dussé-je être considéré comme l'un des moindres d'entr'eux.

« A l'égard de mes instrumens d'astronomie, j'aurai un soin particulier de n'être jamais surpris dans le cours de mes obser-

« dans l'esprit des musulmans aucune de ces préventions défavorables, inspirées par le fanatisme et fomentées par la politique. L'entière liberté de conscience accordée à tous les habitans de l'Egypte, la sûreté, la protection dont jouissaient toutes les kâravânes de pèlerins et de marchands, ont plus d'une fois excité l'étonnement et obtenu la reconnaissance des individus qui composaient ces kâravânes. Leur nombre et la régularité de leur arrivée pendant le séjour des français en Egypte, sont les meilleures preuves que nous puissions présenter à l'appui de notre assertion. (L-s.)

vations. Si pourtant ces instrumens excitaient l'attention, ma réponse est toute prête : (« Ce sont des objets de commerce ; ») et il n'est pas à craindre qu'on me les enlève, tant que je serai le maître d'en fixer le prix ; mes compagnons connaissent la valeur de l'or, encore mieux que moi-même. En un mot, les marchands de notre kâravâne fezzânyenne sont des hommes riches, intègres et entreprenans ; mais, de tous les mahométans, les plus imbus de préjugés et de fanatisme.

« Je n'ai point encore de projet arrêté, quant à mon voyage ultérieur dans le sein de l'Afrique ; mais j'ai fait connaissance avec un homme qui a été à Bornou et à Kachna ; et, d'après tous les renseignemens que je puis me procurer, sur-tout des djellâbs, ce pays mérite que je m'en occupe aussitôt après mon arrivée dans le Fezzân.

« J'espère être dans ce royaume vers le commencement de novembre ; et je me pro-

pose pour l'année prochaine , de partir pour Aghadès et Kachna , de séjourner dans ces cantons , de les examiner pendant dix mois , et de retourner ensuite par la route de la Mekke ou de Seneghambyéh.

« Si quelque circonstance m'obligeait de retourner à Tripoli , je ne regarderais pas mon voyage comme complet ; et , avec la permission de la Société , je me disposerais à une nouvelle expédition.

« J'écrirai encore du Fezzân , si je le puis sans danger. La méthode la plus sûre qui se présente à mon esprit , est d'expédier un ballot de marchandises avec une lettre ordinaire en arabe , et d'empaqueter quelque une des marchandises avec ma véritable dépêche.

« Je vous prie de recommander aux consuls anglais , de Tripoli , ou d'ailleurs , de ne jamais s'informer de moi aux marchands fezzânyens , et sur-tout lorsqu'ils seront chargés des envois que je vous adresserai. Ces gens sont d'un caractère très-jaloux et

très-curieux ; et des informations quelconques , prises au sujet d'un chrétien , donneraient lieu à mille soupçons , et pourraient même me devenir fatales.

« Oui ; quand bien même vous n'auriez pas de mes nouvelles d'ici à trois ans , ne vous informez point de moi. Avec cette précaution , il ne sera nullement dangereux pour moi de voyager comme marchand et comme mahométan. Je ne serai exposé à d'autres périls qu'à ceux qui accompagnent ordinairement les voyages dans ces régions , et aux incommodités du climat ; mais je me flatte d'y échapper , grâce à la bonté de ma constitution et à mes forces physiques , grâce aussi à mon courage et à la trempe de mon caractère. » X

« Il me reste à recommander au comité l'homme dont j'ai fait mention dans une lettre antérieure. Il est allemand , et se nomme Joseph Frendenbourg. Je le rencontrai comme il était sur le point de partir du Caire pour retourner dans son pays. Je

le pris à mon service, en qualité d'interprète. Satisfait de cet emploi, il m'a offert de s'y maintenir et de m'accompagner dans mon expédition. Il fut contraint, il y a dix ou douze ans, d'embrasser la religion mahométane, a fait deux ou trois fois le voyage de la Mekke, et parle parfaitement l'arabe et le turk. En un mot, c'est précisément l'homme qui me convient. Ma liaison avec lui m'assurera l'estime et la confiance des autres voyageurs; et, réellement, sans lui, je pourrais à peine continuer mon voyage, à moins d'embrasser moi-même et de professer le mahométisme. Je le connais par une expérience de dix mois; et certain de sa probité, je suis à l'abri d'un malheur auquel les voyageurs ne sont que trop exposés, celui d'être volés par leurs domestiques.

« Je lui confierai le soin de mes chameaux et de mes chevaux; car nous autres marchands des kâravânes, nous allons tous armés et à cheval. Il aura en outre soin

de mes marchandises ; ce qui me laissera le loisir de prendre des informations et de m'occuper de l'objet de mon entreprise. Ce qu'il demande est loin d'être exorbitant ; et j'invite la Société à lui accorder une récompense équitable de ses services, surtout si je venais à mourir, qu'il conservât fidèlement mes journaux et mes papiers, et qu'il les portât en Angleterre.

« J'ai éprouvé quelque embarras sur les moyens d'envoyer cette lettre ; mais, à ma prière, le général Bonaparte a bien voulu se charger de la faire parvenir.

« J'espère que ma prochaine lettre sera datée du Fezzân, et qu'au bout de trois années, je serai en état de rendre compte de l'intérieur de l'Afrique. Je suis, etc.

FRÉDÉRIC HORNEMANN.

*A. M. Edwards, secrétaire
de la Société africaine.*

Cette lettre fut transmise au comité, sous le cachet du général Bonaparte, qui ajouta aux marques de bienveillance et de protection qu'il avait données à

l'entreprise de M. Hornemann, celle de favoriser sa correspondance, ainsi qu'il vient d'être dit.

Le journal du voyage de M. Hornemann du Caire au Fezzân, commence cinq jours après la date de cette lettre. Il l'a écrite en allemand, et l'a fait passer dans cette langue au comité de la Société africaine. Il a été traduit sous ses yeux par un allemand, suffisamment versé dans l'anglais, pour rendre fidèlement et avec clarté le sens de l'original : en comparant sa traduction avec le texte, on voit qu'il a rempli sa tâche avec autant de soin que d'exactitude. Il fallait encore corriger quelques germanismes. Le secrétaire, en s'acquittant des fonctions d'éditeur, s'est attaché à conserver non-seulement les descriptions, les remarques et les idées du voyageur, mais encore l'énergie et en même temps la simplicité de narration qui caractérise son journal ; et il ose se flatter que, si l'on rapproche la traduction de l'original (1), elle paraîtra, sous sa forme actuelle, aussi littérale que le permettait la différence du génie des langues anglaise et allemande.

(1) C'est ce que j'ai fait d'après l'édition allemande, que je dois à la complaisance du général Andréossi. Cette collation m'a procuré des corrections assez importantes, que l'on trouvera à la fin du second volume, et qui prouveront que la traduction anglaise ne mérite pas une entière confiance. (L-s.)

INTRODUCTION.

LA Société (1), établie en 1788, avec l'intention de faire connaître l'intérieur de l'Afrique, s'est prescrit une marche prudente et sûre dans l'exécution de ce grand projet. Elle a recueilli des informations; ensuite elle a examiné. Elle a cherché des renseignemens, et leur a subordonné les recherches de ses émissaires. Leurs résultats ont répondu au système bien calculé de ses travaux et de sa persévérance; et depuis 1798, elle s'est vue en état de diriger ses efforts vers de nouvelles découvertes, d'après des données qui sont le fruit des voyages et de l'expérience.

Un volume de ses *Mémoires*, imprimé de 1790 à 1792, offre en détail, concernant l'intérieur de l'Afrique, les lumières qu'il

(1) *Society for promoting*, etc. (Société pour étendre les découvertes dans les parties intérieures de l'Afrique.)

a été possible de rassembler, en s'adressant
 X aux consuls anglais ; dans les récits des
 trafiquans nègres ou maures, ou dans ceux
 de quelques chéryfs (1) ou autres personnes
 qui, voyageant avec des kâravânes de péle-
 rins, avaient traversé en différens sens le
 territoire situé entre la Mekke et les éta-
 blissemens divers et reculés des mahomé-
 tans en Afrique.

Ces communications furent alors très-
 intéressantes et très-utiles. Elles eurent le
 double mérite d'aiguillonner le goût des
 recherches et de les diriger ; elles ouvrirent
 une nouvelle carrière aux entreprises com-
 merciales ; elles fournirent de nouveaux

(1) Ce mot arabe signifie *noble* et désigne un chef
 de tribu. En Turquie, on donne ce titre aux innom-
 brables descendans du Prophète, ou plutôt à ceux qui
 ont cette prétention, et dont la principale prérogative
 d'ailleurs est de porter un turban vert, qu'en leur ôte
 avec beaucoup de précaution et de respect avant de
 leur appliquer la bastonnade sous la plante des pieds
 quand ils ont mérité ce châtiment. (L-s.)

objets aux spéculations des savans , sur les productions de la nature , sur les mœurs et les conditions sociales , dans une portion du globe ignorée jusqu'à ce moment. De plus , elles indiquèrent la route qu'il fallait suivre , les moyens qu'il fallait employer pour constater la vérité des relations , et pour en apprécier par soi-même l'importance et les avantages.

Admettons que les narrateurs parlaient de ce qu'ils avaient ouï-dire , aussi bien que de ce qu'ils avaient vu ; admettons que la plupart d'entr'eux étaient ignorans , crédules ou qu'ils tenaient leurs informations de la partialité ; en un mot , qu'à les prendre individuellement et en détail , on ne pouvait guère compter sur l'exactitude de leurs rapports. Ils n'en méritaient pas moins l'attention et la confiance , dans les points où ils s'accordaient ensemble. Réunis , ils offraient un aperçu général de la contrée et du degré de civilisation des hommes qui l'ha-

bitent. Ils donnaient matière à des conjectures et à des inductions qui pouvaient servir de guide et de garantie aux recherches ultérieures. Lorsqu'on réfléchit sur ces relations, et sur les autres renseignemens dont on est redevable à des hommes dépourvus de lumières, on découvre une sorte d'analogie entre le grand continent de l'Afrique et le caractère de ses peuples. De même que le premier, au milieu de ses mers de sable, laisse voir çà et là des *Oasis* (1), ou îles fécondes qui se rencontrent dans chaque désert; de même, l'ame vide et assoupie de ses habitans, conforme à l'aspect de la contrée, déploie de tems en tems des indices de philanthropie et d'intelligence, présente de beaux intervalles de génie, et des tableaux partiels, qui annoncent une société perfectionnée. Après avoir traversé

(1) Voyez dans le second appendice, p. 341, mon Mémoire sur les Oasis. (L-3.)

des régions entières frappées de stérilité par l'ignorance et l'apathie , résultat de la superstition , des préjugés et de l'oppression , le voyageur éclairé aperçoit tout-à-coup un espace où le caractère a toute son énergie ; il contemple avec délice l'esprit d'indépendance et la sagacité du touârykh (1) de Hhagarâ , la finesse et la bienveillance de l'haoussyen (2). C'est sans doute une noble tâche que celle de développer et d'étendre ces germes de civilisation. Quelle description d'hommes et de lieux peut offrir plus d'intérêt ? En quel pays le raffinement des arts , les lumières de la philosophie pourraient-ils s'employer plus utilement à polir et à perfectionner les mœurs ? où le génie du commerce pourrait-il diriger son essor avec plus de succès ? Pendant que nous

(1) Voyez sur cette grande nation la Relation de M. Hornemann , p. 151 , et les Eclaircissemens du major Rennell , placés à la suite de cette Relation , p. 279. (L-s.)

(2) Voyez pag. 157. (L-s.)

xxx INTRODUCTION.

spéculons sur les relations mutuelles qu'il s'agit d'y établir, notre imagination est frappée de la plus belle perspective; nous jouissons d'avance d'une réciprocité de biens; nous dispensons l'intelligence et les arts de la paix, en portant avec nous des mœurs indulgentes à des nations brutes et féroces, et nous sommes payés avec usure par de nouveaux sujets de réflexions, de nouvelles branches de négoce, et de nouveaux objets de communications savantes, qui contribueront, dans tous les genres, aux progrès des connaissances humaines.

Les communications dont il s'agit, ne pouvaient qu'exercer utilement la sagacité des membres de la Société africaine, et stimuler la curiosité et la hardiesse des agents qui seraient employés par elle. Ainsi elles formaient une introduction convenable et nécessaire à ses entreprises et à ses efforts, et un moyen d'assurer les avantages qui devaient en être le fruit.

Le recueil de divers renseignemens sur l'Afrique , avait donc une valeur intrinsèque , en ce qu'il fournissait des préliminaires d'observations , et en ce qu'il présentait aux voyageurs des encouragemens et une marche à suivre.

Mais ce n'est pas tout. Il offrait un avantage plus immédiat. Quelque contradictoires que soient des relations , la perspicacité et le jugement savent y démêler le vrai. Ils savent tirer des inductions utiles et positives, des documens les plus équivoques ou les plus imparfaits.

Souvent les efforts d'un esprit sans culture suggèrent non-seulement des rectifications, mais même des découvertes. Le simple paysan forme un levier pour soulever une masse , et le talent du mécanicien l'emploie à constater sa pesanteur.

Il arrive fréquemment au savoir de mettre en œuvre , d'une manière fructueuse , les matériaux désunis que l'ignorance a en-

tassés. Il compare, il dispose, il unit leurs formes et leurs substances; il indique un nouveau parti à tirer de leur matière, de leur assemblage ou de leur décomposition; il y puise de nouvelles lumières et grossit le trésor des inventions et des connaissances humaines.

S'il était besoin de citer des exemples à l'appui de cette proposition, je renverrais sur-tout aux *Eclaircissemens* du major Rennell sur les communications dont je parle. Ce géographe-philosophe (1), qui

(1) Citer l'atlas du Bengale, en 25 feuilles; la carte de l'Hindoustan (*), la plus belle que l'on ait jamais faite d'aucun autre pays; l'inestimable Mémoire qui accompagne cette carte; et enfin le Système géographique d'Hérodote, que j'ai souvent extrait dans le cours de mes notes, c'est rapporter les titres qui assignent à M. le major Rennell une des premières places parmi les plus savans et les plus célèbres géographes. (L-s.)

(*) Voyez aussi Description historique et géographique de l'Hindoustan, par le même, 3 vol. in-8.° et atlas in-4.° Paris, chez Dentu.

réunit le mérite de l'exactitude à celui de la pénétration , a trouvé dans leurs détails des sujets de recherches et des inductions du plus grand intérêt pour les sciences. C'est en employant l'analyse et en comparant les indications des routes et des lieux ; c'est d'après les cartes de d'Anville et autres géographes , les voyages modernes , les anciennes expéditions , les descriptions des écrivains de l'antiquité , et sur-tout d'après celles d'Hérodote, que le major Rennell a corrigé la carte de l'Afrique. Ses corrections sont faites avec une érudition et une sagacité qui ont transformé ses conjectures en certitude ; elles fondent ses données sur l'expérience de ceux qui ont visité des parties de ce grand continent, et doivent inspirer de la confiance à tout voyageur qui , par la suite , visitera les régions les plus éloignées.

Quand bien même les travaux de la Société se seraient bornés au recueil dont il vient d'être fait mention, et aux commen-

taires du major Rennell, la postérité n'en aurait pas moins rendu justice à l'utilité de son institution.

Mais heureusement le voyage de M. Park au Niger, et celui de M. Horne-mann, du Caire à Mourzouk, prouveront sans réplique que les acquisitions de la Société ne sont plus circonscrites dans les simples élémens des découvertes, fournis jusqu'alors par la tradition et par le talent des inductions ingénieuses.

⌈ Même au milieu des circonstances défavorables de la guerre et des révolutions qui ont désolé une grande partie du globe, pour ainsi dire, depuis l'époque de l'établissement de la Société, et qui, en 1798, ont atteint le chef-lieu de l'Afrique (1), les émissaires choisis par elle ont surmonté tous

(1) L'auteur veut sans doute désigner ici le Caire, et en vue l'expédition des Français en Egypte. (L-s.)

les dangers et tous les obstacles que ces événemens ajoutaient aux périls ordinaires des excursions lointaines.]

Je ne dois pas passer sous silence que M. Hornemann a eu des obligations particulières à ce goût éclairé et libéral qui excite le génie des véritables grands hommes à favoriser les sciences et les arts utiles, au milieu des horreurs de la guerre, et qui les porte à donner des ordres aux armées qu'ils commandent, pour leur interdire toute insulte envers les agens même d'une nation ennemie, dont les intentions et les travaux sont dirigés vers des objets d'un intérêt universel.

Ce fut sous la protection du général BONAPARTE (1), et avec son passe-port et

(1) Voyez ci-dessus, p. xv, le témoignage d'estime et de reconnaissance que le voyageur rend lui-même au premier consul et aux citoyens Monge, Bertholet, etc. (L-s.)

xxxvj INTRODUCTION.

sa sauve-garde spéciale, que Frédéric Hornemann atteignit sans péril la kâravâne de la Mekke; qu'il continua et acheva son voyage du Caire au royaume de Fezzân, dont la capitale, Mourzoûk, est le rendez-vous général des kâravânes, et qui, par cette raison, peut être regardé comme le point de départ le plus convenable pour ses voyages ultérieurs dans les régions les plus reculées de l'Afrique.

En traçant les routes de Park et de Hornemann, la Société a mis à profit les communications antérieures; elle a distingué avec sagacité les lieux où devaient se porter les recherches, et elle a sujet de s'applaudir des succès de ces deux voyageurs. Ils ont reconnu des chemins qui deviendront bientôt familiers au commerce. Dans cette nouvelle carrière, il serait honteux de supposer que faute d'appui et de protection, de la part du gouvernement, nos négocians perdissent la chance de la priorité, relati-

vement aux factoreries et aux établissemens commerciaux, et qu'ils laissassent usurper aux autres nations le champ que l'audace britannique leur a indiqué et préparé, sous les auspices d'une institution éclairée et patriotique, mais privée.

Grace aux découvertes de M. Park, toutes les nations commerçantes peuvent trafiquer de l'extrémité occidentale à l'extrémité orientale de l'Afrique. Les parties navigables de la Gambie et du Niger ne sont pas assez éloignées pour ne pas offrir de grandes facilités de commerce, secondées par l'établissement de stations intermédiaires et de points de correspondance. Quoique privés de ces avantages, les indigènes font un trafic considérable de plumes d'autruches, de médicamens, d'ivoire et d'or. En employant avec sagesse les efforts et la hardiesse des anglais, il est difficile d'imaginer jusqu'où peuvent s'étendre les demandes d'objets manufacturés dans notre

X file, de la part de ces régions vastes et populeuses, dans le sein desquelles l'or, ce grand mobile du commerce, se trouve en abondance. On chercherait ce métal, on le mettrait en circulation avec un redoublement d'activité et de succès, à proportion que les objets d'échange seraient connus des habitans, et leur deviendraient précieux et nécessaires.

La Société a déjà recommandé ces considérations à l'attention du gouvernement; et il n'est pas douteux qu'à la paix, il ne s'en occupe avec l'intérêt et la suite convenables à leur importance.

Lorsque la route que MM. Park et Hornemann ont frayée avec tant de peine, sera fréquentée par les négocians, il en résultera bientôt des avantages d'une autre espèce. Ces relations serviront à l'instruction du naturaliste et du philosophe; elles contribueront à étendre la civilisation; elles augmenteront la masse générale des

connaissances et de la félicité humaines.

En voyant s'accomplir ainsi les sages et bienfaisantes vues de leur institution, les membres patriotes de la Société africaine ne peuvent s'empêcher de bénir le jour de son établissement, et ils se plaisent à récapituler ses moyens et la marche qu'elle a suivie pour arriver à ce terme fortuné de ses travaux.

Parmi ceux qui ont transmis les renseignements qu'ils avaient rassemblés, concernant les peuples et les pays de l'Afrique, M. Ledyard et M. Lucas (1) furent spécialement employés avec la mission ultérieure de pénétrer dans le cœur du pays, de vérifier l'exactitude de ces relations, de les corriger d'après ce qu'ils auraient vu par eux-

(1) Voyez leurs relations dans le premier volume des *Proceedings of the African association* (ou Mémoires de la Société africaine), publiées en 1791; et les détails que j'ai donnés sur ces deux voyageurs dans mes notes. (L-s.)

mêmes, et de fournir, par un examen scrupuleux, les bases d'un plan quelconque, destinées à mettre en valeur les informations qu'elles avaient procurées.

M. Ledyard mourut au Caire, avant même de pouvoir suivre l'impulsion de son caractère entreprenant et zélé. M. Lucas, arrêté par des obstacles et des dangers imminens, n'alla pas plus loin que Mesurata, à 7 journées de Tripoli. Il y recueillit des informations auprès du chérif Imhammed⁽¹⁾ et des commerçans fezzânyens. De là il retourna à Tripoli, et peu de tems après il revint en Angleterre.

(1) Quoique ce nom soit ainsi écrit dans les *Communications* même de M. Lucas, p. 119 et suiv. des *Proceedings* (ou Mémoires de la Société africaine, t. I, éd. in-8°), je ne doute point que ce ne soit ou une erreur de la part de l'imprimeur ou de l'éditeur. Ce nom n'est point arabe. Il faut certainement lire Mohammed. (L-s.)

Ni la mort de l'un de ses émissaires, ni l'irréussite de l'autre, n'effrayèrent la Société, animée de cet esprit de persévérance qui distingue toujours les âmes fortes, dont les résolutions sont appuyées sur des principes solides, et tendent à de nobles résultats.

Elle choisit un troisième voyageur, et lui assigna une route nouvelle. M. Ledyard devait pénétrer en Afrique du côté de l'est; M. Lucas par le nord. Le major Houghton fut chargé en 1790 de faire voile pour l'embouchure de la Gambie et de traverser le pays de l'ouest à l'est. Il arriva sur la côte d'Afrique le 10 novembre de la même année, commença aussitôt son voyage, remonta la Gambie jusqu'à Médyne, éloignée de 900 milles, par eau, de l'embouchure de cette rivière, gagna Bambouk et le royaume de Kasson, qui en est limitrophe, et y termina malheureusement ses voyages et sa vie, au mois de septembre 1791, près de la ville de

Jarra. M. Park qui s'engagea au service de la Société, en 1795, suivit avec plus de succès la route du major Houghton, et poussa ses découvertes jusqu'aux bords du Niger, à Sego et à Silla, premier point de cette grande ligne de villes populeuses et commerçantes, qui séparent les déserts méridionaux de l'Afrique de ses déserts septentrionaux; et sur l'existence desquelles, les siècles précédens ont eu des bruits vagues plutôt que des renseignemens positifs. Elles ont même fourni le sujet d'un roman philosophique par l'évêque Berkeley, à défaut de récits et de descriptions authentiques.

Les renseignemens de M. Park furent communiqués à la Société, dans sa séance annuelle de mai 1798.

On se rappellera toujours l'année 1798, comme l'époque mémorable où les recherches de la Société africaine firent connaître au monde le cours du Niger, de l'ouest à l'est; et, après un intervalle de 2300 ans,

fortifièrent le témoignage des *nasamones*, et les récits d'Hérodote, contestés, pendant cette longue période, par des auteurs anciens et modernes, et définitivement rejetés dans le siècle dernier, par le savant d'Anville. Mais ce n'est pas tout, M. Park a puisé si près de la source ses informations relatives aux établissemens formés sur les fertiles bords de ce fleuve, que l'on a tout lieu de compter sur leur exactitude, assez du moins pour offrir une base solide à des spéculations de commerce et à des recherches scientifiques qui dédommageront avec usure des fatigues qu'elles auront coûté. La Société a pris avec raison pour devise : *Quod non peractum, pro non inchoato est* : ses efforts et sa persévérance y répondent ; et on doit la féliciter de ce que sa tâche est devenue facile, en même tems que son exécution est assurée.

L'auteur de cette Introduction, sans avoir la présomption d'ajouter quelque chose au

journal authentique et bien rédigé de Mungo-Park, ne hasardera qu'une seule réflexion, importante pour la Société africaine, et qui est un acte de justice envers son agent.

M. Park a tracé non-seulement la route du pays, mais encore celle des hommes. Il a marqué les cantons peuplés qui couvrent la grande zône de terre qui coupe l'Afrique de l'ouest à l'est ; il a noté en même tems les différences de mœurs, de préjugés et de gouvernement qui distinguent les maures et les nègres. Par ce moyen il a fait connaître à la Société quels sont les caractères et les talens convenables et nécessaires pour garantir le succès de ses agents à venir. Il a indiqué les chemins qui conduisent aux provinces et aux villes les plus intéressantes, et les moyens de s'en procurer l'entrée, et de s'y ménager une réception hospitalière.

La Société a mis ces renseignemens à profit ; et son nouvel agent, M. Horne-

mann] a tiré un grand parti des instructions de M. Park, dans le voyage qui est la matière de ce volume.

L'éditeur s'abstient de toute conjecture à l'égard de la marche ultérieure de ce voyageur, si recommandable.

Le tems des conjectures et de l'attente est passé. A cette époque des découvertes réelles, ce serait perdre le tems que de hasarder des vues sur ce que l'expérience aidera sans doute à rectifier.

Lors de l'établissement de la Société africaine, il aurait été à-propos d'exposer avec des couleurs brillantes tout ce qui avait été dit sur l'intérieur de l'Afrique et tout ce qu'on avait lieu d'attendre. Les relations générales, les inductions ingénieuses qu'on en pourrait tirer, étaient bien propres à exciter la curiosité et le goût des expéditions lointaines, et à donner l'impulsion aux premiers pas, aux premières intentions de la Société.

xlvj INTRODUCTION.

Ces stimulans ne sont plus nécessaires; et les connaissances acquises ne demandent pour les tentatives futures, que de l'exactitude et de la précision, afin de conduire à des succès ultérieurs.

La Société est confirmée dans ses projets; elle est sûre de son but et des moyens de l'atteindre.

A l'avenir, ses voyageurs ne se précipiteront plus avec une curiosité zélée, mais aveugle. Ils ne balanceront plus comme s'ils erraient dans les ténèbres, agités de craintes sans fondement. Munis de leçons préparatoires, ils marcheront à un but certain, avec un courage dirigé par le savoir et par la circonspection.

Il peut arriver qu'un voyageur trompe encore les espérances de la Société; mais il est à présumer que l'entreprise même ne saurait manquer, à moins que la Société ne voie tarir ses fonds et ses ressources; or, dans ce riche et vaste pays, ce serait calom-

nier la générosité et le patriotisme de la nation, que de supposer un seul moment ce malheur comme possible.

N'oublions pas toutefois que l'étendue de nos entreprises ne peut être que proportionnée à nos moyens.

Nos recherches actuelles entraînent des frais et des dépenses; et même en laissant de côté l'extension plus avantageuse dont nos travaux seraient susceptibles, il faudra beaucoup au-delà de ce que peuvent fournir notre nombre actuel et nos contributions, pour assurer l'utilité nationale d'une association éclairée et patriote, mais peu nombreuse, et pour que le public profite du succès de ses tentatives.

La Société ne peut descendre aux sollicitations; d'ailleurs, elle n'en a pas besoin. Enhardie par la réussite, il lui suffira d'exposer à ses concitoyens, que, si elle est convenablement protégée, si on lui procure les moyens d'étendre ses recherches,

xlviij INTRODUCTION.

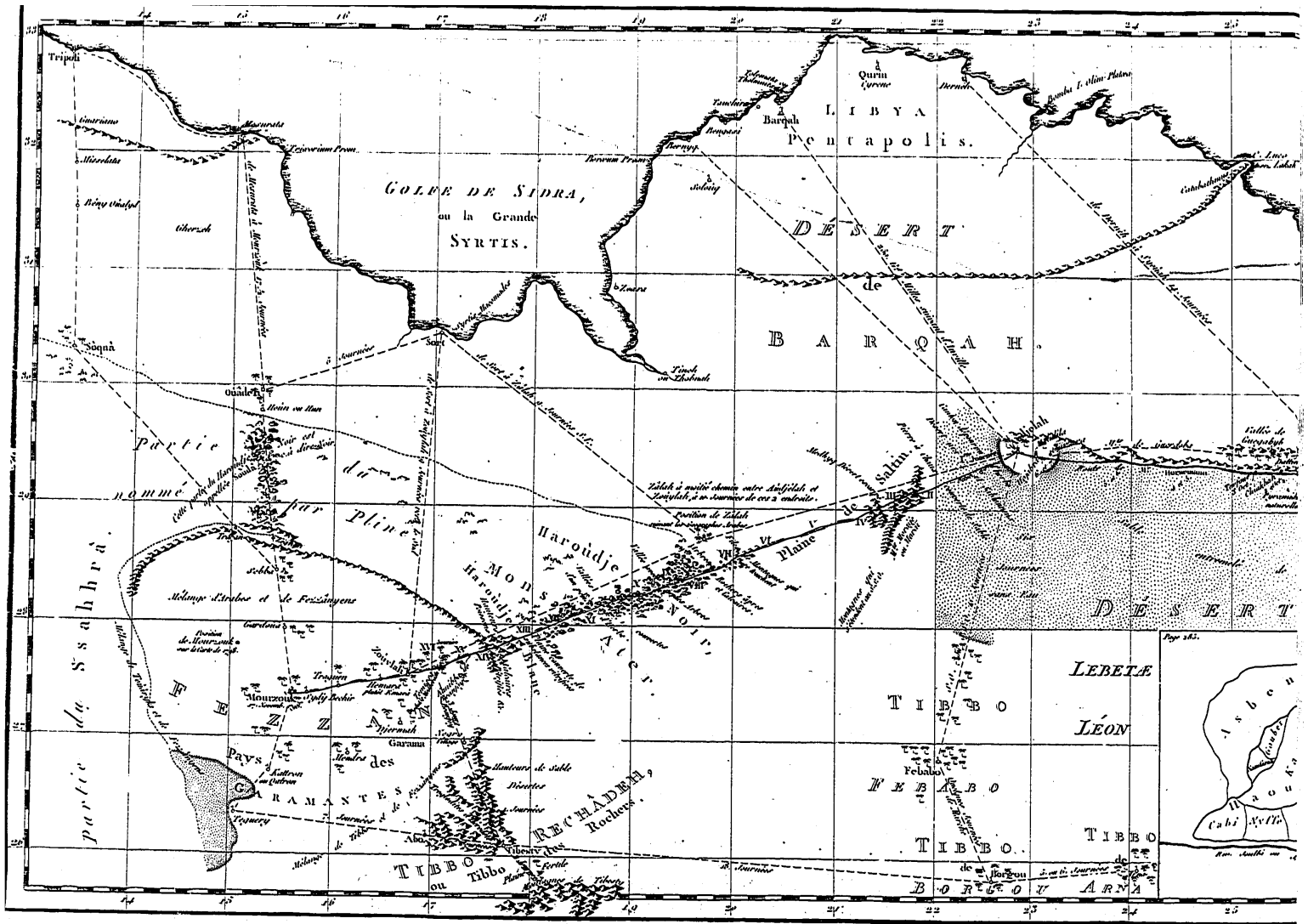
leur issue tournera à l'avantage de la Grande-Bretagne, de l'Afrique et du monde entier.

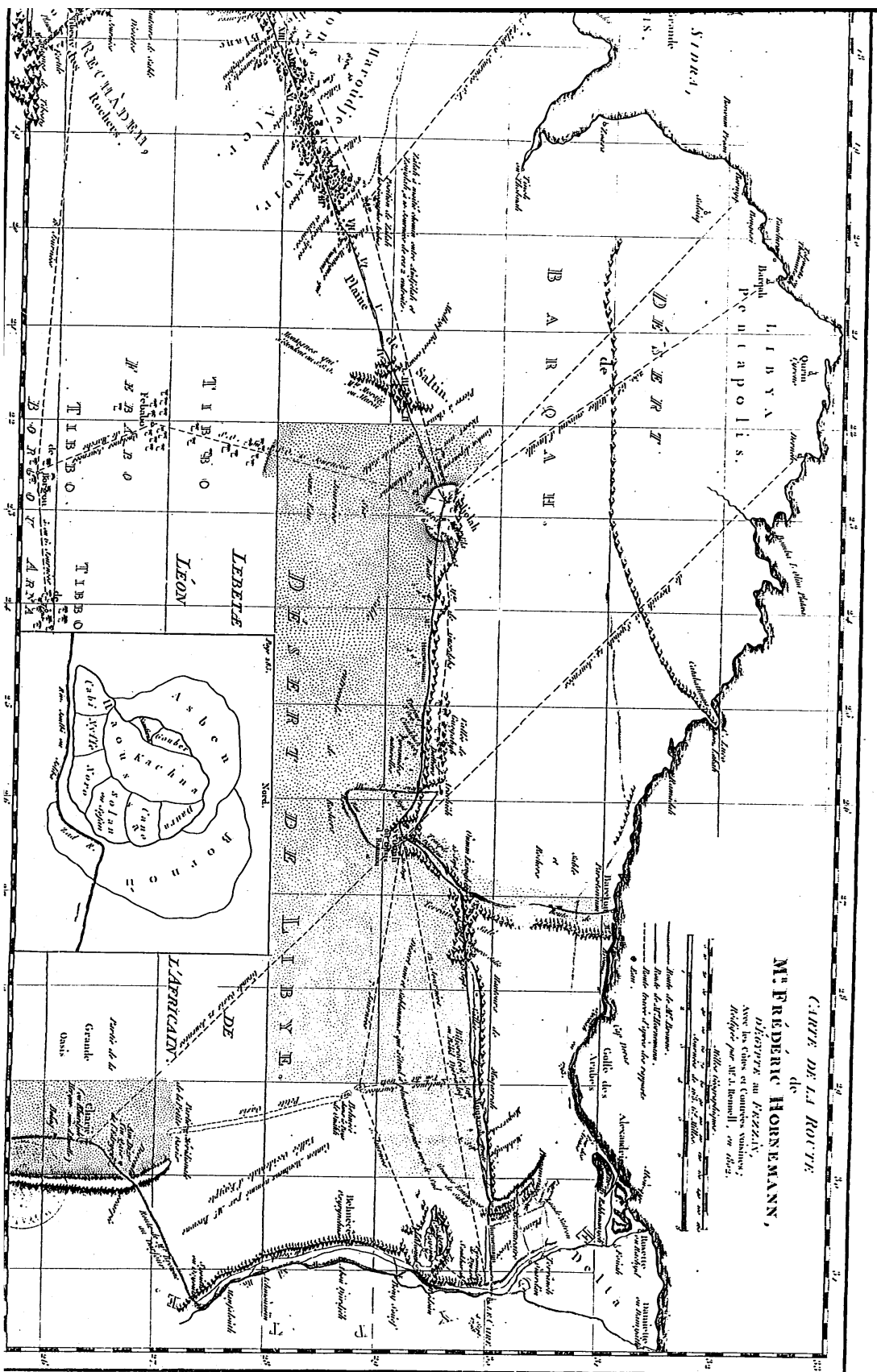
W. YOUNG, *secrétaire de la
Société africaine.*

Les importantes considérations, si bien développées par M. Young, mériteraient bien de fixer l'attention de notre gouvernement et des français amis de leur patrie et des sciences. Puisse un noble esprit d'émulation, nous porter à établir en France une Société africaine qui correspondrait avec celle d'Angleterre ! Puissent surtout les membres et les agens de ces deux établissemens se concerter de manière à ce que leurs découvertes soient également utiles aux sciences, à leur patrie et sur-tout à l'humanité !

L. M. LANGLES.

1. The first part of the document is a list of the names of the persons who have been appointed to the various offices of the city of New York.





1. The first part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

2. The second part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

3. The third part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

4. The fourth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

5. The fifth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

6. The sixth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

7. The seventh part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

8. The eighth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

9. The ninth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

10. The tenth part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

VOYAGES

DANS

L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage du Caire à Aùdjélah (1).



SECTION PREMIÈRE.

Voyage à Oúmm Éssoghéir.

LES marchands d'Aùdjélah avaient assigné leur rendez-vous à un village situé non loin

(1) Aùdjélah est une espèce d'oasis (ou d'île habitable et habitée) située dans le désert de Libye, à dix journées de Barqah, à vingt-six du Fezzân, à dix de Santaryah, à une égale distance de Zâlah, et à vingt-sept du Caire, vers le 30°. deg. 3 min. de latitude, le 22°. deg. 46 min. de longitude, de Greenwich, selon le major Rennell. L'Edrycy (ou le géographe Nubien) nous représente Aùdjélah comme une ville petite, verdoyante et très-peuplée. La plupart de ses habitans

du Caire, et nommé *Kerdâcéh* (1). Je les y joignis le 5 septembre 1798. Nous quittâmes ce lieu le même jour, et dans l'espace d'environ une heure, nous atteignîmes la grande kâravâne qui retourne chaque année de la Mekke, par le Caire et le Fezzân, dans les contrées occidentales de l'Afrique. Elle nous attendait dans un petit village appelé *Baruach* (2).

sont marchands et font le commerce avec le pays des noirs, tels que Kavâr, Koûkoû, Barqah, Oûâhhédah (les oasis). L'eau y est rare. Cet endroit n'était pas inconnu aux anciens. Hérodote, qui le nomme *Augiles* et le place à dix journées d'Hammon et à vingt de Thèbes, nous apprend qu'il y avait des palmiers dont les nasamons allaient en automne recueillir les dattes. *Hérodote*, liv. 4, §. 182, col. 172, ex edit. *Wesseling*. *Plin. Hist. Nat. lib. V, cap. 4*. *Remell's geographical System of Herodotus*, p. 568 et 613. *Edrissii Africa*, curavit *Hartmann*, p. 302, 2^e édition. Ce savant a lu et imprimé *Oûâhhédah*, mot qui n'offre aucun sens, comme il en convient lui-même, au lieu de *Oûâhhât* (les oasis) que le texte doit porter. La restitution que je propose se trouve confirmée par le témoignage d'Hérodote, qui, comme on vient de le voir, place *Augiles* (ou *Aûdjélah*) à dix journées d'Hammon. (L-s.)

(1) Et non pas *Kardaffi*, comme on lit dans l'original. (L-s.)

(2) Je crois que c'est *Barnacht*. (L-s.)

Nous fîmes halte à quelque distance des pèlerins, et nous campâmes jusqu'au matin du jour suivant, que la timbale monotone de notre cheykh nous éveilla avant le lever du soleil, en même tems qu'il nous excitait à poursuivre notre voyage.

Je ne m'en étais point dissimulé les difficultés. Je savais qu'il en présenterait beaucoup, en particulier pour moi, qui n'avais jamais voyagé avec une kâravâne, et qui ne connaissais que médiocrement les usages et les mœurs des individus qui composent ces réunions. Nous avions marché depuis le point du jour jusqu'à midi, et rien n'annonçait que l'on songeât à faire halte ou à se rafraîchir, lorsque je m'aperçus que, chemin faisant, les principaux et les plus riches de la bande mâchaient du biscuit sec et des oignons. J'appris alors ce que j'ignorais encore, c'est qu'il n'était pas d'usage de décharger les chameaux pour prendre des repas réguliers, ou de s'arrêter pendant le jour, excepté dans les cas de nécessité urgente. L'hospitalité de quelques arabes qui faisaient route à côté de moi, eut bientôt remédié à ce premier désagrément; ils m'invitèrent à partager leurs provisions.

« Peu après le coucher du soleil , notre cheykh donna le signal de la halte ; et nous dressâmes nos tentes.

« Mon drogman , ou interprète , aurait passé , même en Europe , pour un bon cuisinier. Pendant qu'il apprêtait un excellent souper avec les restes des provisions que nous avaient fournies nos amis du Caire , un vieil arabe d'Aoudjelah qui le regardait faire , observant que je demeurais oisif , m'adressa la parole à-peu-près en ces termes : « Tu es jeune , et
« cependant tu n'aides point à préparer le
« repas auquel tu dois participer. Il se peut
« que ce soit l'usage parmi les infidèles ; mais
« il n'en est pas ainsi parmi nous , et sur-tout
« en voyage. Grâces à Dieu , nous ne dépen-
« dons pas d'autrui dans ce désert , comme
« ces pauvres pèlerins : nous mangeons et
« nous buvons ce que nous nous procurons
« nous-mêmes , et de la manière qui nous
« plaît. Tu ferais bien d'apprendre tout ce que
« sait faire le moindre arabe , afin d'être en
« état de secourir les autres au besoin. Au-
« trement , tu seras moins estimé , comme
« étant de moindre valeur qu'une femme ;
« plusieurs se croiront autorisés à te dé-
« pouiller de tout ce que tu peux avoir ,

« comme indigne de posséder quoi que ce
 « soit. Peut-être, ajouta-t-il ironiquement,
 « tu portes avec toi une somme considé-
 « rable, et tu payes bien ces serviteurs. »
 Cette remontrance ne fut pas infructueuse.
 Je me mis aussitôt à aider, dans tout ce qui
 n'était pas au-dessus de mes forces. Je ga-
 gnai en proportion dans la bonne opinion
 et dans l'estime de mes compagnons de
 voyage; et on cessa de me considérer
 comme un membre efféminé, fainéant et
 inutile de la kâravâne.

Le lendemain, nous partîmes de bonne
 heure, et nous arrivâmes à Oûâdy-êl-La-
 tron (1), après quatre heures de marche.
 On avait donné le signal de halte, en vue
 de s'approvisionner d'eau fraîche; lors-
 qu'une troupe de bédouyns parut devant
 nous à quelque distance, et répandit l'al-
 larme dans notre kâravâne. Notre cheykh,
 ou chef, avait acquis et méritait la vénéra-
 tion et la confiance de ses subordonnés,
 tant par la valeur et la prudence qu'on lui

(1) Lisez *Oûâdy-êl-Nâtrôn*, la vallée du Natron,
 qui s'étendait depuis le lac Marcolis jusqu'à l'ancienne
 Memphis. L-s.)

connaissait, que par la dignité d'imâm (1), dont il était revêtu. Il nous ordonna sur-le-champ d'occuper le lieu où l'eau se trouvait; et il s'avança en personne, avec une vingtaine d'arabes et de touâryk, pour reconnaître l'endroit où les bédouyns avaient paru. Ils s'étaient pour lors retirés entièrement hors de la portée de notre vue; et nous eûmes le tems de faire la cuisine et de remplir nos outres. Néanmoins, il était impossible de regarder ce lieu comme un poste sûr ou convenable pour y passer la nuit; en conséquence, nous nous remîmes en route à 4 heures. Vers les 8 heures du soir, nous atteignîmes le pied d'une montagne de sable, et nous campâmes en désordre, suite de l'alarme que nous avions éprouvée. Nous n'allumâmes point de feux; et nous prîmes toute sorte de précautions pour empêcher qu'on ne découvrit notre retraite.

Le lendemain matin, 8 septembre, nous entrâmes dans le désert, qui peut être regardé comme la limite de l'Egypte. Après

(1) Ce mot arabe, qui signifie proprement *chef*, désigne un docteur musulman, une espèce de ministre qui préside à la prière dans la mosquée. (L-s.)

treize heures de marche, nous campâmes dans un lieu que les arabes appellent *Muhabag* (1).

Le jour suivant, notre marche fut moins fatigante. En quatre heures et demie, nous atteignîmes Mogarrah (2), endroit aquatique situé au bord d'une vallée fertile.

L'eau puisée pour l'usage de la kâravâne, est portée dans des outres faites de peaux de chèvres, non cousues dans le milieu, et enle-

(1) La carte de l'itinéraire porte Muhahag, mot qui pourrait signifier station, ou halte des pèlerins, en orthographiant Mahhâdje. L'autre mot ne me présente aucun sens. (L-s.)

(2) Le texte original porte *Mogara*, ce qui diffère un peu de la carte sur laquelle on lit trois fois Mogarra. Ce dernier mot est beaucoup plus exact et représente la prononciation du pays. Car les égyptiens donnent au qâf à deux points le son de gâf : c'est ainsi qu'ils prononcent Goûss au lieu de Qoûss, Guéneh au lieu de Qenéb. Ils changent aussi le *djym* en *guym*, et disent Guyzeh, au lieu de Djyzéh. Il faut faire grande attention à ce vice de prononciation, quand on s'occupe de la géographie de l'Égypte. Mais pour en revenir au mot qui fait l'objet de cette note, *moqarraḥ* désigne une mare où les bêtes de somme vont boire, un abreuvoir. Le texte de notre voyageur justifie suffisamment mon explication. (L-s.)

vées du corps de l'animal le plus entières qu'il est possible. Celles qu'on fabrique au Soûdân sont les plus fortes et les meilleures. L'eau s'y conserve pendant cinq jours, sans contracter de mauvais goût. Les outres moins bien fabriquées, lui communiquent dès le second jour une saveur désagréable et un goût de cuir. Pour rendre les peaux flexibles et durables, on les enduit de beurre en dedans. Les arabes emploient quelquefois de l'huile à cet usage ; mais l'huile donne promptement aux outres un goût rance, et l'eau cesse d'y être potable pour tout autre qu'un arabe.

Le sixième jour, nous eûmes une marche pénible et fastidieuse de douze heures, sans nous arrêter. Vers le soir, le cheval d'un arabe qui était près de moi tomba malade, et ne put continuer de suivre le pas de la kâravâne. Je me mis à l'arrière-garde pour tenir compagnie à son maître, et pour lui donner les secours nécessaires. A notre arrivée au lieu du campement, l'arabe m'envoya aussitôt par son esclave, deux morceaux de chair de chameau séchée, en me faisant saluer de sa part, et en me priant d'accepter ce présent, en retour de la poli-

tesse que je lui avais témoignée. En un moment, je fus entouré d'une foule d'arabes d'un rang moins distingué, qui fixaient des regards avides sur mon présent. Je le leur distribuai; et ils parurent extrêmement surpris de me voir renoncer de si bonne grâce à ce qui leur semblait un mets des plus friands.

Souvent des circonstances légères et triviales peignent les mœurs et indiquent le caractère des nations. L'équipement des arabes, leur manière de se nourrir en voyageant dans ces déserts, pourront fournir un objet de curiosité raisonnable, et à coup sûr ces détails seront particulièrement utiles à ceux qui entreprendront une expédition semblable à la mienne.

L'arabe se met en route avec une provision de farine, de kouskouçou⁽¹⁾, d'oignons, de

(1) Le texte porte *kuscasa*, corruption du mot kouskouçou. Le kouskouçou est assez généralement connu de tous ceux qui ont été en Afrique, pour un mets très-commun dans cette contrée. Voici la manière la plus ordinaire de l'apprêter : On délaye dans un vase de bois un peu de farine de froment avec de l'eau, comme si l'on voulait faire de la bouillie. On ajoute ensuite de la

graisse de mouton et de beurre ou d'huile. Quelques personnes riches y ajoutent une certaine quantité de biscuit et de viande séchée. Aussitôt que les chameaux ont fait halte, et que le bagage est déchargé, les conducteurs de ces animaux et les esclaves

farine, pincée par pincée, et de l'eau à proportion, eu ayant bien soin de remuer le tout jusqu'à ce qu'on ait délayé la quantité nécessaire pour les convives. On met ensuite sur le feu un pot qui contient de la viande crue. Sur ce pot, on en place un autre dans lequel on a pratiqué de très-petits trous. Celui-ci contient le kous-kouçou tout préparé, et qui se cuit par le moyen de la vapeur qui s'exhale de la marmite inférieure. On dresse ensuite ce mets dans un grand vase de pierre beaucoup plus large du haut que du bas. On pose sur le kous-kouçou la viande dont la vapeur épaisse a opéré sa cuisson. L'on y joint des œufs durs et des pois chiches cuits; enfin on verse sur le tout un peu de beurre, et on y donne de la couleur avec du safran. (Voyez *Hoests Nachrichten von Marokkos*, p. 108). Je ne terminerai pas cette note sans faire une observation sur la restitution indiquée au commencement. Le mot *kuscasa* (plus correctement *Kechkoùchah*) existe bien dans l'idiôme maure, mais il désigne proprement de l'écume. Le vulgaire aura confondu ce mot avec celui de kous-kouçou. Voyez Franc. de Dombay, *Grammatica linguae mauro-arabicae*, p. 61. (L-s.)

creusent un petit trou dans le sable pour y allumer du feu ; ils vont ensuite chercher du bois , et trois pierres destinées à être placées dans le trou , afin de retenir les cendres et de supporter le chaudron. Après qu'on a posé le chaudron , qui est de cuivre , le tems qui s'écoule jusqu'à ce que l'eau commence à bouillir , est employé d'abord à discuter quel sera le mets du jour , ensuite à l'apprêter. Le plus ordinaire est formé de hasside (1) , épaisse bouillie de farine ; on la sert dans un plat de cuivre , qui , pour ménager les ustensiles et l'attirail de voyage , sert en tout autre tems à faire boire les chameaux. Lorsqu'on met cette bouillie ou ce pouding sur la table , on la délaye en y versant une soupe assaisonnée de monachie séchée et réduite en poudre fine. D'autres fois , le dîner consiste en une pâte de farine très-ferme , qu'on divise en petits gâ-

(1) Que M. Hoest écrit hhaçou. Malgré la différence d'orthographe et même de prononciation , il est aisé de reconnaître que c'est le même mets. C'est , dit le voyageur danois , une espèce de soupe que l'on sert chaude. Elle est composée de farine et d'eau dans lesquelles on mêle un peu d'huile et de sel. Hoest *Nachrichten von Marokkos* , etc. p. 107. (L-s.)

teaux, et qu'on fait bouillir ; elle forme ainsi une espèce de boudins appelés *midjotta*. On fait un repas encore meilleur avec de la viande bouillie dans de la graisse de mouton, des oignons coupés en tranches minces, du biscuit émiété, du sel et beaucoup de poivre. A dîner, on retire la viande, et on la réserve pour le maître ; ses gens ne participent qu'au bouillon. L'occision d'un chameau fournit un régal aux chameliers et aux esclaves. Les amis du propriétaire de l'animal ont la préférence dans la vente. Après avoir partagé le corps, chaque esclave en a une portion. On ne laisse rien perdre de ce que la dent de l'homme peut mâcher ; les os même, avant d'être jetés, passent par plusieurs mains et plusieurs bouches. On fait des sandales avec la peau, et le poil s'emploie en tissus.

On n'a pas toujours le tems d'apprêter de la nourriture, et on n'en trouve pas toujours les moyens. Pour obvier à cet inconvénient, les voyageurs se pourvoient d'un aliment appelé *semti* (1) ; il est composé d'orge qu'on

(1) Viatique. Ce mot dérive de *semt*, route, chemin. (L-s.)

laisse bouillir jusqu'à ce qu'elle se gonfle, et qu'on fait sécher, d'abord au soleil, puis sur le feu. Après quoi, on la réduit en poudre, on la mêle avec du sel, du poivre et de la graine de carvi (1), et on la met dans un sac de cuir. Lorsqu'on veut faire usage du semty, on en forme une pâte, en le pétrissant avec la quantité d'eau nécessaire pour lui donner de la consistance, et on le sert avec du beurre ou de l'huile. Si on le délaye davantage avec de l'eau, on y ajoute des dattes, et il prend le nom de *roûm*. Telle est la nourriture des voyageurs, lorsqu'il y a disette d'eau ou de combustibles, et qu'on ne peut en consacrer à la cuisson. Il m'est souvent arrivé de n'avoir, pendant plusieurs jours, d'autre nourriture que cette bouillie froide, mêlée avec quelques dattes. Les oignons et le poivre rouge d'Espagne, y compris le sel, sont l'assaisonnement général et unique de tous les mets.

Le septième jour, après quatre heures de

(1) Ou cumin des prés, *carum. carvi* Linn. plante bi-annuelle qui porte des fleurs blanches et dont la graine est une des quatre semences chaudes. (L-s.)

marche, nous atteignimes Biljoradec (1), communément appelé Djehâdyèh (2), mot qui indique que l'eau est mauvaise, ou qu'on n'en trouve qu'à une distance considérable.

Dans les trois journées suivantes, nous voyageâmes même de nuit, et nous eûmes quarante heures de marche. Le premier jour (qui était le neuvième depuis notre départ des environs du Caire) nous parvînmes à la chaîne de montagnes qui borde le désert monotone que nous avions traversé. Le dixième, en gravissant ces montagnes, j'ob-

(1) Ce mot est incontestablement corrompu. Il n'y a pas de doute qu'il ne représente deux mots arabes, dont le premier est *béléd*, pays. Je ne déciderai point si le second doit être *djerâdeq*, des gâteaux, ou simplement *djerdéh*, terre nue et aride. Cependant je pencherai d'autant plus volontiers pour le mot *djerâdeq*, que sur la carte le même mot est écrit *biljeradek*. Cette légère différence d'orthographe entre le texte et la carte, ne nous laisse pas de doute sur le son final de ce mot, qui pourrait signifier le pays où l'on est réduit à manger les gâteaux dont nous avons parlé plus haut. (L-s.)

(2) Mot dérivé de *djéhâd*, terre dure et dépourvue d'herbes. *Meninski*, *thesaur. linguar. orient.*, t. II, p. 419, nouv. édit. (L-s.)

servai que le plateau de leur cîme était composé d'une masse saline étendue sur une surface si considérable, que, dans aucun sens, l'œil ne pouvait distinguer où elle se terminait ; j'évaluai à plusieurs milles, ce qu'on pouvait nommer sa largeur. Les mottes de sel, dont la couleur était altérée par le sable, étaient serrées les unes contre les autres, et faisaient ressembler cette grande plaine à un champ labouré depuis peu.

Au sommet de cette éminence, et presque au milieu de ce champ de sel, je découvris une source, pendant que je supputais sa largeur. Me rappelant aussitôt le passage d'Hérodote (1), où il parle de sources d'eau douce sur les montagnes de sel, je courus avec empressement au bord de celle-ci. Je

(1) « On trouve dans ce pays sablonneux, environ de dix journées en dix journées, de gros quartiers de sel sur des collines. Du haut de chacune de ces collines, on voit jaillir au milieu du sel une eau fraîche et douce. Autour de cette eau, on trouve des habitans qui sont les derniers du côté des déserts et au-dessus de la Libye sauvage. Les premiers qu'on y rencontre en venant de Thèbes, sont les ammoniens, à dix journées de cette ville. » Hérodote, liv. IV, §. CLXXXI, t. 2, p. 247 de la trad. de Larcher. (L-s.)

la trouvai bordée de sel. De pauvres pèlerins qui m'accompagnaient goûtèrent de son eau ; mais elle était tellement saturée de substance saline, qu'il leur fut impossible de la boire.

Le onzième jour, 15 septembre, nous arrivâmes dans un lieu inhabité, et après cinq heures de marche, au petit village d'Oûmm Êssoghêir.

S E C T I O N I I.

Observations sur le désert, depuis la vallée de Natron jusqu'aux montagnes d'Oûmm Êssoghêir.

Le désert forme une limite naturelle à l'Egypte ; il s'étend à l'ouest depuis la vallée de Natron jusqu'aux montagnes d'Oûmm Êssoghêir : au nord, cette plaine stérile et sauvage est bornée par une chaîne de hautes montagnes, qu'on a en perspective pendant toute la marche de la kâravâne ; au sud, il comprend, suivant toute apparence, un espace de plusieurs journées, pour me servir de la méthode de calcul usitée en ce pays ; mais on ne connaît point, ou on n'a point déterminé ses limites dans cette direction.

On y trouve du bois pétrifié de diverses formes et de différente grosseur. Ce sont tantôt des troncs d'arbre entiers, de douze pieds et plus de circonférence, tantôt seulement des branches et des rejetons ayant à peine trois lignes de diamètre, tantôt de simples morceaux d'écorce de différentes espèces, particulièrement de chêne. Plusieurs des grandes tiges conservent encore leurs branches latérales, et dans un grand nombre le bois a subi si peu d'altération, qu'on distingue ses rangées circulaires, sur-tout dans les troncs qui paraissent avoir été des chênes. D'autres bois sont entièrement pétrifiés dans l'intérieur ; on n'y discerne ni grain, ni fibre, et on les prendrait pour de la pierre, si leur forme extérieure n'indiquait clairement que ce sont des arbres.

J'ai su de divers arabes, qu'en voyageant dans ce désert on rencontrait souvent des arbres pétrifiés, debout, comme s'ils étaient en pleine croissance. Mais, en jugeant de ceux que je n'ai pas vus, par ceux que j'ai vus, je présume que c'étaient uniquement des troncs dressés de main d'homme, au pied desquels le vent avait accumulé du sable, qui formait un monceau, comme s'il eût été

soutenu par une racine. Le bois pétrifié est en général de couleur noire ou approchante ; mais il est quelquefois gris-blanc , et alors il ressemble tellement au bois dans son état naturel, qu'il arrivait souvent à nos esclaves d'en ramasser et d'en apporter en guise de combustible.

On trouve de ces pétrifications éparses en morceaux isolés ; mais elles se rencontrent plus fréquemment en couches irrégulières , qui couvrent des espaces considérables.

S'il existe encore des traces d'une branche occidentale du Nil, ainsi que l'ont avancé d'anciens auteurs (1), c'est probablement dans quelque partie de ce désert qu'on peut se flatter de les découvrir. Je ne remarquai

(1) *Ῥέει γὰρ ἐκ Λιβύης ὁ Νεῖλος, καὶ μέσην τάμιναν Λιβύην.* Hérodote. Euterp. § 33. L'éditeur suppose que par le mot Libye, Hérodote entendait toute l'Afrique, l'ouest de l'Egypte et l'Ethiopie ; et que le fleuve ou la branche de fleuve dont il s'agit, est le grand courant qui vient de l'ouest, décrit par les nasamones, et qu'Etearque présume faire partie du Nil. En ce cas, les voyageurs chercheraient inutilement son lit dans la région indiquée par M. Hornemann, puisqu'il est à-coup-sûr très-reculé vers le sud : c'est le Joliba ou Niger. (*Note de l'éditeur anglais.*)

ni canal, ni vestige de ce genre dans la route que suit la kâravâne : je conseillerais aux voyageurs qui viendront après moi, de diriger principalement leurs recherches vers le pays où nous campâmes durant les nuits, c'est-à-dire, au pied de la montagne de sable, située à l'ouest de Oûâdy-êl-Latron (1), et dans le district de Muhabag (2). Nous n'y arrivâmes qu'après le coucher du soleil; et comme nous en partîmes avant qu'il fût jour, je n'eus pas la facilité d'observer le pays. Le mot *bahhr-bélâ-mâ*, qu'on explique ordinairement par ceux de *rivière sans eau*, ne désigne en aucune manière un canal ou un espace où l'on ait plus de probabilité de découvrir l'ancien lit; en effet, s'il est vrai, comme on l'assure, que l'on trouve dans le Bahhr-bélâ-mâ des arbres pétrifiés propres à faire des mâts, ou d'autres bois aussi pétrifiés qui ont pu servir à la construction des vaisseaux, et que ce soient ces objets qui caractérisent le pays où on les trouve, et qui lui donnent son nom, ce

(1) Lisez Oûâdy-êl-Natrôn. Voyez ma note, p. 5, (L-s.)

(2) Voyez sur ce mot ma note ci-dessus, p. 7. (L-s.)

nom doit se traduire non par rivière, mais par mer sans eau ; car des pétrifications semblables sont répandues dans tout le désert. Dans le fait, l'aspect général de cet espace vaste et inculte, s'accorde bien avec la dénomination de *mer sans eau* (1). Sa surface

(1) L'observation de notre voyageur est parfaitement justifiée par la véritable signification du mot *bahhar* (mer). On n'a donné ce nom au Nil, que par extension et pour indiquer sa vaste étendue. Quelques auteurs arabes prétendent que c'est le seul fleuve auquel on ait donné le titre de *bahhar*. Les Indiens, d'après la même idée, appellent le Gange *Déryâ*, mer, en langue persanne. Au reste, j'approuve d'autant plus l'observation de M. Hornemann, qu'elle justifie pleinement l'opinion que j'ai énoncée dans mes notes et éclaircissemens sur le Voyage de Norden, tom. III de la nouvelle édit. in-4°. C'est qu'il fut un tems où toute la basse Egypte, bien au-delà du Delta, était couverte par la mer, et que Thèbes était déjà construite, lorsque l'emplacement occupé dans la suite par Memphis était encore submergé, ou n'offrait que des marais inhabitables. Je n'ignore point qu'un pareil système nous reporte bien au-delà de tous les périodes fixés par le commun des chronologistes ; mais indifférent à de pareilles considérations, je serais fort tenté de regarder Thèbes même comme bien postérieure aux ruines qui se trouvent au-delà des cata-

sablonneuse ressemble à celle d'une côte battue par les vents, où les eaux se pressant devant la tempête, ont déposé des pièces de bois, et tout ce que le reflux a entraîné. Je ne parle point de débris de naufrages, car je n'ai pas vu de morceau de bois qui eût la moindre apparence d'outil, ou d'objet travaillé pour l'usage de l'homme. Ceux que des observateurs superficiels ont pris pour des fragmens de mâts, ne sont que des troncs d'arbres de trente à quarante pieds de longueur, brisés et fendus par grands éclats, qui, placés les uns près des autres, indiquent par leur forme et par leur grain, l'espèce à laquelle ils ont appartenu.

Le désert est borné au nord par une chaîne de montagnes escarpées, nues et calcaires, que nous eûmes constamment en perspective à la distance de trois à sept milles dans la même direction. A leur pied s'étend un

ractes et particulièrement dans la province de Tigré, à Axouma et dans d'autres parties de l'Éthiopie. Car c'est à cette contrée et non à l'Inde, que l'Égypte doit ses habitans, ses sciences et ses arts. Peut-être aurai-je occasion de donner à cette idée le développement dont elle est susceptible. (L-c.)

terrain plat, humide et marécageux, ayant en largeur depuis un mille jusqu'à six, abondant en sources, et où nous nous rendions tous les deux ou trois jours pour nous approvisionner d'eau ; mais à l'époque de notre voyage, les sources étaient presque taries dans toute la vallée : l'eau qui s'y trouvait encore, et qui coulait ou s'épanchait à la surface, était amère (1). Cependant, en creusant des puits près de ces ruisseaux ou de ces mares, nous trouvâmes de l'eau douce et potable à la profondeur seulement de cinq ou six pieds.

SECTION III.

Oûmm Éssoghéïr. — Arrivée à Syouah.

Oûmm Éssoghéïr est situé dans une plaine sablonneuse qui s'étend entre deux branches divergentes des montagnes. La vallée que forme leur séparation offre de grandes masses de rocs isolés, et le village est bâti sur la plus considérable. Il est petit et renferme peu

(1) Alexandre trouva aussi de l'eau amère, dans son voyage au temple d'Hammon, *Κατήντησεν ἐπὶ ΠΙΚΡΑΝ καλουμένην λίμνην.*

Diod. de Sic. t. II, p. 198, éd. de Wesseling.

d'habitans, puisqu'il ne fournit que trente hommes en état de porter les armes. Les maisons sont basses, construites de pierres jointes avec une espèce de terre calcaire, et couvertes de branches de dattiers. Je sus qu'il y avait sous quelques-unes des caveaux ou des chambres taillées dans le roc; ce sont probablement d'anciennes catacombes. Nous assîmes notre camp au pied du rocher, parmi des dattiers, que la route traverse pour arriver au village. Les habitans, malgré leur indigence trop visible, nous reçurent avec hospitalité. Ils sortirent presque tous de leurs maisons, nous aidèrent à désaltérer nos chameaux, et nous donnèrent toute sorte d'assistance. Vers le soir, je me rendis au village par un sentier de très-difficile accès. Parvenu dans une espèce de marché, j'y vis trafiquer avec beaucoup de vivacité, de bruit et d'altercation; on aurait cru que ces transactions étaient de la plus haute importance, mais je m'aperçus bientôt que les vendeurs étaient tout simplement quelques pauvres pèlerins de notre kâravâne, et les objets de leur commerce, du *hhennâ hoechel* (1), des

(1) Le *hhennâ* ou *hhenné* est un arbrisseau qui naît

bagues de plomb ou de verre , et autres ornemens semblables à l'usage des femmes. Ils y joignaient un peu de plomb et de poudre à tirer , et les échangeaient pour des dattes. Des deux côtés les marchandises ne valaient pas un écu.

Les habitans d'Oûmm.Éssoghêir sont réellement pauvres sous tous les rapports ; ils n'ont d'autre moyen de subsistance que leurs dattes , dont ils vendent une partie aux arabes du désert. Ils en font aussi des chargemens pour Alexandrie , où ils les échangent pour du blé , de l'huile ou de la graisse. Leurs

dans l'Inde et que l'on cultive en Egypte , principalement aux environs du Caire. Il est de la famille des salicaïres , et les anciens le connaissent sous le nom de Cyprus. On l'employait à la teinture des enveloppes de momies. On broie ses feuilles après les avoir fait sécher promptement. Elles servent ensuite à faire une pâte pour teindre en rouge orangé , les ongles et les paumes des mains. C'est cette pâte qui forme l'article de commerce dont il s'agit. Quant au mot *hoechel* , il est tellement défiguré , que je ne puis le rectifier que par conjecture : peut-être faut-il lire *ouhhchyet* , sauvage. En effet , on distingue en Egypte le *hhenné oulhchyet* , *hhennâ* sauvage , du *hhenné bélédyét* , ou *hhennâ* cultivé. (L-s.)

manières sont grossières et simples , comme on doit s'y attendre dans une société aussi bornée , et séparée en tout sens du reste du monde par d'immenses déserts. Ainsi séquestrés du genre humain , trop faibles pour attaquer et trop pauvres pour qu'on les attaque, ils doivent des inclinations simples et pacifiques à leur situation et à leurs habitudes. Un vieillard me dit que les bédouïns avaient tenté une fois de les priver de leur rocher et de la subsistance que leur fournissaient les dattiers qui l'environnent. « Ils auraient réussi dans leur projet , ajouta-t-il , si un *marboûth* (1) (saint homme) qui est inhumé dans le village , n'eût ébloui leur vue au point qu'il leur fut impossible de découvrir notre rocher, quoique leur troupe errât sans cesse dans ses environs. » On espéra, bien inutilement à coup-sûr, pareil miracle en faveur du Caire, lorsque les français s'emparèrent de l'Egypte. L'idée de ces interventions merveilleuses

(1) Ce mot arabe, qui doit se prononcer *marboûth*, signifie proprement une personne plus étroitement liée aux exercices de sa religion , et particulièrement un religieux. Ce mot a souvent été estropié dans les relations de nos voyageurs. (L-s.)

paraît avoir été commune à toutes les nations de l'Orient.

Pendant notre séjour en ce lieu, on vendit à l'enchère les effets d'un touâter qui était mort dans le voyage. Nous avions perdu un autre compagnon durant notre marche ; il était tombé de son chameau, et sa tête ayant donné contre une pierre pointue, il était mort sur-le-champ. Deux autres, qui étaient de pauvres pèlerins de la Mekke, succombèrent à la fatigue et aux incommodités d'une route aussi longue, et à laquelle leurs faibles moyens étaient mal adaptés, sous le double rapport des haltes et des provisions. Là se borne notre liste de mortalité.

Après quelques jours de repos, nous continuâmes notre marche vers Syoùah, qui est à vingt heures de distance d'Oûmm Êssoghéïr; nous eûmes bientôt franchi les bords de la vaste plaine de sable, et nous gravâmes de nouveau les montagnes qui sont une dépendance et un prolongement de celles qui couvrent la plaine d'Oûmm Êssoghéïr, du côté de l'ouest. Une longue et ennuyeuse traversée sur ces montagnes, nous conduisit enfin à une vallée verdoyante et fertile, où nous vîmes, en descendant, des hommes occupés

à ramasser du fourrage pour leurs bestiaux. Notre cortège de chameaux , pesamment chargés , annonçait , à la première vue , que nous n'étions point une troupe d'arabes , guidés par des intentions hostiles ; et ces hommes , quittant leur travail , accoururent au-devant de nous , et nous félicitèrent sur notre arrivée. Ils nous dirent que tous les environs étaient en paix , et que nous pouvions camper en toute sécurité. Ils montèrent sur leurs ânes , et nous conduisirent dans une plaine , à l'ouest de Syoùah , et peu éloignée de cette ville. Ce fut là que nous dressâmes nos tentes.

SECTION IV.

Syòuah.

Syòuah est un petit état indépendant ; à la vérité , il reconnaît la souveraineté du grand sulthân (1) , mais il ne lui paye point tribut. Autour de sa capitale , nommée Syòuah , sont situés , à un ou deux milles de distance , les villages de Charqyeh , ap-

(1) L'empereur ottoman. (L-s.)

pelé Agremyéh dans le dialecte de Syoùah , Msellem , Monâkhyéh , Sbocka et Baricha. Syoùah est bâti sur une masse de rochers , et tout autour : suivant la tradition , les anciens habitans n'avaient pour demeure que des caveaux creusés dans ce rocher. A parler vrai , le genre de l'architecture ferait prendre les maisons actuelles pour des caveaux. Elles sont tellement serrées les unes contre les autres , que l'obscurité règne dans plusieurs rues , même en plein midi , et ces mêmes rues forment un labyrinthe si compliqué , qu'un étranger ne saurait , sans un guide , trouver son chemin dans la ville , ou pour en sortir , malgré son peu d'étendue. Plusieurs des maisons qui sont bâties sur la pente du rocher , principalement celles qui terminent la descente vers la plaine , sont d'une hauteur plus qu'ordinaire , et leurs murailles sont d'une épaisseur et d'une solidité remarquables , comme pour servir de rempart à l'intérieur de la ville.

Les gens de notre kâravâne comparèrent Syoùah à une ruche , et cette comparaison est juste , soit qu'on ait égard à l'aspect général du monticule ainsi couvert de bâtimens , à l'affluence de ceux qui l'habitent ,

ou au bruit confus qui s'élève de ses ruelles et de ses passages, et qu'on entend à une distance considérable.

Autour de la base du monticule sont construites des écuries pour les chameaux, les chevaux et les ânes, qui ne pourraient pas monter dans la ville ou n'y trouveraient pas ce qu'il leur faut.

Le territoire de Syoùah est d'une étendue considérable (1). Le principal canton et le plus fertile est une vallée bien arrosée, d'environ 50 milles de tour, renfermée par des rochers escarpés et stériles. Son sol est une glaise sablonneuse, un peu humide ou marécageuse en certains endroits; mais, secondé par la faible industrie des habitants, il produit du blé, de l'huile et des végétaux à l'usage de l'homme ou des animaux. Sa principale production néanmoins sont les dattes, dont la grande quantité et la saveur exquise ont fait passer en proverbe la fertilité de ce lieu parmi les arabes du désert. Chaque habitant possède un ou plusieurs jardins qui forment sa richesse relative, et sa seule occupation est de les arroser et de les cultiver.

(1) Voyez la note, appendix, n^o. I.

Un grand jardin qui rapporte toutes les productions du pays, est estimé de quatre à six cents dollars impériaux, qu'on appelle ici *real-boùtdq*. Les jardins qui entourent les villes et les villages, sont clos de murs de quatre à six pieds de hauteur, et quelquefois de haies. Ils sont baignés par plusieurs petits courans d'eau douce ou salée, qui coule des rochers ou montagnes voisines, ou provient des sources qui jaillissent dans la plaine même; ces courans, distribués en plusieurs petits canaux, se répandent dans la vallée, et ne coulent jamais au-delà de son territoire. Les dattes sont conservées dans des magasins publics, dont le cheykh garde la clef. On y transporte les dattes dans des paniers exactement remplis, et l'on tient registre de chaque quantité déposée.

Il existe, au nord-ouest de Syoùah, une couche de sel qui s'étend à un mille; on trouve auprès, le sel, à la surface de la terre, en glèbes ou petits morceaux. Ce lieu est rempli de sources, et on y rencontre souvent une source d'eau parfaitement douce à quelques pas d'une source salée. Au nord de Syoùah, sur le chemin qui conduit à Êl-Motâ, je trouvai plusieurs de ces sources

salées, tout près d'autres sources qui ne l'étaient pas.

Il n'est point aisé de déterminer la population générale d'un pays où il y a aussi peu de police et de régularité dans l'administration, à moins qu'on n'ait occasion de voir les habitants rassemblés pour une grande fête ou une réunion d'un intérêt universel. On connaît plus facilement le nombre des guerriers; et, d'après cette donnée, on peut évaluer le total de la population. Suivant l'ancienne constitution et les lois primitives de l'état, douze cheykh^s devaient être investis de la souveraineté, et gouverner tour-à-tour, deux par deux. Mais il y a quelques années que vingt autres citoyens opulents se firent allouer une portion de l'autorité, prirent le titre de cheykh; et, étendant le cercle de l'aristocratie, augmentèrent les prétentions et les disputes dont le pouvoir était l'objet. Il se tient à présent des conseils généraux sur toutes les questions d'intérêt public. J'assistai à plusieurs de ces assemblées, qui ont lieu près des murs de la ville; les chefs y étaient accroupis avec tout l'appareil de leur dignité. Je remarquai qu'une voix forte, une action véhémence, des gestes for-

cés, secondés de l'esprit de parti, étaient ce qui obtenait le plus d'applaudissemens, et ce qui influait le plus sur les délibérations. Peut-être ce résultat n'est pas rare dans la plupart des assemblées populaires. Toutes les fois que ces conseils ne peuvent tomber définitivement d'accord sur un point quelconque, les chefs et le peuple courent aux armes, et le parti le plus fort décide la question. La justice est administrée conformément à l'ancien usage et aux notions générales de l'équité. Les punitions sont des amendes qui se payent en dattes. Par exemple, l'homme qui en frappe un autre, paye de 10 à 25 qauffah (1) ou paniers de dattes. Ces paniers, qui servent ici à toutes les évaluations, ont environ trois pieds de hauteur, et quatre de circonférence.

L'habillement des hommes consiste en une chemise et des culottes de toile de coton blanche, et en une grande pièce de calico,

(1) Le texte porte kafta; mais il n'y a pas de doute qu'il ne faille lire *qauffah*. Ce sont des paniers tissus avec des feuilles de palmier, dans lesquels on transporte les dattes : il y en a de petits dont les femmes se servent pour y mettre leur coton. (L-s.)

rayée de blanc et de bleu. Ce surtout, fabriqué au Caire, s'appelle *méladyéh* (1); il enveloppe le corps, et on en rejette l'extrémité sur l'épaule gauche. La tête est couverte d'un bonnet de laine, ou de coton rouge. Ces bonnets, communément fabriqués à Tunis (2), sont la coiffure caractéristique des musulmans. Ni juif, ni chrétien n'a la permission d'en faire usage sur la côte de Barbarie. Les jours de fête, les habitants de Syouah se parent de qaftâns et de benychs, semblables à ceux que les arabes portent ordinairement dans les villes.

Les femmes ont de larges chemises bleues, généralement de coton, qui descendent jus-

(1) Le texte porte *mélaye*; c'est une étoffe rayée. (L-s.)

(2) Il y a aussi plusieurs fabriques de ces bonnets, établies depuis long-tems à Orléans; et c'est un article de commerce assez important pour cette ville. Il est à désirer qu'une avidité mal entendue ne porte pas les entrepreneurs à altérer la qualité de leurs marchandises; ce qui est déjà arrivé dans plusieurs autres articles de notre commerce avec le Levant et la Barbarie. Il en est résulté une grande diminution dans l'exportation de ces marchandises, et une augmentation proportionnée de commerce pour nos voisins. — Le qaftân est une robe de dessous; le benych est un grand surtout. (L-s.)

qu'à la cheville du pied ; et un mélâyéh , pareil à celui des hommes ; elles en enveloppent leur tête , d'où il retombe sur le corps en forme de manteau.

Elles partagent leurs cheveux en trois tresses placées l'une au-dessus de l'autre. Elles insèrent dans la plus basse des ornemens de verre , de corail faux , ou d'argent , et y entrelacent de longues bandes de cuir noir , qui leur pendent sur le dos , et aux extrémités desquelles elles attachent de petites sonnettes. Elles assujettissent , sur le haut de leur tête , un morceau d'étoffe de soie ou de laine , qui flotte par-derrière. Elles portent , en guise de pendants d'oreille , deux ou trois grands anneaux d'argent , disposés comme les anneaux d'une chaîne. Leurs colliers sont de verre , imitant le corail. Celles d'une condition relevée portent sur le cou un anneau d'argent massif , un peu plus épais que le carcan auquel on attache les malfaiteurs dans quelques parties de l'Europe. A cet anneau est suspendue , par une chaîne du même métal , une plaque aussi d'argent , où sont gravés des fleurs et autres ornemens , dans le goût arabe. Les femmes parent en outre leurs bras et leurs jambes (précisé-

ment au-dessus de la cheville) avec des anneaux d'argent , de cuivre ou de verre.

Je n'ai rien de favorable à dire sur le caractère des habitans de Syoùah , soit d'après le bruit général , soit d'après mes propres observations. Ils m'ont paru importuns et voleurs. Ils entouraient et infestaient continuellement nos tentes, et sur-tout la mienne, et nos marchands étaient forcés de garder leurs ballots avec une attention extrême, dans la crainte non-seulement d'être pillés, mais encore d'avoir à soutenir une attaque générale et hostile.

On me vanta beaucoup la richesse de ce peuple , et j'ai lieu de croire qu'il s'y trouve des hommes très-opulens. En effet, ses dattes sont l'objet d'un commerce très-étendu avec différens pays éloignés ; il ne paye aucun tribut, et a peu d'occasions de dépenser l'argent qu'il reçoit. Sa politique le porte à entretenir une liaison étroite et amicale avec les arabes qui habitent au nord de son pays : ces arabes vont de tems en tems à Syoùah par petites troupes , et ils prennent des dattes en échange de leurs marchandises. Notre kâravâne y disposa d'une partie des siennes ; elle reçut en échange des dattes ,

de la viande et de petits paniers, dans la contexture desquels les femmes de Syoùah mettent beaucoup d'adresse et de propreté : ce travail est leur principale occupation. Les maladies inhérentes au pays et au climat, et dont les naturels souffrent le plus, sont la migraine, la fièvre et les affections ophthalmiques, ou maux d'yeux.

Quels que soient les mots et les expressions que diverses communications de peuple à peuple ont introduits dans la langue de Syoùah, le fond de cette langue n'est point arabe. J'en cherchai d'abord l'origine dans l'orient; mais un examen plus approfondi, et des renseignemens dont je fus redevable à l'un des toùâryks avec lequel j'étais intimement lié, m'ont dissuadé de cette erreur (1); j'ai reconnu que la langue de Syoùah est un dialecte de celle que parle généralement la grande nation d'Afrique, à laquelle appartenait mon ami le toùâryk, et qui peut être regardée comme aborigène (2).

J'avais rassemblé un assez grand nombre

(1) Voyez l'appendix, n°. IV.

(2) La langue de Syoùah est la même que celle des berbers, comme j'espère le démontrer dans une addition particulière, à la fin de cet ouvrage. (L-s.)

de mots de cette langue ; mais ce vocabulaire s'est perdu avec d'autres papiers , par un accident dont j'aurai occasion de parler ci-après.

Je tiens la liste suivante d'un habitant de Syoùah , dont je fis ensuite la connaissance à Aùdjélah.

Soleil ,	<i>itfouét.</i>
Nuages ,	<i>logman.</i>
Oreille ,	<i>temmèçokht.</i>
Tête ,	<i>akhfé.</i>
OEil ,	<i>taoun.</i>
Paupière ,	<i>temaouin.</i>
Barbe ,	<i>itmert.</i>
Main ,	<i>fous.</i>
Penis ,	<i>akhmoum.</i>
Chameau ,	<i>lgoum.</i>
Mouton ,	<i>djelibb.</i>
Vache ,	<i>ftounest.</i>
Montagne ,	<i>idrarn.</i>
Sabre ,	<i>aous.</i>
Epée ,	<i>limcha.</i>
Cheval ,	<i>akhmar.</i>
Chevaux ,	<i>ickhmaré.</i>
Avez-vous un cheval ?	<i>goreck akhmar.</i>
Lait ,	<i>akhi.</i>
Fenouil ,	<i>açksoum.</i>

Pain ,	<i>tagora.</i>
Huile ,	<i>tsémour.</i>
Eau ,	<i>aman.</i>
Dattes ,	<i>téna.</i>
Maison ,	<i>akhben.</i>
Maisons ,	<i>guébéoun.</i>
Sable ,	<i>itjeda.</i>
Bonnet ,	<i>tchatchet.</i>
Catacombes ,	<i>toum-mégar. (1)</i>

(1) Quoique j'aie mis la plus grande attention à présenter aussi fidèlement qu'il m'a été possible, la prononciation des mots originaux, pour la transcription desquels M. Hornemann paraît avoir adopté la prononciation et l'orthographe de sa langue maternelle, c'est-à-dire l'allemand, je vais transcrire ces mêmes mots tels qu'ils se trouvent dans l'édition anglaise. Cette répétition ne paraîtra pas inutile aux personnes qui dirigent leurs recherches vers les langues.

Itfuct ,	flunest ,	tsemur ,
logman ,	idrarn ,	aman ,
temmesocht ,	aus ,	tena ,
achfé ,	himscha ,	achbén ,
temaun ,	achmar ,	gebeun ,
itmert ,	ickmare ,	itjeda ,
fuss ,	goreck achmar ,	tschatschet ,
achmum ,	achi ,	tum-megar .
lgum ,	acksum ,	
jelibb ,	tagora ,	(L-s.)

S E C T I O N V.

Antiquités de Syoùah.

En approchant du lieu destiné pour notre campement dans la vallée de Syoùah, j'aperçus à l'ouest les ruines d'un vaste bâtiment, éloigné de quelques milles de la route, et je pensai que c'étaient les mêmes qui ont été remarquées en dernier lieu par un voyageur anglais (M. Browne), des découvertes duquel j'avais entendu parler d'abord à Londres, puis en Egypte. Les circonstances me prescrivaient d'être singulièrement sur mes gardes, et de différer tout examen de ces antiquités, jusqu'à ce que j'eusse recouvré la confiance des naturels, qui, à ma première apparition, ainsi que j'en fus informé, avaient soupçonné que mon interprète et moi nous étions chrétiens. Ce qui leur avait suggéré cette idée, était la blancheur de notre peau, notre démarche et nos manières, et nos vêtemens à la turk. Lorsque je mis à profit les troubles du Caire et de ses environs, pour me glisser dans la kâravâne en qualité de mahométan, je ne parlais avec facilité ni le turk, ni l'arabe; mais j'espé-

rais que , m'étant donné pour un jeune mam-
louk , ce titre me servirait d'excuse ; j'avais
d'ailleurs confiance dans l'expérience et les
talens de mon interprète , qui , né en Alle-
magne , avait été forcé , douze ans aupara-
vant , d'embrasser la religion mahométane à
Constantinople , et je me flattais que ses
lumières et son adresse me garantiraient des
effets de la jalousie ou du soupçon , ou me
sauveraient des périls qu'ils pourraient me
susciter.

Chargé , comme je l'étais , de l'importante
mission de visiter tout le nord de l'Afrique ,
il aurait peut-être été plus sage et plus pru-
dent à moi de ne pas courir le risque d'avoir
des relations avec le premier venu , avant
de posséder tout ce qu'il fallait pour soutenir
le rôle que j'avais adopté. Si je m'étais con-
duit de cette manière dans la circonstance
actuelle , si je m'étais abstenu de visiter les
curiosités de Syouah , et si , par la nouveauté
de ma tentative , je ne m'étais point exposé
aux recherches et aux soupçons , j'aurais
évité un danger qui faillit m'être fatal à
moi-même , et compromettre l'objet de mon
voyage , ainsi qu'on le verra par la suite.

Tout en avouant sincèrement que je ne

sais pas modérer mon empressement autant qu'il le faudrait, lorsque j'ai sous les yeux des choses si dignes d'exciter la curiosité, je vais continuer l'exposé de mes recherches, et en faire connaître le résultat.

Je commençai par visiter les ruines d'un vaste édifice qui avait d'abord frappé mes regards. J'accostai des ouvriers qui travaillaient tout près de là, dans un jardin, et je leur demandai ce qu'ils savaient au sujet de ce bâtiment. Leur réponse fut que Syouah était originairement habité par des infidèles, qui, pour la plupart, logeaient dans des souterrains, mais dont quelques-uns occupaient ces bâtimens. Un de ceux qui portaient la parole, me montrant un bâtiment placé au centre, me dit : « La tradition nous apprend que cet édifice était la salle où l'on avait coutume de tenir le dyvân(1). « Lorsqu'il fut construit, les hommes étaient plus forts que moi ; car deux ouvriers suffirent pour enlever de terre et mettre en place ces grosses pierres qui servent de couverture. Il y a beaucoup d'or enfoui sous les ruines. » Quand j'y entrai, je fus

(1) Le conseil. (L-s.)

suivi de tout ce qui se trouvait aux environs, et cela m'empêcha d'examiner le lieu avec soin. Je ne fus pas plus heureux à une seconde visite ; et lorsque j'y retournai au bout de quelques jours, des habitans de Syoùah me dirent nettement : « Tu es sans doute encore chrétien dans le cœur, autrement pourquoi venir si souvent visiter les travaux des infidèles ? » Afin de soutenir mon personnage, je fus obligé de renoncer à tout projet ultérieur d'examiner et de mesurer ces ruines, et il fallut me restreindre à des observations générales, que je vais présenter en détail comme elles s'offrirent à moi.

Oûmmebeda (1), c'est ainsi que les naturels nomment l'emplacement de ces ruines, est situé près d'un village appelé Charqyéh, ou Agrmyéh, entre ce village et une montagne isolée, où se trouve, dit-on, une source abondante d'eau douce. Les bâtimens sont tellement dégradés, qu'un simple observateur, qui ne forme son opinion que sur ce

(1) Quoique ce mot ait la forme arabe, je ne me permettrai pas de décider s'il doit être lu *oûmm bédahh*, emplacement vaste, ou bien *oûmm'a ébda'a*, pays merveilleux. (L-s.)

qu'il voit, et n'étend point ses conjectures à des notions antérieurement acquises sur une construction particulière qu'il doit tâcher de reconnaître, serait à peine en état, suivant moi, de concevoir la forme précise ou la destination primitive de ce bâtiment à l'époque de sa construction, en voyant ces amas informes et ces murs dégradés et déjoins. Ses matériaux feraient penser qu'il a été bâti dans les siècles les plus barbares, lorsque les troglodites (1) de ces contrées quittèrent leurs souterrains, et, dans leurs premiers essais d'architecture, empruntèrent leur style de leurs anciennes demeures, entassant rochers sur rochers, à l'imitation des logemens que leur fournissait auparavant la nature.

Je constatai, à l'aide de ma boussole, les positions générales du bâtiment; je trouvai que les murs extérieurs étaient construits de manière à regarder les quatre points cardinaux. L'aberration n'était que de douze degrés, et pouvait être attribuée aux variations de l'aiguille. La circonférence totale peut être de plusieurs centaines de verges. On la

(1) Voyez Hérodote, éd. de Wesseling, p. 284.

reconnaît et on la suit au moyen des fondemens d'un mur, dont plusieurs parties sont encore visibles, et qui paraît avoir été très-fort, à en juger par les masses subsistantes. Presque par-tout le mur extérieur a été abattu, et l'on a creusé et retourné le sol intérieur pour y chercher des trésors.

Au centre de cette aire spacieuse, on voit les restes d'un édifice, qu'on serait peut-être fondé à regarder comme le bâtiment principal (1), et dont tous les autres n'étaient probablement que les accessoires ou les dépendances.

La partie septentrionale de ce bâtiment est assise sur une roche calcaire, qui s'élève au-dessus du niveau général de l'enceinte, d'à-peu près huit pieds au-dedans des murs extérieurs. La hauteur de l'édifice paraît être d'environ vingt-sept pieds; sa largeur de vingt-quatre, et sa longueur de dix à douze pas. Les murs ont six pieds d'épaisseur; ils sont au-dedans et au-dehors construits en grandes pierres de taille, dont les interstices sont remplis de chaux et de gravier. Le plafond est formé de gros blocs de pierre, tra-

(1) Voyez la note, appendix, n^o. I.

vaillés de manière à couvrir tout le bâtiment. La largeur de chacune de ces masses est d'environ quatre pieds, et leur épaisseur de trois. Une de ces pierres s'est brisée en tombant ; tout le mur méridional est également tombé, et presque tous les matériaux ont été enlevés. Mais on n'a pu déplacer les fragmens considérables qui sont tombés du toit, et que les ancêtres de la génération actuelle avaient apportés de la carrière, et transportés en entier au sommet de l'édifice. Telles sont les vicissitudes de l'art, du savoir et des forces humaines, aussi bien que de la prospérité des grandeurs d'ici-bas !

Les pierres qui sont tombées, gissent enfoncées dans la terre. Leur surface est moins élevée que la base de la portion encore subsistante du bâtiment, et leur base est presque de niveau avec l'aire de la grande enceinte. La forme des pierres tombées du mur méridional donne lieu de présumer que cette extrémité de l'édifice originale avait son plancher ou sa base moins élevée que celui de la partie septentrionale. Le bâtiment a trois issues ; la principale est au nord, et les deux autres à l'est et à l'ouest. Les murs intérieurs, à partir de la moitié de leur élévation au-

dessus du sol , sont ornés d'hiéroglyphes sculptés en relief ; mais il paraît qu'on n'a pas donné assez de saillie aux figures pour qu'elles résistassent aux ravages des saisons et du tems. Elles sont entièrement effacées en quelques endroits , sur-tout au plafond.

On voit sur différentes parties de la muraille, des traces de peinture , et la couleur paraît avoir été verte. Je ne pus rien découvrir qui annonçât que l'édifice eût été revêtu ou incrusté d'une pierre ou d'une substance plus précieuse. A quelques pas de la principale entrée , je remarquai deux pierres rondes , d'environ trois pieds de diamètre , et pourvues d'entailles , comme pour recevoir la base d'une statue ou de quelqu'autre ornement. La matière qui a servi à toute la construction , est une pierre à chaux , contenant des pétrifications de coquillages et de petits animaux marins : cette pierre se trouve dans le voisinage (1).

(1) Il fut donc une époque où la mer couvrait ces déserts. Que l'on calcule le tems nécessaire pour la formation de ces pétrifications, pour la retraite des eaux à la distance où elles se trouvent actuellement de Syoùah , et que l'on ose contester ensuite l'incalculable antiquité du monde , ou plutôt l'éternité de la matière ! (L-s.)

En examinant les environs de ces ruines, je vérifiai que le sol contigu aux fondemens du mur extérieur vers le sud est marécageux, et j'appris qu'il renfermait des sources salées. Je demandai s'il n'existait pas près de là de source considérable d'eau douce. On m'en montra un ruisseau limpide, à un mille environ des ruines ; il prend son origine dans un bosquet de dattiers, au milieu d'un site très-beau et très-romantique. Cependant ce n'est point l'agrément de sa situation qui le rend recommandable aux yeux des habitans de Syoùah, mais l'opinion répandue parmi eux que son eau est un spécifique contre certaines maladies.

Je sens que cette description des restes d'antiquité qui se voyent près de Syoùah, est beaucoup trop superficielle et trop incomplète, pour qu'on en puisse tirer des inductions justes et exactes, et qu'on sera encore réduit aux conjectures sur la question de savoir si ce sont les ruines du fameux temple de Jupiter Hammon. On doit voir, d'après plusieurs détails que j'ai notés dans ma description, que j'avais dans l'esprit l'emplacement de ce temple, et qu'il était le principal objet de mes recherches. Les circons-

tances où je me trouvais , et dont le lecteur est déjà informé , m'empêchèrent de suivre ce grand objet d'une curiosité légitime, avec cette attention minutieuse et cet examen scrupuleux que j'aurais désiré y apporter. Supposé qu'en consultant les anciens auteurs , on juge que la comparaison des bâtimens ne vienne pas à l'appui de mon hypothèse , plusieurs autres raisons m'autoriseraient à soutenir que Syoùah fut la résidence des anciens hammonites. Je tire cette conséquence de la situation relative du pays , de la qualité du sol , de sa fertilité , de la non-existence d'un territoire aussi riche dans les environs , fait qui m'a été certifié par les habitans. De plus , indépendamment de la certitude qu'il a existé jadis en ce lieu un bâtiment vaste et magnifique , je tire une conséquence ultérieure des nombreuses catacombes qui se voient dans les environs , et dont j'aurai occasion de parler plus en détail. A l'égard du célèbre temple de Hammon , quand bien même la description que j'ai donnée des traces existantes de l'édifice ne s'accorderait pas exactement avec les notices générales qui nous ont été transmises , je n'en persisterai pas moins à croire ,

d'après l'aspect général et la situation de ces ruines, qu'elles peuvent être les restes de ce temple. Si on pouvait se procurer le dessin et l'explication des figures hiéroglyphiques qui décorent les murs intérieurs, on serait en état de décider la question.

J'ajouterai qu'ayant pris des informations au sujet du Santaryeh de l'Edrycy (1), je ne trouvai personne qui en connût même le nom ; mais on me dit qu'à sept journées de Syoùah, à six journées du Fayoùm, et à deux ou trois (2) de Béléd Djorâdeq, il existe une contrée semblable à Syoùah, et dont les habitans, moins nombreux, parlent la même langue. Je croirais que ce pays est la petite Oasis des anciens ; je n'en parle que par ouï-dire ; il me fut impossible de m'en procurer une description plus exacte et plus détaillée. Il est peut-être situé au sein des montagnes qui traversent le grand désert, près d'Oûmm Êssoghéïr, en s'étendant vers le sud.

Je passe aux catacombes qui se trouvent dans le territoire de Syoùah, et que je fus à

(1) Voy. mes additions, à la fin du volume. (L-s.)

(2) La distance de Béléd Djorâdeq n'est pas clairement énoncée dans l'original.

portée d'examiner plus amplement , attendu qu'elles sont situées dans des lieux plus écartés , et où j'étais moins exposé aux regards.

Si j'ai bien compris ce que me dit un habitant de Syouah , qui m'accompagna dans cette expédition , il y a quatre endroits différens où l'on trouve de ces catacombes. Le premier se nomme Béléd él - Kâffer ; le second , Béléd él-Roumy. Ces deux mots signifient la même chose ; savoir , lieu ou ville des infidèles (1). Le troisième se nomme El-Motâ , ou lieu d'inhumation ; le quatrième , Béléd él-Khamis ou Gamis. Je tournai particulièrement mes recherches du côté d'El-Motâ , qui est à environ un mille au nord-est de Syouah. C'est une colline pierreuse , dont la pente est remplie de catacombes ; mais les plus remarquables se voient sur le sommet. Chacune a une entrée séparée , et on y descend par des marches douces et graduées ; le passage , qui commence à l'ouverture , conduit à une porte où le local s'élargit , et il y a , de chaque côté , de petites

(1) Plus exactement , pays de l'infidèle , pays du grec ou de l'européen ; car le mot *roum* désigne l'Anatolie (la Grèce moderne) et quelquefois l'Europe. (L-s.)

excavations pour contenir les momies. Les pierres qui s'élèvent du seuil sont taillées dans une forme qui indique qu'elles soutenaient jadis une porte qui fermait l'entrée. Les catacombes varient pour l'étendue ; chacune est travaillée avec beaucoup de soin et d'élégance , sur-tout la plus élevée qui ne renferme aucun vestige de momie ; on en trouve des restes dans les autres. Je cherchai long-tems en vain une tête entière ; je trouvai des fragmens de têtes , et sur-tout des occiputs en quantité , mais aucun avec les langes qui avaient dû les envelopper ; et dans ceux même qui étaient le mieux conservés , je ne découvris aucun indice qui annonçât qu'ils eussent jamais été remplis de résine. Les langes étaient encore adhérents à quelques côtés , mais gâtés au point de ne rien laisser distinguer , sinon que l'étoffe dont on avait enveloppé la momie était de l'espèce la plus grossière.

On a fouillé le terrain de toutes ces catacombes , dans l'espérance d'y trouver des trésors ; et je sus de mon guide qu'on a trouvé et qu'on trouve encore quelquefois de l'or dans ces sépultures.

Il est très - probable qu'on découvrirait

des momies entières dans les catacombes situées à une plus grande distance de Syoùah, du côté de l'ouest. Je tiens de personnes dignes de foi , qu'indépendamment des catacombes ouvertes , placées sur les montagnes , il y en a d'autres sous terre , dont l'entrée se trouve à une petite profondeur , et qu'il existe des âbiât êl-nassâry (maisons des chrétiens , dénomination qui est ici synonyme avec la qualité d'infidèles), des deux côtés d'un long passage souterrain , qui établit une communication entre deux montagnes à catacombes. Les catacombes qui existent sur le Djébel êl-Béléd , la colline où Syoùah est bâti , sont petites et composées d'une petite antichambre , qui , en général , conduit à deux enfoncemens où les momies étaient déposées. Les plus remarquables de ces tombeaux sont deux cavernes , élevées et spacieuses , situées du côté du nord. L'une a vingt pieds carrés , l'autre seize , et toutes deux sont ouvertes au nord.

Il y a deux autres cavernes de pareille dimension , mais moins élevées , qui se voient à l'ouest de Syoùah , et qui se dirigent vers Aùdjélah. L'entrée en est basse et étroite , et les deux excavations si voisines , que la

séparation n'a pas plus de dix pouces d'épaisseur, ainsi que le prouve une petite fente qu'on y a pratiquée.

En quittant ce sujet, tout ce qui me reste à ajouter, c'est qu'il existe dans la plaine la plus voisine de Syoùah, du côté de l'ouest, d'autres ruines massives d'un bâtiment quelconque; mais elles n'offrent aucun garant ou indice d'une antiquité aussi reculée que celle qu'il est permis d'attribuer aux premières.

SECTION VI.

Départ de Syoùah. — Voyage à Chiakhah, et danger que le voyageur y courut.

Après avoir passé huit jours à Syoùah, nous pliâmes nos tentes, le 29 septembre, à trois heures de l'après-midi; et une marche de trois heures nous conduisit de nouveau au pied d'une colline où nous campâmes. Le lendemain, nous nous remîmes tard en route; nous fûmes retenus jusqu'à une heure, parce qu'on cherchait un esclave qui appartenait à un officier de la cour du sulthân de Fezzân, et qui s'était caché pour ne pas suivre la kâravâne. Durant cette perquisition, je

m'éloignai , avec le projet d'examiner des catacombes que j'apercevois sur les montagnes voisines ; mais je fus arrêté , à quelque distance du camp , par un lac de sept ou huit milles de tour , que formait , à la base de la montagne , le confluent de plusieurs sources et des petites mares grossies et confondues ensemble par les pluies de la saison. En retournant vers les tentes , je pris ma lunette pour considérer ces curiosités qu'il ne m'était pas possible d'observer de près ; et , le premier objet qui s'offrit à mes regards , sur la montagne , fut le nègre qu'on cherchait. Je ne parlai point de ma découverte ; ce malheureux était à l'abri de tout reproche , et l'extrême sévérité de son maître l'avait seule porté à s'enfuir. Je suis fâché de dire qu'il avait peu d'espérance de compléter son évasion , attendu que les habitans de Syouah avaient promis de le livrer. Il y avait déjà une demi-heure que le soleil était couché lorsque nous nous arrêtâmes. Le lendemain, nous nous mîmes en route, deux heures avant le point du jour , et nous fîmes halte à neuf. Dans la quatrième journée , nous parvînmes dans la fertile vallée de Chiakhah.

Les montagnes que nous suivîmes depuis Syoùah jusqu'à cette vallée , sont des ramifications de celles que nous avons vues dans le désert , comme je l'ai dit , au nord , et souvent à une petite distance de notre route. Elles s'élèvent brusquement du niveau de la plaine , avec la roideur d'un précipice , et elles offrent l'aspect d'un rocher nud , sans le moindre revêtement de terre ou même de sable. Leur forme extérieure , jointe au sable marin qui couvre le désert , indique que cette vaste étendue a été submergée , et cela postérieurement au déluge universel. On voit , dans la plaine sablonneuse qui s'étend au pied de ces montagnes , la superficie d'un immense rocher calcaire , qui ne renferme aucune trace de pétrification , tandis que les montagnes adjacentes sont composées de pierre calcaire , remplie de débris d'animaux marins et de coquillages. Les couches de toutes ces montagnes sont horizontales.

A l'ouest de Syoùah , je trouvai deux bancs ou monceaux de coquillages calcinés , dont quelques-uns avaient plus de deux pouces de longueur. Mon interprète me dit que , marchant à quelque distance de moi , il avait vu une montagne isolée et sans con-

nexion avec d'autres, qui était entièrement composée de coquillages. On rencontre, dans tout cet espace, plusieurs de ces grands amas isolés; et les joints ou interstices de leurs couches de pierre, toujours horizontales, étant remplis d'une substance rougeâtre, friable et calcaire, ils ressemblent souvent à des pyramides : l'illusion est si complète, que plus d'une fois je conçus l'espoir mal fondé d'arriver près d'un monument de ce genre.

L'architecture des anciens égyptiens était gigantesque et démesurée; et des hommes dont le génie ambitieux élevait des masses qui en imposent tellement à l'imagination, pouvaient aisément concevoir l'idée de transformer une montagne en pyramide, de tailler un rocher monstrueux, déjà en partie adapté par sa forme au plan de la construction, et de le recouvrir en-dehors de pierres travaillées à leur guise. Des savans ont pensé que les pyramides de Djyzéh et de Ssakharah ne furent pas commencées dès la base; mais que c'étaient des collines de terre ou de pierre, taillées et recouvertes par le travail de l'homme. Cette conjecture est plausible. On peut néanmoins la combattre par des

raisons tirées de l'histoire et des sources les plus authentiques , où nous puisons la connaissance des faits et la justesse des inductions.

Je passe au récit d'un événement où je fus personnellement et principalement intéressé. Je le rapporterai en détail, parce qu'il est de la plus grande importance pour ma sûreté à venir, et pour le succès des découvertes dont je suis chargé. D'ailleurs, comme il m'a donné de la confiance dans mes moyens, et un surcroît d'encouragement toujours favorable à la réussite des entreprises, j'espère qu'il procurera de la satisfaction à mes commettans, en ce qu'il leur donnera l'espérance raisonnable de me voir remplir la grande mission qui m'est confiée.

Pendant que nous étions à Chiakhah, le calme et la sécurité dont nous avions coutume de jouir dans nos campemens, furent troublés par l'arrivée de quelques habitans de Syouah, qui parurent à environ huit heures du soir, et nous apprirent qu'une horde nombreuse d'arabes des environs du Fayoum parcouraient le désert, et se disposaient à fondre sur notre kâravâne. Ces messagers nous assurèrent en même-tems

que les habitans de Syoùah avaient résolu de venir à notre secours, et de nous escorter jusqu'à la prochaine station. Ils ajoutèrent que leur petite armée arriverait dans quelques heures, déterminée à tout risquer avec nous en repoussant l'attaque des bédouyns, dont ils estimaient les forces de huit cents à mille hommes. Notre chef, le cheykh des touâters, rassembla sur-le-champ les principaux de la kâravâne; il fut décidé de ne point abandonner notre poste, et d'attendre l'ennemi. Au moment où nous nous séparions, nous entendîmes braire dans l'éloignement quelques centaines d'ânes, qui nous annonçaient l'arrivée des habitans de Syoùah. Ils emploient cet animal dans leurs expéditions militaires, parce qu'ils y trouvent l'avantage de s'enfoncer plus aisément dans les défilés étroits et raboteux des montagnes, et celui d'éviter ou d'attaquer à leur choix leurs ennemis, qui sont obligés de se borner à marcher dans des défilés plus larges ou dans des vallées, soit qu'ils ne connaissent pas le pays, soit que les habitudes de leur monture demandent des routes plus sûres. On dépêcha aussitôt quelques hommes de la kâravâne, pour inviter les habitans de

Syouah à faire halte à un demi-mille de notre poste. La nuit se passa dans l'inquiétude et les alarmes : chacun tint ses armes prêtes, et se prépara à combattre le lendemain. Un peu avant le lever du soleil, les habitans de Syouah s'avancèrent à pied, et nous donnèrent lieu de craindre que nous ne fussions attaqués sur-le-champ par eux-mêmes. Quelques aùdjélyens allèrent à cheval au-devant d'eux pour connaître leurs intentions ; ils répondirent que la kâravâne n'avait rien à craindre. Le cheykh, informé de cette réponse, renvoya les messagers leur dire qu'il les regarderait comme des ennemis, et les traiterait en conséquence, s'ils avançaient d'un seul pas. Ils firent halte, se rangèrent en cercle, et invitèrent quelques aùdjélyens à venir conférer avec eux. Pendant tous ces mouvemens, je demeurais tranquille auprès de mon bagage : j'avais envoyé mon interprète s'informer de ce qui se passait. Le voyant revenir, et jugeant à sa contenance et à son empressement qu'il avait quelque chose d'important à me communiquer, je courus à sa rencontre. « Mau-
« dit soit, s'écria-t-il, en m'accostant, le
« jour où j'ai entrepris ce voyage ! Notre

« perte est inévitable à l'un et à l'autre. On
 « nous prend pour des chrétiens et des es-
 « pions , et nous serons infailliblement mis
 « à mort. » Cela dit , il me quitta , et courut
 au bagage , où il changea son fusil simple
 pour mon fusil à deux coups , et s'arma de
 deux paires de pistolets. Je lui reprochai sa
 pusillanimité ; je lui dis qu'une conduite
 ferme et résolue était seule capable de sauver
 nous et nos amis ; je lui représentai que sa
 manière d'agir était précisément de nature
 à confirmer les soupçons dont nous étions
 l'objet. J'ajoutai que , d'après ce qu'il avait
 dit lui-même , il n'avait rien à craindre ,
 puisqu'il avait été mahométan l'espace de
 douze années , et qu'il connaissait parfaite-
 ment la religion et les usages ; que j'étais
 seul exposé , et que j'espérais me soustraire
 au péril , pourvu qu'il n'intervînt pas dans
 ma justification. « Ami , répliqua-t-il , vous
 « ne voulez jamais entendre parler de dan-
 « ger ; mais , à l'heure qu'il est , vous ex-
 « pieriez votre témérité. »

Voyant que la terreur l'avait entièrement
 privé du sang-froid et de la réflexion néces-
 saires , je l'abandonnai à lui-même , et je
 m'approchai de cette assemblée tumultueuse ,

sans armes , mais d'un pas assuré et d'un air intrépide.

J'entrai dans le cercle ; je prononçai le salut des mahométans , *sélâm a'léï koum* ; mais aucun des hommes de Syoùah n'y répondit. Quelques-uns d'entr'eux s'écrièrent aussitôt : « Vous êtes du nombre des nouveaux chrétiens du Caire , et vous venez prendre des renseignemens sur notre pays. » Si j'avais eu pour lors sur le fanatisme musulman et sur le caractère des arabes les lumières que j'ai acquises depuis , je me serais justifié , d'après la teneur même de l'accusation : j'aurais dit que j'étais en effet du Caire , mais que j'avais fui de cette ville pour me soustraire à la domination des infidèles. Dans mon ignorance , je ne répliquai rien à cette clameur générale ; je m'assis et adressai la parole à l'un des chefs dont je connaissais la grande influence , et qui était venu souvent dans ma tente pendant que j'étais à Syoùah. « Dis-moi , frère , lui demandai-je , as-tu jamais vu trois cents hommes armés entreprendre un voyage de trois jours à la poursuite de deux individus qui avaient passé dix jours au milieu d'eux , qui avaient bu et mangé avec eux

« comme des amis, et dont les tentes leur
 « avaient été ouvertes à tous tant qu'ils
 « étaient ? Toi-même, tu nous as trouvés
 « en prières, et lisant le qorân ; et tu dis
 « maintenant que nous sommes des infi-
 « dèles du Caire, c'est-à-dire un de ceux
 « que nous fuyons ! Ne sais-tu pas que c'est
 « un grand péché de dire à un fidèle qu'il est
 « un payen ? » Je proférai ces mots d'un ton
 grave et décidé. Ils parurent me concilier la
 bienveillance de plusieurs membres de l'as-
 semblée, qui me montrèrent des dispositions
 favorables. Le chef, que j'avais interpellé,
 répondit qu'il n'avait engagé personne à nous
 poursuivre, et que, pour ce qui dépendait
 de lui, il était prêt à retourner à Syouah. Je
 me tournai pour lors vers un des assistans,
 qui faisait part aux gens de la kâravâne des
 accusations intentées contre moi. « Tais-toi,
 « lui dis-je. Plût à Dieu que je parlasse bien
 « l'arabe ! je ferais des questions à toi et à
 « cent de tes pareils qui sont moins instruits
 « que moi dans l'Islâm. » Un vieillard fit la
 remarque suivante : « Cet homme est plus
 « jeune que l'autre, et cependant plus cou-
 « rageux ? » Je continuai en ces termes :
 « Mon ami ne te craint pas ; mais tu dois le

« craindre. Sais-tu ce que c'est que de
 « taxer d'*infidélité* un homme qui vit avec
 » des sulthâns et des princes? » On voulut
 savoir dans quelles vues nous portions
 des papiers chrétiens. J'appris alors que
 mon interprète avait eu l'imprudence de
 montrer un passeport que j'avais obtenu
 du général Bonaparte, afin de n'être pas re-
 tenu aux postes français, où je devais passer
 pour joindre la kâravâne. En ce moment
 mon ami recouvra ses sens. Voyant que j'é-
 tais en vie, et l'assemblée moins irritée et
 moins véhémence que pendant mon premier
 interrogatoire, où il l'avait aigrie par des
 réponses inconsidérées et timides, il reprit
 courage et se tint debout, d'un air assez
 calme, tandis que j'expliquais ce qui s'était
 passé, partie en allemand (1), partie en
 arabe. Sachant néanmoins qu'on demande-
 rait le papier en question, et ne voulant pas
 m'en rapporter à sa prudence sur la manière
 de le produire, j'allai moi-même le chercher
 dans la tente, et je rapportai en même-tems
 un qorân. Je tendis le passeport au chef

(1) M. Hornemann est allemand, et il n'y a pas de
 doute qu'il parlât dans ce moment à son interprète. (L-s.)

des habitans de Syoùah ; après l'avoir déployé , il demanda s'il y avait dans l'assemblée quelqu'un en état de le lire. Malgré le danger de ma position , je ne pus m'empêcher de sourire à cette demande : on nous l'adressa également ; je répondis que nous n'entendions pas ce que renfermait ce papier , mais qu'on nous avait dit qu'il nous servirait à sortir du Caire sans éprouver de vexation. « Voici le livre que je com-
 prends », dit mon interprète en prenant le qorân de ma main. On nous ordonna d'en lire un passage , afin de prouver que nous étions réellement de la religion de Mohhammed. Notre habileté sous ce rapport allait fort au-delà de la simple lecture. Mon compagnon savait par cœur tout le qorân ; quant à moi , je savais même alors écrire l'arabe , et l'écrire avec élégance ; ce qui , aux yeux de ce peuple , était un degré éminent d'instruction. A peine eûmes-nous donné un échantillon de nos talens respectifs , que les chefs de notre kâravâne , qui avaient gardé le silence jusqu'alors , prirent hautement notre parti ; plusieurs habitans de Syoùah intervinrent aussi en notre faveur. En un mot , la scène se termina complètement à

notre avantage ; il y eut cependant des murmures dans la multitude , de la part de quelques individus , qui perdaient l'espérance de piller.

Ainsi ma prétendue qualité de mahométan fut pleinement établie , et je ne serai plus sujet à de pareilles enquêtes , où l'on exigerait peut-être des preuves plus décisives que je ne serais pas en état de fournir. Par ce moyen , je suis certain de voyager désormais avec sécurité ; et quoique j'aie lieu de regretter quelques pertes occasionnées par cet incident , un aussi grand avantage les compense avec usure.

Pendant le commencement de ma conférence avec les habitans de Syoùah et les voyageurs de la kâravâne , j'avais laissé mon bagage auprès de mon interprète. Dans l'excès de sa frayeur , appréhendant qu'on ne fouillât nos ballots , il en avait retiré mes fragmens de momies , mes échantillons de minéraux , les observations plus détaillées que j'avais faites dans ma route du Caire à Chiakhah , et généralement tous mes livres , et il avait chargé un esclave de confiance de mon ami l'arabe , de les enfouir dans une

mare. La chose avait eu lieu, et il me fut impossible de retrouver ces objets.

S E C T I O N V I I .

Départ de Chiakhah. — Arrivée à Audjélah.

Le cinquième jour, à compter de notre départ de Syoùah, nous quittâmes Chiakhah, et nous campâmes au bout d'environ quatre heures de marche. Le lendemain matin, en deux heures et demie, nous parvînmes à un canton appelé *Torfauc*, où nous fîmes halte pour nous approvisionner d'eau douce. Nous en partîmes à quatre heures de l'après-midi, et nous continuâmes notre marche jusqu'à huit heures du lendemain matin, à travers un désert, dont le niveau était interrompu par de nombreuses collines de sable. A huit heures, nous fîmes halte pour nous rafraîchir, et nous nous reposâmes jusqu'à deux, où nous recommençâmes à marcher jusqu'à huit du matin. Nouvelle halte jusqu'à une heure. A une heure, nous nous remîmes en marche. Nous voyageâmes toute la nuit, jusqu'à trois heures du matin. Le détachement avec lequel j'étais, découvrit

alors que, dans l'obscurité, nous nous étions séparés de la kâravâne. Nous résolûmes de faire halte, et d'attendre le jour. Nous plaçâmes notre bagage à côté de chaque chameau, pour pouvoir, en cas de besoin, recharger sans délai; et je me couchai sur le sable, tenant d'une main la bride, et de l'autre mon fusil. Je dormis profondément jusqu'au lever du soleil.

Nous aperçûmes alors notre kâravâne; et nous reconnûmes en même tems que nous n'étions qu'à un demi-mille d'un lieu fertile qui avait de l'eau en abondance. Nous nous y rendîmes sur-le-champ et nous y dressâmes nos tentes. La route de Torfauc à cet endroit, fut la plus désagréable et la plus fatigante que j'eusse rencontrée dans tous mes voyages. Les hommes et les animaux étaient si las et si épuisés, que tous se livrèrent au sommeil aussitôt qu'on eut déchargé le bagage. Nous nous reposâmes en ce lieu toute la journée; le lendemain nous partîmes pour Aùdjélah, nous arrêtant à de courts intervalles. Nous n'eûmes, tout compté, qu'environ neuf heures de marche. Nous ne nous pressions point, attendu que nous n'avions rien à craindre, étant sur un territoire ami.

Notre entrée à Mojabrah, l'une des trois villes qui dépendent d'Aùdjélah, fut solennelle et touchante, vu que la plupart des marchands de notre kâravâne y avaient leurs habitations et leurs familles. Le bey de Bengasi, lieutenant du bâchâ de Tripoli, qui résidait alors à Aùdjélah, envoya une vingtaine de ses arabes prendre note de la charge des chameaux. Ils exigèrent pour cela un léger droit. Ces arabes se mirent ensuite en rang, et formèrent l'aîle droite de notre kâravâne, disposée en forme de procession. Les marchands qui étaient à cheval composaient l'aîle gauche, et les pèlerins et le commun des arabes, le centre. A leur tête, marchait le cheykh, précédé d'un étendard verd. Les pèlerins marchaient en chantant; les arabes faisaient caracoler leurs chevaux. Cela dura jusqu'au près de Mojabrah. Là, une multitude de vieillards et d'enfans vint à notre rencontre, et nous leur vîmes recevoir les premiers embrassemens de leurs parens, qu'ils avaient cru perdus sans retour, à la nouvelle de l'invasion de l'Egypte par les français.

Nous dressâmes nos tentes dans un lieu attenant à la ville, et nous fûmes accueillis

avec beaucoup d'hospitalité. La nuit suivante, je continuai ma route pour Aùdjélah, dans la compagnie de deux marchands, dont l'un me procura un logement à mon arrivée, l'intention de la kâravâne étant de s'arrêter à Aùdjélah plus long-tems que de coutume.

Il y a trois villes dans le territoire d'Aùdjélah : Aùdjélah, la capitale, Mojabrah et Meledilah. Les deux dernières sont voisines l'une de l'autre, et toutes deux à quatre heures environ d'Aùdjélah. Mojabrah est au sud, Meledilah au nord du chemin que nous suivions. Mojabrah et Meledilah sont souvent comprises sous la dénomination générique de Fallo, qui désigne l'arrondissement.

Aùdjélah, ville qui était bien connue dès le tems d'Hérodote (1), couvre un espace d'environ un mille de circonférence. Elle est mal bâtie, et les rues sont étroites et mal-propres. Les maisons sont de pierre calcaire,

(1) Hérodote place Aùdjélah à dix journées de la ville des hammoniens. Melp. 182. — *Nota.* M. Hornemann employa neuf jours à son voyage d'Aùdjélah à Syouah, en partie par des marches forcées.

tirée des montagnes voisines ; elles n'ont que le rez-de-chaussée. Les appartemens sont obscurs, la lumière n'ayant d'autre issue que la porte. Ils sont, pour l'ordinaire, disposés autour d'une petite cour, sur laquelle donne l'entrée de chaque chambre, afin d'y procurer plus de jour. Les édifices publics sont encore plus misérables. Mojabrah est moins grande qu'Aùdjelah ; mais elle paraît plus peuplée à proportion de son étendue. L'agriculture est la principale occupation des habitans de Meledilah. Ceux de Mojabrah s'adonnent pour la plupart au trafic, et passent leur vie à voyager au Caire et au Fezzân. Les habitans d'Aùdjelah ont des inclinations plus sédentaires ; nous en avons cependant aussi quelques-uns dans notre kâravâne.

Ceux des habitans de ces villes, qui se livrent au commerce des kâravânes, tiennent ordinairement trois maisons : une à Kerdâceh, près du Caire ; une à Mojabrah, et la troisième à Zouylah, et quelquefois à Mourzoûk. Plusieurs ont une femme et un ménage dans chacune de ces maisons ; d'autres prennent une femme pour le tems qu'ils y passent, si le séjour de la kâravâne est

plus long qu'à l'ordinaire. Les hommes se consacrent à cette vie errante, depuis leur plus tendre jeunesse. De jeunes garçons de treize ou quatorze ans, accompagnèrent à pied notre kàravâne pendant le long et pénible voyage d'Aùdjélah au Fezzân, ou du moins ils montèrent rarement à cheval. En étudiant le caractère général de ce peuple, je ne pus m'empêcher de remarquer en eux une dégradation, un égoïsme, des inclinations basses et trompeuses, qui proviennent de l'habitude précoce d'un petit trafic et de la manière de le conduire, et qui établissent une différence marquée entre ceux qui s'y adonnent et ceux qui demeurent au logis.

Les gens de la campagne s'occupent de jardinage et d'agriculture ; mais ce dernier article n'a pas beaucoup d'extension. Les femmes sont très-habiles à fabriquer de grosses étoffes de laine, de cinq verges de longueur et d'une verge et demie de largeur, qu'on nomme *a'bbéh*, et dont on envoie des quantités considérables au Fezzân. Ces étoffes sont le principal vêtement de ces africains. Ils en enveloppent leur corps, sans même avoir de chemise par-dessous.

Les environs d'Aùdjélah sont des plaines

sablonneuses ; cependant le sol y est assez fertile , lorsqu'il est bien arrosé . On ne cultive pas une quantité de bled suffisante pour la consommation des habitans . Les arabes de Bengasi , située à environ treize journées de distance (1) , importent chaque année du froment et de l'orge ; et d'ordinaire leur kâravâne de bled est accompagnée de troupeaux de moutons destinés à être vendus .

Les habitans de cette contrée parlent généralement l'arabe ; mais leur idiôme vulgaire est un dialecte semblable à celui de Syoùah , dont j'ai parlé ci-dessus (2) .

(1) Suivant la carte de d'Anville , vers le 32^e. deg. 15 min. de latitude , et vers le 38^e. deg. 5 min. de longitude . Les géographes orientaux écrivent *Bernyq* , mot corrompu de Berenice , qui était l'ancien nom de cette ville . Elle se nommait aussi *Hesperis* . Voy. la carte d'Afrique de d'Anville , celle d'Arrowsmith , publiée à Londres en 1801. *Edrisii Africa* , curavit Hartmann , p. 305 , not. 6 , 2^e. éd. (L-s.)

(2) C'est-à-dire le berber . Voy. mes additions , à la fin de cet ouvrage . (L-s.)

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

*Description d'Aùdjélah, jusqu'aux confins
de Temissa.*

PEU de tems après notre arrivée à Aùdjélah, le chef de la kâravâne chargea quelqu'un d'aller reconnaître les aignades, jusqu'aux frontières du royaume de Fezzân. Cette précaution était nécessitée par la multitude d'hommes et de chameaux qui avaient grossi notre bande, déjà très-nombreuse. Il pouvait aussi arriver que, faute de pluie ou par d'autres causes, les sources qui se trouvaient le long de la route accoutumée, ne fournissent pas assez d'eau pour une troupe aussi considérable. Le messenger, qui avait ordre de faire la plus grande diligence, revint le neuvième jour avec l'heureuse nouvelle qu'il y avait de l'eau en abondance, et qu'il n'avait rencontré aucun obstacle qui pût troubler notre voyage.

En conséquence, le 27 octobre fut le jour

fixé pour notre départ d'Aùdjélah. Mon détachement et moi nous quittâmes cette ville la veille au soir, et nous campâmes en plein air, afin d'être les premiers à la sortie de la kâravâne. Le lendemain, nous partîmes avant le lever du soleil, et nous marchâmes vers l'ouest, en nous dirigeant par le sud. Notre kâravâne était augmentée de diverses compagnies de marchands venus de Bengasi, de Merote et de Mojabrah (1), formant en tout cent vingt personnes. Plusieurs habitants d'Aùdjélah et de Fallo nous accompagnèrent durant une partie de la route, et, comme pour nous rendre des honneurs, firent caracoler leurs chevaux et tirèrent leurs mousquets autour de nous. Ce détachement s'était à peine retiré, qu'un arabe accourant vers nous au galop, nous apprit que nous étions poursuivis par un gros corps de cavaliers, et qu'il était déjà tout près de notre arrière-garde. A cette nouvelle, les esclaves et les domestiques chassèrent sur-le-champ les chameaux vers une colline, et ceux qui

(1) Les deux derniers mots sont probablement mal orthographiés ; mais je manque de secours pour les restituer. (L-s.)

avaient des armes se réunirent, afin de protéger la retraite et d'empêcher l'irruption de l'ennemi et le pillage de la kâravâne. Au moment où nous nous disposions à combattre, nous fûmes heureusement détrompés. Les cavaliers appartenaient au bey de Bengasi, qui résidait alors à Aoudjélah, comme je l'ai dit plus haut. Au bruit de la décharge que nos amis avaient faite en notre honneur lorsqu'ils s'étaient séparés de nous, il avait cru que nous avions été attaqués, et il était venu à notre secours.

Nous nous remîmes en marche, et voyageâmes jusqu'au coucher du soleil, chacun se vantant de ses prouesses, de ses anciens exploits, et de ce qu'il aurait fait si les troupes du bey avaient été des ennemis.

Le soir, nous campâmes dans le désert, en un lieu privé d'eau, et si complètement stérile qu'il fut impossible d'y trouver un seul brin d'herbe pour nos chameaux, et que nous fûmes obligés de les repaître avec nos provisions.

Le second jour, nous avançâmes dans le désert, pendant douze heures. La plaine était composée de pierre calcaire, quelque-

fois toute nue, mais plus souvent couverte de sable mouvant.

Le matin du troisième jour, la scène changea un peu. Des montagnes détachées s'élevaient çà et là, et corrigeaient l'uniformité de la plaine que nous avions parcourue jusqu'alors. Ces éminences semblaient devoir leur origine à une base ronde de rocher calcaire, où les vents avaient accumulé des monceaux de sable, souvent à une très-grande hauteur. Cette région de collines et de montagnes est le commencement d'une chaîne de montagnes, appelée *Marāī*(1), qui s'étend fort loin au S. S. O., et qui paraît aussi prolonger ses ramifications vers le nord. Nous fîmes halte ce jour-là deux heures avant le coucher du soleil, afin d'attendre le retour de quelques touâters, qui s'étaient séparés de nous vers midi, en vue de chercher de la pâture pour leurs

(1) C'est ainsi que je crois devoir transcrire la prononciation du mot original *morai-je*, qui est certainement altéré, sans que je puisse le restituer avec quelque certitude. En lisant *Marāī*, ce mot désignerait l'endroit d'où l'on regarde, d'où l'on jouit d'une perspective, tel que le sommet d'une montagne. (L-s.)

chameaux. Nous dressâmes nos tentes au sommet d'une colline, au pied de laquelle était répandue une grande quantité de pétrifications de coquillages et de substances marines, enveloppées dans une pierre calcaire d'un grain très-doux.

Le quatrième jour, nous nous mîmes en route de grand matin, dans l'intention d'atteindre une aiguade, pour y camper. Durant la première moitié de la journée, nous voyageâmes dans une plaine continue, qui s'étendait sur les hauteurs de la montagne. Nous y étions parvenus du côté de l'est par une pente douce; mais en descendant du côté de l'ouest, nous trouvâmes la route escarpée et difficile. Les arabes l'appellent *Medhyq* (1). La descente est non-seulement escarpée, mais si étroite que toute la kâra-

(1) Lieu étroit et d'un passage difficile. Je n'hésite pas à substituer *Medhyq* au mot *Neddeek* (prononcez *Néddik*), qui se trouve dans le texte anglais. Je me crois d'autant plus autorisé à affirmer que l'on aura substitué un *n* à l'*m* qui devait se trouver dans le manuscrit, que *neddik*, de quelque manière qu'on l'écrive, n'offre aucune signification satisfaisante. Ma restitution au contraire se trouve appuyée sur la description même du lieu qu'il sert à désigner. (L-s.)

vâne fut forcée de marcher sur une seule file. La hauteur perpendiculaire de cette espèce de précipice , était d'environ quatre-vingts pieds. De la base au sommet , on découvrait une perspective magnifique. Une étroite vallée qui s'étendait bien au-delà de la portée de la vue , était illuminée à quelque distance par le lever du soleil , dont les rayons se dirigeaient obliquement sur la montagne que nous avions à franchir. En considérant l'éclat du spectacle et le niveau du terrain qui s'offrait à nous dans le lointain , nous apercevions entre nous et lui un premier plan composé de rochers bizarres , et d'abîmes escarpés et effrayans qui étaient encore dans l'ombre. Le contraste de ces deux tableaux , l'un brillant et l'autre terrible , fit la plus vive impression sur nos âmes , dans ce moment où , suspendus en quelque sorte à cette élévation prodigieuse , nous avions à réfléchir sur la difficulté et le danger de notre descente dans la plaine. Je ne suivis pas l'étroit sentier de la kâravâne ; je me frayai une route particulière , non sans péril et sans difficulté. Parvenu à la base de la montagne , je trouvai un morceau de bois pétrifié , long d'environ deux pieds et large de

huit pouces. C'est le seul fragment de ce genre que j'aie vu dans ce canton. Dans la plaine, à quelque distance, se voyaient de grosses pierres, ou plutôt des rochers. Ils sont là, suivant toute apparence, depuis le tems de quelque grande inondation (1); tout ce que j'avais vu auparavant et tout ce que je vis alors, me porta à placer cette inondation postérieurement au déluge dont parle l'écriture sainte. Je jetai d'un peu loin un regard sur le Medhyq. Les formes étranges de ces rochers brisés ou séparés les uns des autres, me confirma dans l'idée d'une submersion, et me persuada que ce déluge était venu de l'ouest. Nous dirigeâmes ensuite notre marche le long de la vallée, que bordaient

(1) Voy. Strabon, p. 49, 50, éd. de Casaubon.

Nota. On nous permettra de donner au moins le précis du passage seulement indiqué dans l'édition originale de ce Voyage. « Comment au milieu des terres, à la distance de deux et trois mille stades, trouve-t-on des coquilles d'huîtres et des mares, ainsi que des lacs remplis d'eau de la mer? Aux environs du temple d'Hammon et sur le chemin qui y conduit, dans une étendue de trois mille stades, sont dispersées des coquilles d'huîtres et une grande quantité de sel. On y rencontre aussi des débris de vaisseaux, etc. » (L-s.)

des montagnes presque aussi hautes et de la même configuration que celles que nous avions franchies. Elle s'élargit enfin et se termina dans une plaine nommée *Sultin*, où nous campâmes à une heure, après dix de marche, ayant de l'eau en abondance, afin de remplir nos outres pour les jours suivans.

Le cinquième jour et le sixième, nous voyageâmes à travers le désert ; car on peut bien lui donner ce nom, à cause de sa nudité, quoique les sources y abondent par-tout. Je croirais néanmoins que l'eau y est saumâtre, attendu que les arabes n'y creusent point de puits.

Le septième jour, nous marchâmes entre des chaînes de montagnes. Le soir, nous arrivâmes à un endroit où il y avait non seulement de la verdure, mais des arbres, et cela dans un espace très-étendu. Nous campâmes sous ces arbres ; et pendant une bonne partie du jour suivant, nous continuâmes notre route à travers un véritable bosquet. Nous rencontrâmes ensuite un désert hérissé de montagnes, de rochers calcaires et raboteux. Ce fut du haut de l'une de ces éminences que j'observai pour la

première fois la région montueuse d'Haroudje (1), si connue et si redoutée des voyageurs. Les récits merveilleux des maux qu'on y avait soufferts, et dont on m'avait entretenu chemin faisant, l'aspect noir et dépouillé du paysage, excitèrent ma curiosité; et je devançai la kâravâne pour examiner une montagne plus basse, qui, semblable à un promontoire, se présentait sur le premier plan de la perspective. Le sol du désert était pierreux dans ses environs, et les pierres étaient calcaires. La montagne avait la forme d'un cône tronqué. Je pense que ses couches étaient jadis horizontales, comme celles des montagnes où nous avons passé, mais qu'une convulsion intérieure les a brisées, bouleversées et confondues, comme elles le sont aujourd'hui. La substance dont la montagne est formée, ressemble au basalte ferrugineux par la couleur et par la nature de ses fragmens; et je crois qu'elle appartient à ce genre. Des chaînes amoncelées de montagnes noires et stériles succèdent à celle-là, et forment toute la perspective.

(1) *Harutsch*. Je ne connais aucune relation qui fasse mention de ces montagnes; je serais tenté de lire *boroudje*, remparts, murailles. (L-s.)

Comme la kâravâne approchait, je descendis de ma monture, et m'assis près d'une grande pierre qui me servit de table. J'y participai au repas frugal que les arabes portent avec eux en pareille occasion. Lorsque je me levai, la kâravâne avait passé la proéminence de la montagne et avait disparu. Cependant, le terrain étant solide, et le chemin facile à retrouver, je n'eus point d'inquiétude; mais après une heure de marche, un peu surpris de ne point apercevoir mes compagnons de voyage, je pris ma lorgnette. Je découvris à quelque distance quatre marokyns que j'acostai. Ils me dirent que la kâravâne avait déjà fait halte à peu de distance du chemin, pour laisser paître les chameaux, et qu'eux-mêmes cherchaient de l'eau pour appaiser leur soif. L'idée me vint de les accompagner; mais je craignis d'inquiéter mes gens par une plus longue absence; je n'eus pas de peine à découvrir et à rejoindre la kâravâne, dont les feux étaient pour lors allumés.

Le neuvième jour, nous voyageâmes entre des montagnes noires et stériles. Notre route serpentait à travers des ravines étroites et effrayantes; elle s'élargissait un peu de tems

en tems ; nous rencontrions de l'herbe , et quelquefois même un arbre ; quelquefois aussi nous nous trouvions dans une vallée , dont l'herbage était brillant de fraîcheur , et croissait en abondance ; parce que les pluies fréquentes qui tombent dans cette région montagneuse , laissent , en se retirant , le sol imprégné de principes féconds.

Notre station ne présentait que des marès d'eau de pluie descendue des montagnes. Elle était située à l'extrémité d'une vallée d'environ six milles de tour , qui non-seulement étalait une riche verdure , mais encore produisait des arbustes et des arbres. Nous y vîmes des gazelles , mais elles étaient si timides qu'il nous fut impossible d'en approcher d'assez près pour tirer dessus.

Nous passâmes les dixième , onzième et douzième jours à marcher presque sans interruption dans cette horrible solitude. Cependant nous ne pûmes avancer autant que nous le désirions. Tantôt nous étions obligés de nous détourner de la ligne droite pour suivre les sinuosités de notre unique sentier ; tantôt il fallait cheminer lentement et avec difficulté , pendant un demi-mille , sur des couches de pierres vacillantes. Dans le cours

d'une de ces journées , je hasardai une promenade au sud , accompagné de mon domestique arabe et de quelques toûâters. Nous pouvions sans effort devancer à pied la kâravâne , embarrassée comme elle l'était dans sa marche. Je trouvai par-tout l'aspect des montagnes semblable à celui qu'elles offraient au voyageur dans la route ordinaire , avec cette seule différence que l'œil était effrayé de tems en tems par des vues encore plus terribles. Il était naturel que l'on fît passer le chemin par les vallées les moins escarpées.

Dans l'après-midi du neuvième jour , nous passâmes enfin de cette contrée ténébreuse dans une vaste plaine. Nous continuâmes d'y marcher pendant quelques heures , et nous parvînmes à des chaînes de montagnes basses et calcaires. Vers le coucher du soleil , nous assîmes notre camp à l'entrée du défilé qui conduit à travers ces montagnes.

Le quinzième jour au matin , je me plaçai à l'avant-garde de la kâravâne ; elle était principalement composée de pauvres pèlerins , qui se hâtaient de précéder les autres voyageurs , dans l'intention d'appaiser leur soif les premiers , à la source que nous

devions atteindre ce jour-là. En y arrivant, j'aperçus un puits déjà nettoyé et en bon état, et plusieurs touâters couchés à l'entour. Je me mis près d'eux, et me disposai à déjeûner. Un vieillard s'était frayé un chemin plus court à travers le sable, afin d'arriver plutôt au puits. Après que nous nous fûmes salués mutuellement, je lui offris une poignée de dattes et un peu de viande. Il accepta le tout avec reconnaissance, baisa mon présent et le frotta contre son front. Il posa ensuite ses provisions sur la terre, alla à la source, continua de boire pendant un tems considérable, et récita avec beaucoup de dévotion sa prière d'*él-hamdou lillahi* (1). Il me dit que depuis trois jours il se voyait privé de la portion d'eau qui lui était nécessaire. Il avait environ soixante ans, à ce que j'appris de lui-même; et c'était la troisième fois qu'il se rendait de Fêz à la Mekke, sans avoir les moindres

(1) Louange à Dieu, ou bien *él-hamdou lillahi rehbi a'âlemyn* (louange à Dieu, maître de l'univers). C'est une prière éjaculatoire que les musulmans répètent souvent dans la même journée. (L-s.)

commodités pour voyager, sans aliments préparés pour sa subsistance, et même sans provision d'eau, excepté ce que la commiseration et l'estime que lui attirait son pèlerinage, pouvaient lui faire obtenir de la charité et des égards des voyageurs mieux pourvus que lui.

Nous nous reposâmes en ce lieu le reste du jour, à quatre heures de marche de notre dernier campement. Notre chef envoya un messenger à Mourzoûk, annoncer l'arrivée de la kâravâne sur la frontière du royaume, et porter une lettre respectueuse individuellement adressée au sulthân par chaque marchand.

Le seizième jour, en comptant celui de notre départ d'Aùdjélah, nous rentrâmes dans la société humaine. Une marche de neuf heures nous conduisit à Temissa, village situé dans le territoire de Fezzân.

SECTION II.

Observations sur la région de Haroudje.

Le désert montueux de Haroudje est la région la plus remarquable qui s'offrit à

à mes regards durant ce voyage. On m'a assuré qu'elle avait sept journées d'étendue du nord au sud, et cinq de l'est à l'ouest. Mais dans un voyage subséquent du Fèzzân à Tripoli, je rencontrai une nouvelle branche du Haroudje, et on me dit qu'il s'étendait encore plus loin à l'ouest. J'appris aussi à Mourzoûk qu'il y avait des montagnes noires sur la route qui conduit vers le sud à Bornou, sur les hauteurs desquelles le climat est très-froid, et d'où les habitants de Mourzoûk tirent le fer qu'ils emploient. Et je conjecture que cet espace montueux peut être encore une branche du Haroudje, quoique, dans le fait, je n'aie ni renseignements positifs à cet égard, ni preuve de la jonction immédiate ou de la connexion de ces deux contrées.

Le tableau raboteux, brisé, sauvage et terrible à-la-fois que présente ce désert, donne fortement lieu de supposer qu'une révolution volcanique imprima dans un tems quelconque à sa surface son apparence actuelle de bouleversement. Nulle part, les inégalités du sol n'y sont d'une grande élévation. L'aspect général de la contrée offre des chaînes continuelles de collines, pro-

longées en différens sens , ne s'élevant que de huit à douze pieds au-dessus du niveau du sol intermédiaire , et entre les ramifications desquelles de hautes montagnes isolées, dont les flancs sont très-escarpés dès leur base , s'élèvent d'un terrain absolument plat, sans aucune progression de pente. Les arabes donnent le nom de *Ésthr* (1) à une montagne de ce genre , située à moitié chemin dans ce désert et au nord de la route de notre kâravâne. On dirait qu'elle est fendue depuis le milieu jusqu'au sommet. Je ne pus l'examiner en détail ; mais à la première halte , j'eus occasion d'en observer une autre de la même nature.

Celle-ci , depuis la base jusqu'à la cîme, était couverte de pierres détachées , semblables à celles que forment les collines inférieures. La petite plaine d'où elle s'élevait , était ceinte de plusieurs rangs de collines , pareilles à celles que j'ai décrites plus haut, se confondant les unes avec les autres, et liées en forme de muraille. La plaine

(1) Ou *Esthur* (séries, couches de pierres), et non *stres*, comme on lit dans l'original. Ce dernier mot n'a pas même la forme arabe. (L-s.)

était couverte de sable mouvant , blanc ; sur lequel étaient irrégulièrement épars de gros blocs de pierre , de la même nature et de la même substance que les pierres généralement répandues dans ce désert. J'eus quelque peine à me procurer un échantillon de la couche de terre qui se trouvait sous ce sable. Elle me parut alors ressembler à des cendres vomies par un volcan ; mais j'ai perdu depuis le papier qui renfermait cet échantillon ; et je ne puis confirmer davantage l'exactitude de ma première observation. Je trouvai , dans le voisinage de cette montagne , des pierres moins grosses et de couleur rougeâtre , semblable à celle des briques cuites. Il y en avait dont une moitié était rouge et l'autre noirâtre. La partie rouge n'avait ni le même poids ni la même densité que la noire. La première est plus poreuse et plus spongieuse , et ressemble en général aux scories des métaux.

La substance pierreuse , qui constitue la masse de ces montagnes , varie en couleur et en épaisseur. Elle est en quelques endroits lourde et compacte ; dans d'autres , elle a de petits trous et de petites cavités. Ces sortes de pierres sont entremêlées ; et je n'ai décou-

vert dans l'une ou dans l'autre , aucune matière ou substance hétérogène.

Le gisement de ces pierres est parfaitement horizontal , mais souvent dérangé. Des parties de la première couche se mêlent avec la seconde , et celle-ci avec la troisième. Tantôt les couches prennent une direction oblique ; tantôt elles sont mêlées confusément. Quelquefois il n'en paraît pas du tout ; et une suite de collines basses est formée d'une masse solide de roc , avec des fentes dirigées vers le nord. On voit aussi de loin en loin dans les portions de la plaine qui sont dépouillées de sable ou de terre végétale , des rochers à fleur de terre , dont la substance est la même. Toute cette région de monticules , de collines , de rochers et de montagnes , est de tems en tems entrecoupée de vallées où l'on rencontre par fois de l'eau ; et quoique le sol ne soit que du sable blanc , il est assez fertile pour produire des arbres isolés et du fourrage pour les animaux. Ces espaces productifs offrent çà et là des indices de gibier. Souvent , lorsque je croyais pouvoir me donner ce plaisir sans courir risque de m'égarer , j'entrais dans un de ces étroits vallons qui paraissait se di-

riger dans le même sens que la route de la kâravâne. Il me conduisait à des défilés encore plus étroits et plus raboteux ; et je me repentais de mon imprudence , me voyant ainsi séparé de mes compagnons de voyage , et exposé aux attaques des bedouyns , sans autres garans de ma sûreté que mon sabre et mes pistolets. Je me rappelais néanmoins , en rejoignant la kâravâne , que le danger n'avait pas été considérable. En effet , comment un voleur arabe attendrait-il un voyageur dans un pareil lieu ? ou comment supposerait-il que quelqu'un fût assez hardi pour s'y aventurer loin de sa troupe , à moins que ce ne fût un pauvre pèlerin de Marok , occupé à chercher de l'eau ?

Dans le cours de ces promenades , je remarquai sur le flanc d'une des vallées dont il s'agit , une issue étroite , vers l'extrémité de laquelle les sommets des rocs se touchaient immédiatement et formaient une caverne profonde d'environ neuf pieds et large de cinq. Frappé de son aspect et de sa situation dans ce canton solitaire , obscur et mélancolique , j'éprouvai les mêmes sensations que si j'avais vu l'entrée du

monde souterrain, et l'avenue même des enfers.

Mon interprète me dit qu'un jour où j'avais pris un autre sentier que la kâravâne, qui marchait alors à une égale distance des montagnes, il avait vu une caverne où les pierres étaient noires à une grande profondeur au-delà de laquelle il y avait une couche de pierres blanches. Dans mon voyage postérieur de Fezzân à Tripoli, comme je traversais le désert que je prenais pour une continuation du Haroudje, je vis moi-même des rangées de collines de basalte, qui alternaient avec des rangées de collines calcaires. Mon interprète m'apporta un échantillon de pierre blanche tirée de la caverne qu'il avait vue; mais je pense qu'il n'avait pas été heureux dans son choix : ce n'était qu'un morceau de terre argileuse durcie, comme il s'en attache souvent aux pierres à chaux.

Sous le rapport de la multitude des collines et de la singularité de leurs rangées et de leurs directions, le Haroudje présente quelque analogie avec les excroissances des montagnes limitrophes dont je parle dans mon autre voyage. Il leur ressemble aussi quant aux pierres dont le sol est jonché; mais

avec cette différence, qu'elles n'y sont que d'une seule espèce, particulière à ce canton. Les plaines couvertes de roche nue, et le sable blanc et mouvant qui couvre d'autres espaces, autour des montagnes et au-dessus de leur base, quoiqu'à une hauteur peu considérable, sont encore des points d'analogie.

Attenant le Haroudje-êl-Açoûad, ou Haroudje noir, est situé le Harondje blanc, ou Haroudje-êl-Abyadh. Le pays compris sous cette dénomination, est une vaste plaine entremêlée de monticules isolés; il s'étend jusqu'aux montagnes qui commencent près du Fezzân. Les pierres qui couvrent la surface de cette plaine, ont l'air d'être vernies. Il en est ainsi de toutes les autres substances; et même des rochers qui interrompent de tems en tems le niveau. On trouve parmi les pierres des débris de grands animaux marins pétrifiés, et plus souvent encore, des coquilles fermées et converties en masse solide. Ces coquillages, frappés ou jetés contre d'autres avec force, rendent un son aigu; et leur cassure a l'apparence du verre.

Les arabes comprennent dans le Haroudje-êl-Abyadh, les collines basses, nues et cal-

caires qui bordent la plaine ; mais leur nature est très-différente. De toutes les rangées que j'ai vues , c'est celle-ci qui contient le plus de pétrifications. Ces montagnes sortent de terre par un escarpement immédiat ; la substance dont elles sont formées n'est que de la pierre à chaux friable , où les pétrifications ont si peu d'adhérence , qu'on peut les arracher sans effort. Ce sont des conques , des limaçons , des poissons et autres substances marines. Je trouvai des têtes de poissons qui auraient suffi pour la charge d'un homme. Il y a , dans les vallées adjacentes , une grande quantité de coquillages , de la même espèce que ceux qu'on trouve dans la grande plaine , et qui semblent vernis , comme je viens de le dire.

SECTION III.

Arrivée à Temissa (1), et voyage ultérieur.

Nous étions encore à une journée de marche de Temissa , lorsque les habitants de

(1) Cet endroit ne se trouve indiqué sous ce nom dans aucun des géographes arabes que j'ai consultés , tels que

ce lieu vinrent saluer la kâravâne et la félicitèrent de son arrivée. Ils nous firent des questions sans nombre, relativement à notre santé, en y mêlant des vœux pour la paix, dans le stile et à la manière des arabes. La répétition continuelle des mêmes mots me parut extraordinaire ; mais on me donna bientôt à entendre que, suivant l'usage du pays, c'était la marque d'une éducation distinguée. Plus un homme était noble et bien élevé, plus il réitérait ses questions. Un jeune homme élégamment vêtu, attira particulièrement mon attention, comme étant un adepte dans l'art de les multiplier et de les renouveler. Ayant abordé un arabe d'Aùdjélah, il lui prit la main et employa un tems considérable à le combler de politesses. L'arabe fut ensuite obligé de doubler le pas, afin de rejoindre ses compagnons ;

Aboùlfédâ, l'Edrycy, âl-Bâkoûy, etc. ; mais je ne doute pas que ce ne soit le même endroit que le Medherâm Tyça de l'Edrycy, qui le place à deux journées de Zoûylah et à quarante milles d'Ankâlâs (grande ville du royaume de Kavâr), en suivant le cours du fleuve. d'Anville pense que cette ville est la même que le *βέδριον* de Ptolémé. Voyez *Edrisii Africa*, p. 139 et 303, 2^e. éd. (L-s.)

mais le jeune homme du Fezzân craignit qu'on ne le soupçonnât de manquer de savoir vivre, s'il le quittait si promptement, et pendant près d'un demi mille, il courut à côté de son cheval, sans lui tenir d'autres propos que ceux-ci : Comment te portes-tu ? Eh bien ! comment cela va-t-il ? Loué soit Dieu de ce que tu es arrivé en paix ! Dieu te fasse paix ! Comment te trouves-tu, etc.

En approchant de Temissa, les pèlerins se rangèrent en ordre avec leur timbale et leur drapeau verd. Les marchands formèrent une troupe, à la tête de la kâravâne, faisant caracoler leurs chevaux tout en nous servant de guides. Ce fut dans cet appareil que nous gagnâmes le lieu de notre campement, situé près de la ville. Pendant ce tems-là, les femmes rassemblées hors des murs nous saluaient à la manière arabe, par des exclamations joyeuses et réitérées, auxquelles nous répondîmes par une décharge de nos armes à feu. Ces civilités mutuelles durèrent jusqu'à ce que nous eussions dressé nos tentes dans un bosquet de dattiers.

La gaîté, les félicitations régnèrent ce jour-là dans la kâravâne, sur-tout parmi les marchands. Depuis bien des années peut-

être, la kâravâne n'avait pas eu, en sortant du Caire, une perspective aussi triste et aussi effrayante que dans cette conjoncture, où une armée d'infidèles s'était emparée si subitement de la principale ville d'Afrique, avait détruit la domination des mamloûks et menacé d'abolir tout-à-coup le commerce des esclaves, qui est le principal moyen de subsistance de cette kâravâne. L'apparition d'une horde de bédouyns nous avait donné l'alarme peu de jours après notre départ du Caire. Il était réellement extraordinaire que nous eussions atteint Syoùah sans être attaqués. Il n'y avait pas long-tems que les arabes avaient poussé la hardiesse jusqu'à franchir les postes des français, et voler tout près de la capitale. Pendant notre séjour à Syoùah, nous avons été informés des mouvemens de différentes hordes de bengacy et d'autres tribus arabes; et à peu de distance de notre route; entre Aùdjelah et les frontières du Fezzân, nous avons vu des traces nombreuses de leurs brigandages, attestés par les cadavres de plusieurs centaines de chameaux et autres bêtes de somme qu'ils avaient pillés et abandonnés, probablement parce qu'ils manquaient d'eau pour

les emmener vivans. Ils avaient commis des vols dans le voisinage, et même tenté une attaque contre Temissa : et ils nous avaient long-tems attendus dans ces contrées. Enfin ils avaient supposé que, d'après la prise du Caire, la kâravâne ne partirait pas cette année. Ainsi nous étions désormais à l'abri de tout danger immédiat ; et comme notre route se dirigeait à travers les cantons habités du royaume de Fezzân, toutes nos craintes se dissipèrent à-la-fois.

Temissa est maintenant une ville de peu d'importance ; elle ne renferme pas au-delà de quarante hommes en état de porter les armes. Elle est bâtie sur une montagne et ceinte d'une haute muraille, capable de la garantir d'une invasion si elle était en bon état ; mais elle est ruinée et dégradée en plusieurs endroits. On m'avait parlé d'inscriptions à découvrir sur quelques-uns de ses édifices ; mais je n'en trouvai aucune, et je suis porté à croire qu'il n'en a jamais existé, parce que les ruines ne sont formées que de décombres de maisons construites de pierres à chaux, unies ensemble par un mortier rougeâtre. Au surplus, ces ruines prouvent que les anciens habitans de Te-

missa étaient meilleurs architectes que ses habitans actuels ; car ces derniers , à l'aide et au milieu des décombres , se sont , pour ainsi dire , replâtrés des demeures qui , en fait d'agrément et de commodité , soutiendraient à peine la comparaison avec les étables de nos bestiaux d'Europe.

Ils ont beaucoup de moutons et de chèvres. L'âne est leur seule bête de somme. La ville est entourée de bosquets de dattiers , qui fournissent principalement à leur subsistance. Le sol produit du bled , mais en très-petite quantité.

A mon retour au camp , après avoir parcouru la ville , j'y trouvai une multitude d'habitans qui échangeaient des moutons , de la volaille et des dattes , pour du tabac , du beurre , des ornemens de femmes , et ces étoffes de laine grossière qui forment en général l'habillement des arabes. La soirée se termina gaîment en félicitations mutuelles ; et les jeunes esclaves , réunis aux enfans de la kâravâne , allumèrent un feu de joie.

Comme , en partant de ce lieu nos journées devaient être courtes , nous ne levâmes notre camp le lendemain qu'une demi-heure environ après le lever du soleil. Nous mar-

châmes lentement à travers les dattiers, sur un sol généralement uni, entrecoupé çà et là de petites éminences formées par les vents, qui avaient amoncelé du sable autour de quelques arbres, à une si grande élévation qu'il ne laissait voir que les branches de leur cîme. A deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes à la vue de Zoûylah (1), et nous nous rendîmes à l'endroit marqué pour notre campement, au sud-ouest de cette ville.

SECTION IV.

De Zoûylah.

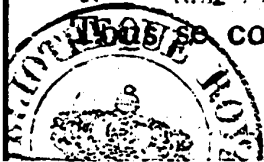
Zoûylah étant une ville importante du Fezzân et la résidence non seulement de plusieurs individus riches et en crédit, mais encore de quelques personnes de la famille

(1) Cette distance entre Témisâ et Zoûylah ne paraît pas s'accorder assez bien avec celle que nous avons indiquée dans la note précédente, entre Medhêram Iyca et Zoûylah. A la vérité elle n'est que d'une journée, mais notre voyageur paraît avoir marché à-peu-près pendant huit ou neuf heures, ce qui équivaut à deux petites journées.

du Sulthân , nous fîmes halte à une petite distance , et nous nous disposâmes à rendre les honneurs convenables en pareille occasion.

Les marchands , leurs pages et leurs esclaves se revêtirent de leurs plus beaux habits , et le cheykh fit porter devant lui son étendard verd , en l'honneur des chéryfs qui demeurent à Zoûylah. Nous nous étions à peine formés en procession , que nous aperçûmes vingt cavaliers montés sur des chevaux blancs , et au centre desquels on portait un étendard verd. C'était le chéryf Hindy , le principal personnage de la ville , qui était venu à notre rencontre avec ses huit fils et d'autres personnes de sa famille. Il était suivi à quelque distance d'un grand nombre d'hommes et de jeunes gens à pied. Ces deux troupes se joignirent à la kârayâne , et nous passâmes ensemble près de la ville , en faisant des acclamations et des décharges de nos mousquets , jusqu'à notre arrivée à l'endroit où nous dressâmes nos tentes.

Quantité d'autres habitans se rendirent alors près de nous , les uns par curiosité , d'autres pour échanger leurs marchandises. Tous se conduisirent avec autant d'ordre



que de décence. Les parens du chéryf se faisaient sur-tout remarquer par leur complaisance et la politesse de leurs manières. Ils portaient le costume de Tripoli ; mais ils avaient par-dessus une belle chemise ou *tob*, fabriquée dans le Soûdân. Les opérations mercantiles de la kâravâne furent considérables , particulièrement avec les femmes , qui achetaient divers articles de parure , en échange de fruits et de légumes , de lait et de volaille.

On a donné à Zoûylah le nom de *béléd el-Chéryf*, ou ville du Chérif. C'était anciennement une place importante , et il paraît que son enceinte a été trois fois plus vaste qu'elle n'est maintenant. Des parens du chéryf me dirent que Zoûylah était, il y a quelques siècles , le lieu de la résidence des sulthâns , et le rendez-vous général des kâravânes ; encore aujourd'hui , la kâravâne de Bornoù appelle le voyage du Fezzân , *voyage à Sylah* (1).

Cette petite ville occupe un espace d'en-

(1) C'est ainsi que je crois devoir transcrire le mot *Seela* du texte original, et qui me paraît l'abrégé de Zoûylah. (L-s.)

viron un mille de tour. Comme à Aùdjélah, les maisons n'ont ici que le rez-de-chaussée, et les chambres tirent le jour de la porte. Près du centre de la ville, sont les ruines d'un bâtiment à plusieurs étages, dont les murs ont beaucoup d'épaisseur. L'opinion générale est que c'était jadis le palais. On trouve hors de la ville, près du mur méridional, une vieille mosquée, qui a peu souffert des ravages du tems, et qui donne une idée de l'ancienne magnificence de Zoùylah. Le milieu en est occupé par une salle spacieuse, entourée d'une colonnade imposante, derrière laquelle s'étend un large corridor, où donne l'entrée de divers appartemens utiles au service de la mosquée. Un peu plus loin de la ville, se voient des édifices anciens et très-élevés; ce sont les tombeaux des chéryfs qui périrent en combattant, lorsque leur pays fut attaqué par des infidèles.

Les environs de Zoùylah sont unis, bien arrosés et fertiles. Les bosquets de dattiers sont d'une grande étendue; et les habitans paraissent donner plus de soin à l'agriculture que ceux des pays adjacens.

Nous eûmes dans la soirée une nouvelle

preuve de l'antique hospitalité des arabes. Un esclave du chéryf apporta dans chaque tente un plat de viande et de bouillon et dix petits pains. Cette coutume est très-ancienne. Le cheykh du sulthân l'observe avec scrupule, et s'y conforme à l'arrivée de chaque kâravâne. Peu de tems après, il envoya à chacun de nous trois petits pains pour le déjeûner du jour suivant.

S E C T I O N V.

Continuation du voyage ; arrivée à Mourzoûk.

Nous quittâmes dans la matinée du lendemain la ville hospitalière de Zoûylah ; et après avoir traversé un bosquet de dattiers, nous parvînmes à une plaine vaste et découverte. Après y avoir marché pendant sept heures, nous arrivâmes à Hemarah, petit village faiblement peuplé, et d'un aspect misérable, quoique les environs soient très-fertiles. J'y fus régalé pour la première fois de la principale friandise du Fezzân, qui consiste en sauterelles, accompagnées d'une boisson appelée *luguibi*. Cette dernière

est composée du suc des dattiers. Dans sa nouveauté, cette liqueur est douce et assez agréable au goût; mais elle est sujette à occasionner des flatuosités et le flux de ventre. Les sauterelles sèches m'inspirèrent d'abord de la répugnance; mais quand j'y fus accoutumé, j'en devins très-friand. Pour les manger, on en détache les ailes et les jambes, et on vide leur intérieur. Ce qui reste a un goût semblable à celui des harengs saurets, mais plus délicat.

Le lendemain, nous étions en marche avant le lever du soleil. Notre route traversait une plaine bordée au sud par des dattiers, entre lesquels je discernai plusieurs petits villages. Je demurai jusqu'à midi séparé de ma société habituelle, le cheykh du sulthân de Zouylah qui avait bien voulu me choisir pour lui tenir compagnie. Ses vêtements ordinaires étaient très-usés et même en lambeaux. Il avait un manteau, signe de son éminente dignité. « Il préféra de
« m'avoir près de lui, dit-il, parce qu'il
« regardait comme un déshonneur de voya-
« ger avec les marchands. » Lorsqu'il m'eut permis de le quitter et de rejoindre mes anciens camarades, je les trouvai remplis

de joie de se voir si près du lieu où ils avaient des maisons et des familles. Mais leurs transports ne tardèrent pas à être troublés. Les officiers du sulthân vinrent au-devant de nous prendre note des ballots et des marchandises ; ordinairement cette mesure n'avait lieu qu'aux portes de Mourzouk ; et les marchands avaient pris l'habitude de disposer d'avance au moins d'un tiers de leurs effets , en vue de se soustraire à l'impôt. Quelques-uns avaient imaginé de mêler leur bagage avec celui des pèlerins, qui ne paient point de droits. Un peu piqués de ce qui s'était passé , nos trafiquans accédèrent à la proposition que leur fit le cheykh, de pousser jusqu'à Traguen par une marche forcée ; et nous y arrivâmes au coucher du soleil.

Nous nous y reposâmes pendant tout le jour suivant ; il fut employé en préparatifs dont le but était de paraître d'une manière honorable devant le sulthân. D'ordinaire , ce prince sort à cheval au-devant de la kâravâne , par respect pour les pèlerins qui reviennent de la Mekke. Il se fit précéder de quelques chameaux chargés de viande et de pain , qui furent distribués aux

voyageurs. Nous nous remîmes en marche le lendemain , et après huit heures de marche, nous établîmes notre camp près de la chapelle et du tombeau de Sydy Béchy, saint personnage très-renommé dans les anciens tems, et dont le village voisin porte le nom. Notre entrevue avec le sulthân devait avoir lieu le lendemain. Ce jour-là, 17 novembre, nous mîmes fin à notre longue et périlleuse expédition, et après une marche de trois heures, nous parvînmes dans le voisinage de Mourzouk.

Le sulthân s'était posté sur une éminence. Il était accompagné d'une cour nombreuse et d'une multitude de ses sujets.

Notre kâravâne fit halte , et tous les voyageurs de quelque importance descendirent de leurs montures pour le saluer. Je m'approchai avec d'autres ; je trouvai le sulthân assis sur un siège d'ivoire fait à l'ancienne mode, couvert d'une étoffe rayée de rouge et de verd, et placé à l'extrémité d'une aire ovale, autour de laquelle étaient rangés des soldats de chétive apparence. Le sulthân avait la veste des habitans de Tripoli, et par-dessus une chemise ou froc

brodé en argent, à la manière des naturels du Soudân. Tout près de lui, de chaque côté, étaient des mamloûks blancs et des esclaves nègres, le sabre nu. Ils avaient derrière eux six bannières, et des esclaves noirs, demi-nus, tenant des lances et des hallebardes dont la mode remontait peut-être au tems de Saladin. Nous entrâmes dans le cercle par une ouverture ménagée vis-à-vis du sulthân et vers le milieu de l'enceinte. Conformément au cérémonial de sa cour, nous quittâmes nos pantoufles, et nous nous avançâmes nus pieds pour lui baiser la main. Chacun, après lui avoir présenté son hommage, passait alternativement à gauche ou à droite, et s'asseyait derrière lui. Les marchands se trouvèrent ainsi rangés en deux groupes égaux de chaque côté du trône. Le cheykh des pèlerins entra le dernier, le sabre à la main, précédé d'une timbale et de l'étendard verd de la Mekke. Les pèlerins le suivaient chantant les louanges de Dieu, qui les avait amenés si loin sains et saufs. Ils continuèrent leurs hymnes jusqu'à ce qu'il plut au sulthân de congédier leur chef, avec la gracieuse promesse d'envoyer à chaque tente

son présent de dattes et de viande. L'audience terminée, le sulthân remonta à cheval, et retourna à Mourzoûk, précédé de timbales et de bannières, et entouré de ses soldats, tandis que ses courtisans auxquels se joignirent les arabes de la kâravâne, faisaient caracoler leurs chevaux sur les flancs de la procession.

C H A P I T R E I I I .*Notice sur le Fezzân.*

LA plus grande longueur de la partie cultivée du royaume de Fezzân, est d'environ trois cents milles anglais du nord au sud, et sa plus grande largeur de deux cents milles de l'est à l'ouest; mais on comprend dans son territoire la région montagneuse de Haroùdje du côté de l'est, et d'autres déserts situés au sud et à l'ouest.

Les peuples qui le bordent au nord sont des arabes qui passent pour dépendre de Tripoli; mais cette dépendance est purement nominale, et ils saisissent toutes les occasions que leur présentent la faiblesse ou les troubles de l'état pour secouer le joug. Du côté de l'est, le Fezzân est borné par le Haroùdje et les déserts. Au sud et au sud-est s'étend le pays des tibbous, au sud-ouest celui des touâryk nomades, à l'ouest sont les arabes.

Ce royaume renferme cent une villes et villages, dont Mourzoûk est la capitale. Les

principales villes après cette résidence , sont Sockna , Sibha , Hun et Vâdan au nord ; Gatron au sud ; d'Udjermah à l'ouest , et Zouylah à l'est.

Dans aucune saison , le climat du Fezzân n'est agréable ou tempéré. La chaleur est extrême en été ; et quand le vent souffle du sud , elle est à peine supportable , même pour les habitans. L'hiver serait doux , s'il ne régnait durant cette saison un vent de nord , froid et pénétrant , qui glaçait non-seulement les naturels et les obligeait aussi bien que moi-même , né dans un climat septentrional , de nous réfugier au coin du feu.

Les pluies sont rares et peu considérables. Il n'y eut pas un seul orage accompagné de tonnerre , depuis le mois de novembre 1798 jusqu'au mois de juin 1799. Le 31 janvier 1799 , il y eut de faibles éclairs sans tonnerre. Les ouragans sont néanmoins fréquens ; ils viennent du nord ou du sud , et enlèvent par tourbillons la poussière et le sable , au point de répandre une teinte jaune sur l'atmosphère. Il n'existe pas dans toute la contrée une rivière ou même un ruisseau digne de remarque. Le sol est un sable qui s'étend à une grande profondeur ,

et couvrent du roc ou de la terre calcaire et quelquefois une couche de substance argileuse.

On peut considérer les dattes comme la production naturelle et la principale marchandise du Fezzân. Dans les parties occidentales, il croît du séné d'une qualité supérieure à celui qui est importé du pays des tibbouïs. Les herbes culinaires et les légumes en général sont en abondance. Le froment et l'orge sont assortis au sol et au climat ; mais l'inexpérience ou les difficultés attachées au mode de labour, et en général, l'indolence du peuple et les vexations du gouvernement, sont cause qu'on ne recueille pas assez de bled pour la consommation, et que la subsistance du pays dépend des importations des contrées arabes qui bordent le Fezzân vers le nord.

On donne fort peu de soin à l'éducation des bestiaux. On ne trouve des bêtes à corne que dans les cantons les plus fertiles, et même elles n'y sont qu'en petit nombre. On les emploie à tirer de l'eau des puits, et on ne les tue que dans les cas de nécessité urgente. L'animal domestique ordinaire est la chèvre. On nourrit des moutons dans les

parties méridionales du royaume ; mais il en est généralement approvisionné par les arabes limitrophes. La laine est manufacturée en *a'bbéh* (1), ou étoffe grossière, qui sert à l'habillement général des naturels. On fait rôtir et on mange les peaux avec la chair, lorsqu'elles sont encore récentes. Il y a peu de chevaux ; on se sert généralement des ânes pour les fardeaux, le trait et les transports. Les chameaux sont d'une cherté excessive, et il n'y a que les principaux habitans ou les riches marchands qui en possèdent. On nourrit tous ces animaux de dattes, ou de noyaux de dattes.

(1) Ce mot désigne proprement le vêtement fait avec l'étoffe dont il s'agit. La façon du *a'bbéh* est extrêmement simple. On coud les deux extrémités de l'étoffe dans toute sa largeur, à-peu-près comme si l'on voulait faire un sac, ensuite on fait une fente sur le devant pour y passer la tête et le mettre sur les épaules, avec une échancrure sur le cou et deux trous sur les côtés pour y passer les bras. C'est le vêtement favori des arabes pour monter à cheval. Ils en ont de très-riches, galonnés en or et en argent sur les épaules, et brodés avec soin. Voyez les Mœurs des arabes, dans le tome 2 des *Voyages du chevalier d'Arville*. (L-s.)

Le commerce du Fezzân est considérable ; mais il ne consiste qu'en marchandises étrangères. Depuis octobre jusqu'en février, Mourzoûk est le grand marché et le rendez-vous de différentes kâravânes qui viennent du Caire, de Bengasy, de Tripoli, de Gadamès, de Touat et du Soûdân, et des bandes moins nombreuses de trafiquans, tels que des tibboûs de Rechadé, des touâryks et des arabes. Ce sont les marchands d'Aûdjélah qui font le commerce du Caire. Celui de Tripoli se fait principalement par les habitans de Sockna, et par un petit nombre seulement de ceux du Fezzân et de Tripoli. Le commerce avec le Soûdân est entre les mains des agades, qui le font par l'intermédiaire des touâryk kollouvi ; celui de Bornoû est dirigé par les tibboûs de Bilma. Les kâravânes qui se rendent à Mourzoûk du sud ou de l'ouest, y portent, comme articles de commerce, des esclaves de l'un et l'autre sexe, des plumes d'autruche, du musc, des peaux de tigres et de l'or partie en poudre, partie en grains, destiné à faire des anneaux et autres ornemens pour les peuples de l'intérieur de l'Afrique. On importe de Bornoû une grande quantité de cuivre. Le

Caire envoie des soies, des méléyéh (calicos rayés de bleu et de blanc), des étoffes de laine, du verre, de faux corail, des grains pour bracelets, et un assortiment de marchandises de l'Inde. Les marchands de Bengazy qui ont coutume de joindre la kâravâne du Caire à Aoudjélah, importent du tabac à mâcher ou en poudre, et divers objets fabriqués en Turquie.

La kâravâne de Tripoli trafique principalement de papier, de faux corail, d'armes à feu, de sabres, de couteaux, des étoffes appelées *a'bbéh* et de bonnets de laine rouge. Les marchands de Gadames importent à-peu-près les mêmes articles. Les kâravânes moins nombreuses de touâryks et d'arabes, importent du beurre, de l'huile, de la graisse et du bled; et celles qui viennent des cantons plus méridionaux, en tirent du séné, des plumes d'autruche, et des chameaux pour la boucherie.

Le Fezzân est gouverné par un sulthân issu de la famille des chéryfs. La tradition rapporte que les ancêtres du prince régnant, venus de l'Afrique occidentale, conquièrent ce royaume il y a environ cinq cents ans. Le sulthân exerce dans ses états

(un pouvoir sans bornes ; mais il est tributaire du bâchâ de Tripoli. Le montant du tribut s'élevait anciennement à six mille dollars ; il est maintenant réduit à quatre mille. Un officier du bâchâ vient chaque année à Mourzouk recevoir cette somme ou l'équivalent en or, en séné ou en esclaves. Cet officier a le titre de *bey-él-nobe* (1), pendant la durée de son emploi. A son départ de Tripoli, qui a lieu tous les ans au mois de novembre, il prend sous sa protection tous les marchands qui entreprennent le même voyage ; et je profiterai de cette occasion, lorsque je retournerai de Tripoli à Mourzouk.

Le sulthân actuel prend le titre de sulthân Mohhammed-ben sulthân Manssoûr(2), et ce titre est gravé sur un grand sceau, qu'il appose à tous les ordres ou lettres concernant l'intérieur du royaume ; mais lorsqu'il écrit au bâchâ de Tripoli, il se sert d'un sceau plus petit, sur lequel est seulement gravé

(1) Je crois qu'il faut lire *Bey-él-noûbeh*, gouverneur de Nubie. (L-s.)

(2) Sulthân ou monarque Mohhammed, fils du monarque Manssoûr. (L-s.)

le mot cheykh (1), au lieu de celui de sulthân.

Le trône est héréditaire. Cependant la couronne ne passe pas toujours du père au fils, en ligne directe. C'est le prince le plus âgé de la famille royale qui succède au sulthân défunt ; et il peut arriver que ce soit son neveu, de préférence à son fils moins âgé. Cet usage fait souvent répandre du sang. Le fils du sulthân défunt peut être d'âge à gouverner, quoique plus jeune que l'héritier collatéral. Ses liaisons, sa position antérieure lui ont donné de l'influence et des partisans. Il est porté à s'élever contre la loi de succession au trône, comme ne pouvant s'appliquer à la circonstance où se trouvent son compétiteur et lui, également arrivés à la maturité de l'âge. C'est alors l'épée qui décide.

Le palais (ou la maison) du sulthân est situé dans l'enceinte du château ou forteresse de Mourzouk. Il y vit retiré, et n'y partage son logement qu'avec les eunuques

(1) Ce mot arabe, qui signifie proprement vieillard, est devenu le titre des chefs de tribus arabes. (L-s.)

qui le servent. Son hharem (1) est tout auprès. Il n'y met jamais le pied. On conduit à son appartement la femme dont il souhaite la présence. Le hharem est composé d'une sulthâne et d'environ quarante esclaves. Les lois de l'empire veulent que la sulthâne soit de la famille des chéryfs de Vâdan ou de Zoùylah. Il arrive souvent que les esclaves sont vendues et remplacées par d'autres, si elles ne deviennent pas mère, ou ne se font pas aimer du sulthân par des charmes et des talens supérieurs.

Il y a dans l'enceinte du château une place réservée pour les gens qui ont à traiter d'affaires publiques, et d'où un vestibule long et étroit conduit à une porte qui donne sur le principal appartement du sulthân. Le moment où l'on ouvre cette porte est annoncé par le bruit des timbales, qui est le signal de l'audience. Elle s'ouvre trois fois par jour. Ceux qui demandent à être admis,

(2) Ce mot, qui signifie sanctuaire, désigne l'appartement des femmes, que nous avons improprement appelé *sérâï* ou *sérail*. Sérâï est un mot turk et persan, qui signifie une grande maison, un hôtel, un palais. (L-s.)

soit pour traiter d'affaires, soit pour témoigner leur respect, sont conduits le long du vestibule, entre des esclaves qui répètent sans cesse : « Dieu prolonge la vie du sulthân ! » De la porte, ils voient le sulthân assis au fond de la salle, sur un siège antique d'ivoire qui lui sert de trône. La personne qui entre s'approche, baise la main du monarque, la porte à son front, la laisse retomber, et s'agenouille devant lui. Elle peut exposer son affaire et adresser la parole au prince dans un langage simple et vulgaire ; mais il faut qu'elle ait soin d'entremêler fréquemment son discours de ces expressions : « Dieu prolonge tes jours ! Dieu protège tes états ! etc. » A chaque admission, il est d'usage d'offrir un petit présent. Ce n'est que les vendredis ou les jours de fêtes solennelles que le sulthân se montre hors des murs du château ; il est alors accompagné de toute sa cour. Le vendredi, il se rend à cheval à la grande mosquée. Les autres jours de fête ou de solennité publique, il parcourt à cheval une plaine située hors de la ville. Ses courtisans y font courir et caracoler leurs chevaux devant lui, et montrent leur habileté dans l'art

de tirer les flèches et dans les exercices d'équitation.

La cour du sulthân, ou ses serviteurs officiels se composent du kaledyma (1), ou premier ministre ; du keijumma, ou second ministre, qui est en même tems le général de ses troupes ; d'une multitude d'esclaves noirs, et de quelques esclaves blancs, que les mahométans appellent mamloûks. Le kaledyma et le keijumma doivent être de naissance libre. Quelle que soit la dignité attachée à leur titre, ils n'ont à présent que peu d'influence. Tout le crédit, toute l'autorité résident entre les mains des mamloûks, qui sont pour la plupart des européens, des grecs, des génois, ou qui en descendent immédiatement. Les esclaves noirs sont achetés encore enfans, et élevés pour le service de la cour, suivant leurs dispositions et les talens qu'ils annoncent. Il y en a aussi parmi eux qui ont pris beaucoup d'ascendant sur l'esprit du sulthân.

L'habillement de ce prince, les jours

(1) Ces deux mots sont certainement altérés ; l'un doit être écrit, à ce que je crois, *khâdemmâ* (notre serviteur) ; et l'autre *qâïmmâ* (notre lieutenant.) (L-s.)

d'apparat et de cérémonie, consiste dans un grand froc ou chemise à la manière du Soudân ; sous ce froc, qui est d'étoffe blanche damassée d'argent et d'or, ou de satin tissu avec de l'argent, il porte le vêtement ordinaire des habitans de Tripoli ; mais ce qu'il a de plus remarquable est son turban, qui n'a pas moins de deux tiers d'aune en largeur, et une aune entière du devant au derrière de la tête.

Les revenus du sulthân sont le produit de certaines taxes imposées sur tous les jardins et terrains cultivés, et d'amendes et de réquisitions arbitraires. A moins d'être gagnés par des présens, les esclaves chargés de lever ces impôts, se permettent toute sorte de vexations. Une autre branche de revenu pour le sulthân, sont les droits sur le commerce étranger, payés par les différentes kâravânes. Celle du Caire paye de six à huit dollars par charge de chameau. Les kâravânes de Bornoù et du Soudân payent deux metsqâls pour chaque esclave destiné à être vendu. Le sulthân possède en outre un revenu territorial, provenant des domaines de la couronne, des marais saïans, des lacs de Natron, des jardins et des bois

royaux. Le sulthân actuel a beaucoup grossi ses trésors par des expéditions dont le pillage est le but, et qu'il dirige de tems en tems contre les tibboûs de la tribu de Borgou.

Les dépenses publiques ont principalement pour objet l'entretien du sulthân, de sa cour et de son palais. Le qâdhhy et le département de la justice, le service du culte et les grands officiers du gouvernement, sont payés séparément sur le produit des jardins et des forêts de dattiers, qui sont concédés aux fonctionnaires à titre d'usufruit. Les princes de la famille royale vivent des récoltes d'un territoire qui leur est affecté, de certaines quantités de bled qui leur sont délivrées toutes les semaines dans les magasins du sulthân, et d'exactions qu'ils lèvent de tems en tems sur le peuple, de leur autorité personnelle et par le moyen de leurs esclaves. Cette oppression est le résultat naturel de l'abus qui investit chaque propriétaire passager d'un domaine, du droit de percevoir des taxes, des moyens d'en exiger le paiement et de la faculté de décider si elles sont équitables.

La justice est administrée par un magis-

trat appelé *qâdhy* (1). Ses décisions sont réglées par la loi mahométane, les anciennes coutumes et l'usage établi. Il n'y a d'exception que pour les affaires criminelles, dont le jugement est arbitraire, ou renvoyé au sulthân. Dans l'absence du qâdhy, son secrétaire ou greffier remplit ses fonctions.

La dignité de qâdhy, ou de grand-juge, est héréditaire dans une certaine famille, depuis l'accession au trône de la dynastie actuelle. En cas de vacance ou de démission, le sulthân choisit dans cette famille, pour le nommer qâdhy, un individu distingué par son savoir, ou en d'autres termes, celui qui sait le mieux lire et écrire.

Indépendamment du qâdhy, tous les princes de la famille du sulthân prétendent à un droit de juridiction, et même à celui d'infliger des punitions corporelles.

Le qâdhy est en même tems chef du clergé et jouit de beaucoup d'influence et d'autorité dans le peuple. Le personnage

() Ce mot arabe, assez connu par les relations des voyageurs, signifie juge. (L-s.)

qui occupe le second rang après lui , est l'*imâm kébyr*, ou grand imâm (1).

Il n'est pas aisé de déterminer la population du Fezzân. Je l'évaluerais par aperçu à environ soixante-dix ou soixante-quinze mille âmes. Tous les habitants, sans exception, professent la religion mahométane. Leur couleur varie. Ceux des provinces septentrionales ont pour la plupart les traits et le teint semblables à ceux des arabes. Dans les cantons méridionaux, ils se sont mêlés avec les grandes nations limitrophes, et ressemblent aux tibboûs et aux touâryks.

(1) Ce mot, qui signifie proprement chef, directeur, est le titre du chef suprême du clergé dans chaque ville musulmane. Il désigne aussi celui qui, dans une mosquée, fait tout haut la prière que les fidèles répètent tout bas, en imitant toutes les contorsions dont il l'accompagne. Le titre d'imâm se donne aux docteurs de la loi musulmane. Ils se divisent en sept classes. Parmi les imâms de la loi, on en distingue quatre principaux, qui sont les chefs d'autant de rites orthodoxes dans l'islamisme; savoir: A'dham Aboû Hhanyfeh, mort à Baghdâd en 150 de l'hégire (767 de l'ère vulgaire); Châf'ey, mort en Egypte, dans l'année 204 (819); Malik, mort à Médyne en 179 (795); et Hhanbel, mort à Baghdâd en 241 (855). (L-s.)

La race originelle ou indigène peut être décrite comme étant d'une stature ordinaire, dénuée de vigueur, ayant la peau très-brune, les cheveux noirs et courts, la forme du visage telle qu'elle passerait pour régulière en Europe, et le nez moins aplati que les nègres.

L'air, la démarche, tous les mouvemens et tous les gestes des habitans du Fezzân, dénotent le manque d'énergie physique et morale. La tyrannie du gouvernement, la pauvreté générale du pays, le genre de la nourriture qui n'est composée que de dattes ou d'une espèce de bouillie de farine, sans viande, et rarement avec un peu d'huile ou de graisse rance, contribuent à-la-fois à l'abattement des esprits et à l'affaiblissement des organes. Dans les cantons même où il est permis de supposer que la race s'est améliorée en se mêlant avec les arabes, il n'y a ni énergie de caractère, ni industrie. Par conséquent les arts et les manufactures sont dans un état de pauvreté et d'inertie; il ne s'y fabrique qu'un petit nombre d'articles, et aucuns talens ne s'y développent. Je n'ai pas trouvé à Mourzouk un seul artisan habile dans une profession quelconque. Dans le fait, il n'y a d'autres artisans que des cor-

donniers et des forgerons. Ces derniers travaillent tous les métaux sans distinction ; et le même homme qui forge des fers pour le cheval du sulthân , fait des anneaux pour ses maîtresses. A la vérité , les femmes fabriquent de grosses étoffes de laine appelées *a'bbéh* ; mais le lecteur se fera une juste idée de la bonté ou de la valeur de cette fabrication , en apprenant que la navette du tisserand leur est inconnue , que la trame est insérée dans la chaîne brin à brin , et le tout travaillé sans autre instrument que la main.

L'habillement du peuple est composé d'un froc ou chemise de drap grossier de lin ou de coton, apporté du Caire, et du *a'bbéh* dont j'ai parlé tant de fois. Les classes moyennes portent des frocs d'étoffe teinte en bleu, faits dans le Soûdân. Les personnes riches et les mamloûks du sulthân ont le vêtement de Tripoli, et par-dessus une chemise de Soûdân qui varie pour les formes et les couleurs ; ils portent aussi le *a'bbéh*. Les distinctions de costume sont ordinairement bornées à la coiffure et à des anneaux qui se mettent aux bras et aux jambes. L'épouse d'un chef ou d'un homme opulent partage sa chevelure en sept longues boucles ou tresses ;

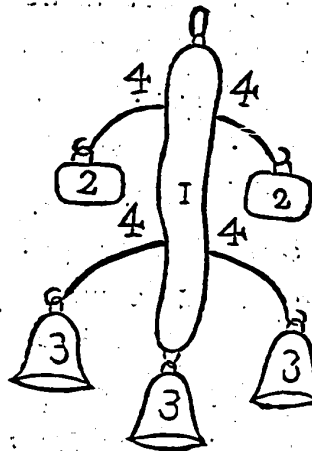
dont une est entremêlée de longues bandes de cuir doré, qui se terminent en arc; et les six autres liées tout au tour avec un ruban de cuir doré. A l'extrémité de chacune est un colifichet, que le dessin suivant fera mieux connaître qu'une description.

N^o. 1. Longue baguette de corail.

2, 2. Petits morceaux d'ambre.

3, 3, 3. Clochettes d'argent.

4, 4. Fil d'argent ou de cuivre.



Outre ces ornemens, les femmes du Fezzân assujettissent au haut de leur tête des cordons de soie, où sont enfilés plusieurs anneaux d'argent, et qui pendent de chaque côté sur leurs épaules. Les femmes d'un rang distingué ont les oreilles percées en deux en-

droits, et un gros anneau d'argent est fixé dans chaque trou. Dans leur toilette ordinaire, elles portent à chaque bras, neuf ou dix anneaux de corne ou de verre, dont elles suppriment quatre ou cinq dans les grandes occasions, pour faire place à un bracelet d'argent de quatre pouces de largeur. Elles portent aussi au-dessus de la cheville, de forts anneaux d'argent ou de cuivre. Leur collier est formé d'un ruban de soie, auquel sont fixés dix ou douze morceaux d'agate, et sur le devant une plaque d'argent ronde. Les femmes d'une condition moins relevée portent simplement un rang de grains de verre, et arrangent leurs cheveux au-dessus du front en grosses boucles, enduites d'une pâte faite de lavande, de graines de carraway, de clous de gérofle, de poivre, de mastic et de feuilles de laurier, mêlés avec de l'huile.

Les femmes du Fezzân sont en général passionnées pour la danse et pour toutes sortes d'amusement; et le voyageur mahométan ne peut voir sans surprise leurs manières folâtres et la liberté dont elles jouissent, quoique mahométanes. Elles dansent publiquement dans les places, non-seulement de jour,

mais même après le coucher du soleil. Deux ou trois hommes se réunissent avec leurs tambourins ; aussitôt les femmes se rangent en cercle autour d'eux. Ils jouent un air qu'elles accompagnent en chantant et en frappant des mains. Une jeune fille s'avance ensuite en dansant, vers les musiciens. A mesure qu'elle approche, ceux-ci imitent ses mouvemens et vont à sa rencontre. Elle fait quelques pas en arrière, puis se laisse tomber sur le dos, en gardant son corps et ses membres roides et parfaitement droits. Les femmes qui se trouvent derrière elle, la reçoivent dans sa chute, à quelque distance de terre, et la balancent en l'air, d'où elle retombe sur ses pieds. Les hommes reprennent alors leur poste dans le centre ; et une seconde danseuse fait la même évolution, que toutes ses compagnes répètent à leur tour.

Les habitans du Fezzân sont très-adonnés à l'ivrognerie. Leur boisson est le jus récent du dattier, appelé *lugibi* (1), ou un breu-

(1) J'ai vainement parcouru l'*Historia naturalis Ægypti*, de Prospère Alpin ; les *Amœnitates exolicæ*, de Kœmpfer ; la *Flora Ægyptiaca*, de Florskal ; the

vage appelé *boûzah*, qui se fait avec des dattes et qui est très-enivrant. Lorsque des amis se rassemblent dans la soirée, leur seul amusement est de boire. Quelquefois ils envoient chercher une chanteuse, ou *kadanka*. *Kadanka* est un mot de la langue du Soûdân, et correspond à celui de *a'lmeh* (1), qui est en usage au Caire.

Le chant de ces jeunes filles est le même que celui des naturels du Soûdân. L'instrument dont elles jouent s'appelle *rabâb* (2). C'est un hémisphère creux, fait avec la co-

Natural history of Aleppo, de Russell; un fragment de la cosmographie d'Ébn el Oûârdy, contenant l'histoire du palmier, et inséré dans *Auripilli dissertaciones*, et d'autres ouvrages relatifs à la botanique de l'orient; je n'y ai point trouvé l'espèce de dattier indiquée par notre voyageur. J'ai tout lieu de croire que *lugîbi* (prononcez *louguiby*) est un mot altéré; mais la terminaison en *i* (*y*) me prouve qu'il désigne l'endroit où croît ce dattier. (L-s.)

(1) Plus correctement *â'limeh* (savante). On nomme ainsi les courtisanes en Egypte, parce qu'elles ont différens talens, tels que la danse et la musique, et elles savent en outre un grand nombre de chansons. (L-s.)

(2) C'est une espèce de violon, fort grossièrement établi. Voyez en la figure sur la 3^{re}. planche, n^o. 2, du *Nachrichten von Marokkos*, de M. Hoest. (L-s.)

quille d'une espèce de gourde, et couvert de cuir. Un long manche y est assujetti, et sur ce manche est étendu un paquet de crins de cheval serré longitudinalement, et compact comme une seule corde, environ de la grosseur d'un tuyau de plume. On se sert d'un archet pour jouer de cet instrument. Je fus un jour d'une partie avec Sydy Mintesser, frère du sulthân, dans une petite maison, à quelque distance du palais. Il fit venir une kadanka, et ne tarda pas à se retirer avec elle. Lorsqu'elle reparut, on lui demanda avec un sourire significatif où elle était allée. Elle se mit aussitôt à jouer de son instrument et chanta ces paroles en arabe : « Sydy Mintesser est doux comme
 « les eaux du Nil; mais il est encore plus
 « doux dans ses embrassemens. Comment
 « aurais-je pu lui résister ? » Par une conséquence naturelle de la grande liberté dont le beau sexe jouit à Mourzoûk, on trouve dans cette capitale plus de femmes d'une certaine classe, que dans toute autre ville de la même étendue et également peuplée. Le caractère général d'imprévoyance, ainsi que la misère et l'infortune qui en sont la suite, conviennent tout autant aux nym-

phes fragiles de Mourzoùk qu'à celles des autres pays.

Il règne dans le Fezzân différentes espèces de maladies vénériennes ; la plus dangereuse est celle qui est importée du Soudân. Le virus ordinaire, provenant du Caire ou de Tripoli, se nomme *franzzy*, ou le *mal franc*. On emploie pour guérir cette maladie, de quelque part qu'elle vienne, des sels et le fruit appelé *khandtal* (la coloquinte), comme de puissans purgatifs. S'il y a des ulcères, on les lave en même tems avec de l'eau de Natron, ou dissolution de soda (1). Ces remèdes manquent rarement leur effet, à moins que la maladie ne soit très-invétérée.

Les autres maladies les plus fréquentes sont les hémorroïdes, dont la violence est sans doute très-accrue par l'usage immodéré du poivre rouge ; et une fièvre accompagnée de migraine, qui est sur-tout redoutable pour les étrangers. Les seuls remèdes connus ou usités dans ces maladies, sont des amulettes, composées de sentences du qorân,

(1) Ce mot doit être probablement orthographié *soudaïh* (noir). Cette infusion est sans doute ainsi nommée à cause de sa couleur. (L-s.)

transcrites sur une bande de papier que le malade porte autour du cou, et qu'on lui fait avaler dans les cas dangereux. On ne connaît point la saignée ; mais on tire souvent du sang au moyen des ventouses. Quant à la chirurgie, j'ai ouï dire qu'il y avait à Mourzoûk des gens assez habiles pour guérir une fracture simple.

Les maisons du Fezzân sont misérablement bâties. Elles sont construites avec des pierres ou des briques faites d'une terre calcaire mêlée avec de la glaise et séchée au soleil. Les mains de l'ouvrier sont les seuls outils qu'il emploie. Quand les murailles sont achevées, les amis du propriétaire se rassemblent et lui aident à les crépir d'un mortier fait avec une terre calcaire blanche. Ce travail ne s'exécute pareillement qu'à la main. Toutes les maisons sont extrêmement basses, et le jour n'y entre que par la porte.

A l'égard de la nourriture, je n'ai point connu de peuple plus sobre que les naturels du Fezzân. Il est vrai qu'ils ne peuvent jamais s'abstenir de viande, lorsqu'on en sert devant eux ; mais l'usage de la viande n'est pas, à beaucoup près, général. A Mourzoûk, pour désigner un homme riche, on

se sert ordinairement de cette expression :
« Il mange tous les jours du pain et de la
« viande. »

P O S T - S C R I P T U M.

Les détails qu'on vient de lire donneront une idée générale de Mourzoùk, ainsi que du peuple et du royaume de Fezzân. Comme j'ai dessein de retourner dans ce pays, j'aurai la facilité de me procurer des notions plus satisfaisantes, de développer quelques articles de ma relation, et de rectifier les méprises qui ont pu m'échapper dans d'autres. Je rédigerai alors pour la Société africaine une description plus ample et plus correcte; et je compte la lui faire parvenir par un de mes amis et compatriotes, qui se rend à Mourzoùk avec la kâravâne. Il se propose de retourner à Tripoli dans le mois de mai ou de juin 1800, et confiera pour lors mes papiers aux soins du consul anglais.

Signé FRÉDÉRIC HORNEMANN.

II.^e *P O S T - S C R I P T U M.*

Il sera satisfaisant pour la Société afri-

caine et pour le public, de recevoir des nouvelles ultérieures de M. Hornemann, concernant la suite des voyages qui sont l'objet plus direct de sa relation.

Il paraît, par une de ses lettres datée de Tripoli, le 19 août 1799, qu'en arrivant à Mourzoûk, sur la fin d'octobre 1798, il apprit qu'une kâravâne se disposait à partir pour le Souûdân, en trois divisions, dont la première devait se mettre en route trois jours après son arrivée. L'époque fixée pour le départ de la dernière, laissait le tems de faire les préparatifs indispensables, et M. Hornemann avait résolu de se rendre avec elle au pays d'Aghadès (1) et à Kachna (2);

(1) Voyez sur cet endroit l'*Afrique* de Léon l'Africain, p. 650; l'*Afrique* de Marmol, t. III, p. 66; et celle de Dapper, p. 331. Ces deux derniers auteurs, qui ne sont à-peu-près que les copistes du premier, s'accordent avec lui pour nous représenter Aghadès comme une ville; et c'est le sentiment des géographes arabes, qui la désignent, suivant M. Hartmann, sous le nom d'Aûdaghast. C'est une petite ville située dans le désert, non loin de la Nigritie, etc. Voyez Hartmann, *Africa*, p. 40. (L-s.)

(2) Je crois que c'est le même endroit que Qosnat, indiqué par l'Edrycy, dans son Itinéraire de Messr (le Caire) à Behnécê et de là à Sedjelmecê. (L-s.)

mais des renseignemens qui lui parvinrent ensuite l'engagèrent à changer de dessein. On lui dit que la kâravâne éprouverait probablement des obstacles, ou serait attaquée en traversant un canton des touaryks, alors en guerre avec le Fezzân; et il observa qu'elle était entièrement composée de commerçans noirs, dont la société ou la liaison ne lui promettait ni avantage ni protection capable de lui ménager une réception amicale chez les maures de l'intérieur de l'Afrique. Ces circonstances, jointes à quelques autres, le déterminèrent à ne pas profiter de cette occasion; et il s'y décida avec d'autant moins de regret qu'on attendait de Bornoù, sous très-peu de tems, une grande kâravâne avec laquelle il pourrait, à son retour, voyager de la manière la plus avantageuse. Pendant son séjour à Mourzoùk, lui et son domestique Freudenbourg furent atteints des fièvres du pays. Hornemann recouvra la santé; mais son domestique mourut.

Hornemann, après son rétablissement, apprit qu'il devait encore s'écouler quelques mois avant qu'on pût attendre la kâravâne de Bornoù; et comme dans l'intervalle des mouvemens occasionnés par l'arrivée ou le

passage des kâravânes , Mourzoûk ne lui offrit point de nouveaux objets d'intérêt ou de curiosité , il résolut de gagner Tripoli , afin de transmettre au comité de la Société africaine, les renseignemens qu'il avait déjà rassemblés pour elle. Il arriva à Tripoli , après un voyage de deux mois , vers le milieu du mois d'août , fit ce qu'il s'était proposé , et , le premier décembre 1799 , partit pour retourner à Mourzoûk , où il arriva le 20 janvier 1800.

On a reçu depuis deux lettres de Mourzoûk. A la date de la dernière , M. Hornemann était sur le point de partir avec la kâravâne pour Bornoù , et dans l'intention de laisser derrière lui ce royaume pour chercher de nouvelles découvertes à l'ouest et dans le cœur de l'Afrique.

L E T T R E . P R E M I È R E .

Au très-honorable sir Joseph Banks , chevalier , président de la société royale.

Mourzoûk (capitale du Fezzân),
le 20 janvier 1800.

« Monsieur , j'ai quitté Tripoli le 1.^{er} dé-

cembre 1799 , et je suis arrivé ici le 20 janvier 1800. Après un bon et sûr trajet , mais lent et long , je jouis de la meilleure santé , avec tout espoir de la conserver.

« La route d'ici au Soudân par Aghadès n'est pas assez sûre pour que je m'y commette.

« Il se trouve à Mourzoûk dans ce moment un chérif de Bornoù , homme de sens et très-considéré par le sulthân de ce pays. Je m'en suis fait un ami , et c'est avec lui que je partirai d'ici , vers le 15 mars , pour Bornoù. Je compte être en août ou septembre à Kachna , distant de Bornoù d'environ quinze journées de marche.

« J'écirai aussi souvent que j'en trouverai l'occasion , pour qu'il vous parvienne quelques-unes de mes lettres , ainsi qu'à ma famille.

Je suis avec une grande estime ,

Monsieur ,

Votre très-obéissant ,

FRÉDÉRIC HORNEMANN.

(139)

L E T T R E I I.

Au même.

Mourzouk, 6 avril 1800.

« Monsieur, notre kâravâne va se mettre en route pour Bornoù ; je la rejoindrai ce soir.

« Plein de santé, fait au climat, suffisamment instruit des mœurs et des usages de mes compagnons de voyage, parlant l'arabe, un peu le Bornoù, bien armé, non sans quelque courage, et sous la protection de deux grands chéryfs, j'ai le plus grand espoir de réussir dans mon entreprise.

« La kâravâne du Soudân partit d'ici il y a environ un mois ; j'ai bien fait de ne pas me joindre à elle, un parti de tibbo (peuples à l'ouest du Fezzân, qui ne sont pas tout-à-fait noirs) s'étant mis en campagne quelque tems après pour l'attaquer.

« Comme je suis le premier européen qui entreprend un aussi long voyage dans cette partie du monde, je ne veux pas compromettre mes découvertes en prolongeant mes

séjours au-delà du tems nécessaire. Je me propose en conséquence de ne rester à Bornoù que jusqu'au mois de septembre. De là je me rendrai à Kachna, avec la grande kâravâne qui part tous les ans, dans cette saison, de Bornoù pour le Soudân.

« Je ne puis encore décider où j'irai en quittant Kachna ; mais vous pouvez compter sur mon extrême désir de satisfaire pleinement la Société.

« Regardez cette lettre comme la dernière que je vous écrirai cette année, ou peut-être jusqu'à mon arrivée dans quelque port sur la côte d'Afrique. Je vous en ai écrit une longue de Tripoli, le 24 mars, par une occasion sûre ; ainsi je ne doute pas qu'elle ne vous soit parvenue (1).

« J'ajouterai à ce que je vous y mandais, que le préservatif employé ici avec succès, m'a-t-on dit, pour les yeux des enfans atteints de la petite-vérole, consiste dans ce que ces peuples appellent *samsam* (ta-

(1) Je crois que M. Hornemann veut parler de la notice qui se trouve ci-après, p. 144 (L-s.)

marin) (1), et le *zurenbula zigollan*-(oignons) (2).

M'étant attaché sur-tout à prendre des renseignemens sur les maladies vénériennes, je puis confirmer ce que je vous en ai écrit, c'est-à-dire que les sels de la coloquinte (en arabe, *bandal*) (3) sont des remèdes spécifiques contre cette maladie dans ce pays. La manière d'en faire usage est parfaitement conforme aussi à ma description.

D'après tout ce que j'ai pu recueillir, il paraît que les naturels du Fezzân ne sont susceptibles de ce virus qu'une fois pendant le cours de leur existence. Il est singulier

(1) Je dois observer que le mot arabe *samsam* désigne le sesame ou jugoline, *sesamum indicum*, qui diffère beaucoup du tamarin. (L-s.)

—(2) Ces deux mots sont tellement défigurés qu'il m'est impossible de les rétablir. J'observerai seulement que le nom générique des oignons en arabe est *bassal*, mot qui ne ressemble nullement à ceux que nous trouvons ici dans le texte. (L-s.)

(3) Il y a encore ici une faute typographique. Il faut lire *khendal*, plus correctement *khendtal*, qui est le nom de la coloquinte en arabe et en persan. Voyez ci-dessus, p. 132. (L-s.)

qu'avec la grande différence qui subsiste, quant à la nature de la maladie, entre les virus apportés ici par la kâravâne du Soûdân et par celles de Tripoli et du Caire, il n'existe pas d'exemples, ou du moins ils sont fort rares, que le même homme ait jamais contracté les deux espèces.

Je parlai dernièrement à un homme qui avait vu M. Browne dans le Dârfoûr. Il m'a donné quelques informations sur les pays qu'il a traversés. Selon lui, la communication du Niger avec le Nil n'est pas douteuse (1); mais cette communication, m'a ajouté cet homme, est très-peu de chose avant la saison des pluies, le Niger étant alors stagnant (*non fluens*).

Il n'y a pas long-tems qu'on a observé à Bornou ce qui se pratiquait anciennement

(1) Le major Rennell objecte contre cette raison, que le Niger ou Joliba, après un cours d'environ 2250 milles anglais, en ligne directe de sa source, doit nécessairement chercher pour son embouchure un niveau plus bas que celui des contrées adjacentes au Nil. Il paraît persister à croire que ce fleuve se perd dans les lacs de Vanqârah ou Fitré.

au Caire. On a précipité dans le Niger une jeune fille richement parée (1).

« La communication du Soûdân avec les côtes occidentales et sud-ouest de l'Afrique, si je suis bien informé, a lieu généralement par Niffé et Djerbéh (2), et elle est douze fois plus considérable qu'entre le Fezzân et le Soûdân.

« Je me recommande à votre souvenir, et vous assure de ma grande estime. »

Avant de partir pour Bornoù, M. Hornemann avait profité de ses liaisons avec des personnes intelligentes, soit parmi les pèlerins et les marchands de la kâravâne d'Égypte, soit à Mourzoûk, parmi des hommes qui avaient trafiqué dans diverses régions

(1) Cet usage barbare subsistait parmi les qobthes, c'est-à-dire, parmi les égyptiens chrétiens, à l'époque de la conquête de l'Égypte par les musulmans. En l'an 23 de l'hégire (643 de l'ère vulgaire), A'mroû ben êl-A'sâs, lieutenant du khalyfe O'mar et conquérant de l'Égypte, défendit cette horrible cérémonie. (L-s.)

(2) Que M. Hornemann écrit Jerba. Je crois qu'il s'agit ici de l'île de Djerbéh, laquelle, suivant Léon l'Africain, n'est qu'à quelques milles de la côte. Marmol écrit Gelves; Dapper, Gerbes; Paul-Lucas, Gerbe. (L-s.)

de l'Afrique , ou qui en étaient natifs , pour recueillir tous les renseignemens possibles sur les pays qu'il allait visiter. Il a fait passer le résultat de ses informations , en même tems que son journal.

N O T I C E S

Concernant l'intérieur de l'Afrique septentrionale.

S E C T I O N P R E M I È R E

A l'ouest du Fezzân , de même qu'au sud et au sud-ouest de ce royaume , le pays est habité par les tibbos ; ils sont aussi les maîtres de la contrée qui s'étend du Fezzân à l'Égypte , d'où on le dit séparé par un vaste désert. Les endroits habités les plus voisins de Tibbo , du côté du nord , sont Àùdjélah et Syoùah. Les tibbos sont bornés au sud par des arabes nomades , et à l'ouest , au-delà du Fezzân , par les possessions des touâryks.

Les tibbos ne sont pas tout-à-fait noirs ; ils ont la taille svelte ; leurs membres sont bien conformés ; leur démarche est aisée et

agile. Ils ont les yeux vifs, les lèvres épaisses, leur nez n'est ni gros ni retroussé, leur chevelure est très-longue et moins frisée que celle des nègres. Ils paraissent avoir beaucoup d'aptitude naturelle ; mais entourés de nations barbares ou de mahométans, ils n'ont pas assez d'occasions de la cultiver. Leur commerce avec les arabes, à qui ils mènent des esclaves, a probablement corrompu leurs mœurs. On les accuse d'être méfians, traîtres et fourbes. Les fezzânyens ne voyagent point seuls avec eux ; ils craignent d'être surpris et assassinés à leur instigation. La langue des tibbos se parle avec une rapidité extraordinaire ; elle a plusieurs consonnes, principalement des *l* et des *s*. Voici comment ils expriment les nombres :

Un,	<i>trono.</i>
Deux,	—
Trois,	<i>aguesso.</i>
Quatre,	<i>fousso.</i>
Cinq,	<i>fo.</i>
Dix,	<i>markoum</i> (1).

(1) Malgré les erreurs typographiques qui se sont incontestablement glissées dans l'impression de ce petit nombre de mots exotiques, il est aisé de reconnaître

Leur habillement consiste en peaux de moutons, qu'ils préparent avec ou sans la laine. Les peaux rases sont pour l'été, les autres pour l'hiver ; mais les habitans des principales villes ou autres, lorsqu'ils vont au Fezzân, s'habillent comme les bornouyns, avec de grandes chemises bleues. Ils s'enveloppent la tête d'une étoffe bleu foncé, de manière à ne laisser voir que les yeux. Leurs armes sont une lance d'environ six pieds de longueur, et un poignard de quinze à vingt pouces. Ils portent ce poignard au bras gauche, et la gaine est assujétie à un anneau de cuir d'environ trois pouces de largeur, qu'ils portent autour du poing.

Les tibbos sont divisés en plusieurs tribus ;

leur origine berbère, en les comparant avec les mêmes noms de nombre de cette langue ; savoir :

Un,	<i>oùân.</i>
Trois,	<i>kérâd.</i>
Quatre,	<i>qoùz.</i>
Cinq,	<i>soummous.</i>
Dix,	<i>meraoùah.</i>

On trouvera les autres noms de nombre dans mes additions sur la langue de Syouah, à la fin du volume.
(L-s.)

la principale est celle des tibbos de Bilma , dont le chef réside à Dyrké , à environ une journée de Bilma. Cette tribu est fort mélangée, parce qu'elle s'est établie par force au milieu des nègres qui occupaient ce canton. Les habitans de Bilma sont encore aujourd'hui des nègres pour la plupart ; à Dyrké, au contraire, il n'y a que des tibbos. Les hommes de cette tribu font le commerce qui a lieu entre le Fezzân et le Bornou ; et cela , sans compromettre leur sûreté personnelle. Ils voyagent par petites troupes de six ou huit individus. Mais , leur méchanceté connue empêche les esclaves de Bornou , de l'un ou de l'autre sexe, qui ont été mis en liberté, de se joindre à leurs bandes pour retourner dans leur pays ; ces pauvres gens craindraient d'être pillés et revendus , ou assassinés par eux.

Les tibbos de Bilma professent la religion mahométane ; mais on dit qu'ils n'y sont pas fort attachés.

La tribu des *tibbos rechâdéh*, ou des tibbos du rocher (1), est ainsi nommée parce que

(1) Rechâdéh est un mot arabe qui signifie en effet rocher. (L-s.)

leurs maisons sont bâties sous des rochers ; plusieurs habitent même des souterrains devant lesquels ils construisent des cabanes de roseaux , d'une façon très-grossière , pour y passer l'été. Le chef de cette tribu réside à Abo. Après Abo , Tibesty est l'endroit le plus considérable. Les tibbos rechâdéh vont en foule au Fezzân ; ils s'habillent alors à la manière des touâryks. Cependant j'en ai vu plusieurs vêtus de leurs peaux de moutons. Cette tribu passe pour être composée de bons mahométans.

On dit que les tibbos Bourgoù sont encore idolâtres. Le canton qu'ils habitent est riche en dattes , en bled et en fourrage.

Quelques habitans du Bornoù ayant pillé cette année une troupe de fezzânyens qui se rendaient de Bergami (1) à Mourzoùk , le sulthân de Fezzân envoya une petite

(1) Je crois qu'il faut lire Beghâmah , pays dont on ne connaît la situation que par ceux qui l'entourent. « Ceux qui viennent de Kaughah , dit l'Edrycy , pour se rendre à Koukoù passent par le pays de Beghâmah , etc. » Ebn el-Ouardy nous apprend que ce même pays est arrosé par une rivière qui se décharge dans le Nil. Les habitans sont des berbères noirs , etc. Voyez *Hartmann, Africa* , p. 62 et 63. (L-s.)

armée dans leur pays. Elle était composée de trente-deux cavaliers, de soixante-dix piétons arabes, et d'environ deux cents tibbos de la tribu Rechâdéh. Les arabes allèrent de Mourzoûk à Gatron, 54 milles au sud de cette ville; de là à Fegherié, 33 milles sud-sud-ouest de Gatron; puis à Abo, sept journées, et à Tibesty, trois journées, en se dirigeant vers l'est; enfin à Bourgoû, huit journées (la journée étant évaluée à dix-huit milles). Ils enlevèrent environ 200 individus, dont la plupart furent vendus de la manière la plus indigne et la plus perfide.

Les femmes de la tribu de Bourgoû portent leur chevelure en tresses qui pendent sur leurs épaules; mais elles coupent les cheveux du devant de la tête. On accuse les filles d'un commerce incestueux avec leurs frères. L'esclave d'un de mes amis qui parlait la langue des tibbos, m'assura avoir obtenu la certitude de ce fait d'une jeune personne enceinte qu'il avait questionnée.

Plus loin, à l'est, se trouve Arna, chef-lieu d'une autre tribu de tibbos, distant de cinq ou six journées.

Au sud-sud-ouest d'Aùdjélah habitent les febabos, qui tous les ans sont exposés aux

brigandages des arabes de Bengasy. Ces arabes vont avec ceux d'Aùdjélah voler des hommes et des dattes ; et , à cet effet , ils conduisent avec eux plusieurs centaines de chameaux.

Les habitans d'Aùdjélah me dirent que Febabo était à dix journées de distance (ces journées sont de 21 milles) ; et qu'on ne rencontre point d'eau durant les six premiers jours. La plus méridionale des tribus des tibbos est celle des tibbos nomades , établie dans le Bahhr êl-Ghazel (1), vallée qu'on dit être longue et fertile , à sept journées de distance nord de Bergami.

S E C T I O N . I I .

L'ouest et le sud du Fezzân sont habités par les touaryks , peuple puissant , limitrophe du Bornoù au sud-ouest ; du Bornoù , du Soûdân et du Tomboctou au sud ; à l'est , du pays des tibbos et du Fezzân ; au nord , d'une partie du Fezzân , et des arabes qui demeurent au delà des régions de Tripoli , Tunis et Alger ; à l'ouest , du grand empire de

(1) La mer de la Gazelle. (L-s.)

Fès et de Marok, dont il se trouve quelques colonies à Soqnâ (ville du Fezzân), à Audjélah et à Syoùah. La langue des touâryks est la seule que parlent les habitans de ces cantons (1).

Les touâryks sont divisés en plusieurs nations et tribus, qui parlent toutes la même langue; mais leur couleur et leur manière de vivre semblent prouver que leur origine est très-différente. Ne voulant donner que des renseignemens certains, je me borne dans ce qui suit, aux touâryks de la nation de Kollouvy et de la tribu de Hhagarâ (2). Ceux-ci sont d'une taille mince, plutôt grands que petits. Leur démarche est

(1) Je suis entré dans de plus grands détails à cet égard dans la relation de mon voyage du Caire au Fezzân. *Note de M. Hornemann.* — Voyez page 37 et la note de M. Marsden, ainsi que la mienne à la fin du volume. (L-s.)

(2) Plus correctement *Hhadjarâ*, Pierres. Ce nom aura été donné à cette tribu parce que ses maisons sont construites en pierres, particularité remarquée par notre voyageur ci-après, pag. 154. Les arabes d'Afrique, sur-tout ceux d'Egypte et des déserts voisins, donnent au *djym* le son de *guym*. Il en est résulté la différence de prononciation que nous venons d'indiquer dans le mot dont il s'agit. (L-s.)

vive ; mais ferme ; leur regard sévère , et toute leur contenance belliqueuse. S'ils étaient instruits et cultivés , leurs talens naturels en feraient peut-être l'un des premiers peuples du monde. On estime beaucoup leur caractère , principalement celui des kollouvyens. Les tribus occidentales sont blanches , autant que le permettent le climat et leur manière de vivre. Les kollouvyens qui atteignirent la région d'Asben , firent la conquête d'Aghadès et se mêlèrent avec d'autres nations. Ils sont de différentes couleurs ; plusieurs d'entr'eux sont noirs ; mais leurs traits ne ressemblent point à ceux des nègres. Les hhagara et les matkara sont jaunâtres , comme les arabes. Près du Soudân , il existe des tribus entièrement noires. L'habillement de cette nation est composé de larges culottes bleu-foncé , d'une chemise courte et étroite de la même couleur , avec de larges manches qu'ils relèvent et attachent ensemble derrière leur cou , de manière à avoir le libre usage de leurs bras. Ils entourent leur tête d'une étoffe noire , en sorte que de loin , elle a l'air d'un casque ; car on ne voit que les yeux. Comme ils sont mahométans , ils coupent leur chevelure ; mais ils en laissent une

touffe au sommet de la tête. Ceux qui ne portent point de bonnet, replient leur étoffe noire autour de ce toupet, ce qui le fait ressembler à une houppe placée sur un casque. Ils ont une ceinture de couleur foncée. Plusieurs cordes qui leur descendent des épaules, soutiennent un exemplaire du qorân, enfermé dans une poche de cuir, et une espèce de chapelet de petits sacs de cuir, contenant des amulettes. Ils tiennent toujours à la main une petite lance, proprement fabriquée, et d'environ cinq pieds de longueur. Au-dessus de l'épaule gauche, sur la partie supérieure du bras, ils portent leur signe national, un anneau épais, noir ou de couleur foncée, de corne ou de pierre.

Leur vêtement de dessus est une chemise à la manière des soudânyens, sur laquelle ils portent une longue épée, dont la courroie passe sur l'épaule. Les marchands de cette nation qui voyagent, portent des armes à feu; les autres ne font usage que de l'épée, de la lance et du poignard. Ils portent ce dernier sur le bras gauche, comme les tibbos; mais le manche est élégamment travaillé; car ils savent, aussi bien que les

artistes anglais, donner une couleur brillante au cuivre ; et ils tiennent ce procédé fort secret.

Ils sont les courtiers du commerce qui a lieu entre le Soûdân, le Fezzân et Gadames. Leurs kâravânes vivifient Mourzoûk, qui est un désert dans leur absence ; car, à l'instar des soûdânyens, ils aiment la société, le chant et la musique.

Les toûâryks ne sont pas tous mahométans. Dans le voisinage du Soûdân et du Tomboctou, habitent les tagama, qui sont blancs et idolâtres. C'est là sans doute ce qui a fait dire qu'il y avait des chrétiens blancs aux environs de Tomboctou. Des hommes instruits m'avaient engagé à vérifier cette fable ; je suis convaincu qu'elle doit uniquement son existence au mot *nassâry* (c'est-à-dire chrétiens), expression générique dont se servent les arabes et les mahométans pour désigner des infidèles.

La plupart des toûâryks orientaux mènent une vie errante. Par exemple, un village compris dans le gouvernement des Hhagarâ, n'est composé que d'environ vingt-cinq ou

trente maisons de pierre (1) ; mais aux époques des marchés , qui passent pour être très-considérables, plusieurs centaines d'hommes s'y rassemblent avec leurs tentes de cuir.

S E C T I O N I I I.

Derrière ces pays est situé Tomboctou , dont je ne dirai rien , attendu qu'il m'a été impossible de me procurer à son sujet des renseignemens certains et bien fondés ; car il existe peu de relations entre ce pays et le Fezzân. Quoi qu'il en soit, Tomboctou est incontestablement la principale ville et le lieu le plus remarquable de l'intérieur de l'Afrique.

A l'ouest de Tomboctou se trouve le Soûdân, Haoussa ou Asna (2). De ces dénominations, la première est arabe ; la seconde est celle qui est usitée dans le pays ; la dernière appartient à la langue de Bornoù. Je m'en tiens à la seconde , comme étant la plus

(1) Voyez ma note ci-dessus, p. 151. (L-s.)

(2) Que l'Edrycy écrit *âl-Essnâm*, mot arabe qui signifie l'idole ; ce que M. Hartmann aurait dû observer dans ses notes (L-s.)

appropriée, et celle qu'entendent les arabes qui habitent au-dessous du Soudân, et tout le pays au sud de Ghaden. Le nom de *Bornoù* n'indique proprement que Kano et Kachna, et la contrée située à l'est de cette région d'Asna; mais mal prononcé, il comprend aussi Tomboctoû.

A l'égard de ce que les habitans eux-mêmes appellent *Haoussa*, je crois avoir eu sur cette partie des informations sur lesquelles on peut compter. L'un de ces habitans, maraboûth (1) de profession, me donna un dessin qui représentait la situation des diverses régions limitrophes; je l'envoie tel que je l'ai reçu (2).

Le pays compris dans la ligne qui est fortement tracée, est *Haoussa*; mon ami y avait ajouté *Asben*.

Ces pays sont gouvernés par des sulthâns, dont les plus puissans sont ceux de Kachna et de Kano. Mais tous, soit politique, soit contrainte, paient tribut à celui de Bornoù, excepté ceux de Cabi et de Nyffé, dont les

(1) Voyez sur ce mot ma note, p. 25. (L-s.)

(2) Voyez sur la carte contenant les progrès des découvertes, etc. le cadre n°. 2.

territoires sont à une trop grande distance. Le Gouber est en outre tributaire d'Asben. Le Zamtara est réuni au Gouber. Le sulthân de Gouber s'étant emparé de Zamtara, tua le prince qui y régnait, et vendit tous les prisonniers qu'il put faire.

Les habitans de Haoussa sont incontestablement de race nègre ; mais ils ne sont pas tout-à-fait noirs. C'est le peuple le plus intelligent de l'intérieur de l'Afrique. Un extérieur intéressant les distingue de leurs voisins. Ils ont le nez mince et point aplati ; leur stature n'est pas aussi désagréable que celle des nègres ; et ils ont un goût extraordinaire pour le plaisir, le chant et la danse. Leur caractère est doux et bienfaisant. L'industrie, les arts et la culture des productions naturelles du territoire, forment leurs principales occupations ; et, à cet égard, ils l'emportent sur les fezzânyens, qui tirent du Souûdân la plus grande partie de leurs vêtemens et de leurs ustensiles de ménage. Ils savent teindre en toute sorte de couleur, excepté l'écarlate. Leur agriculture est aussi parfaite que celle des européens, mais leurs procédés sont très-pénibles. En un mot, nous avons une idée très-peu juste

de ce peuple , non-seulement par rapport à sa civilisation et à ses talens naturels , mais encore relativement à ses possessions , qui ne sont pas , à beaucoup près , aussi considérables qu'on les a représentées. Sa musique est imparfaite , si on la compare à celle des européens. Mais les femmes sont assez habiles dans cet art pour attendrir leurs époux jusqu'aux larmes , et pour leur inspirer la plus grande fureur contre leurs ennemis. On donne aux chanteuses publiques le nom de *kadanka*.

SECTION IV.

A l'est de l'Haoussa sont situés les états du sulthân de Bornou (c'est-à-dire les états qui ont pour capitale la ville de ce nom). Ils paraissent avoir reçu beaucoup d'accroissement depuis le tems de Léon l'Africain , puisqu'ils embrassent des régions qu'il regardait comme indépendantes ; par exemple , l'Oùanqârah (1) et le

(1) Que l'on prononce *Oùangârah*. Ce pays se nomme *béiâd él-Tebr* (pays de l'or natif , qui se trouve dans le sable). Il est situé sur les confins et à l'orient de Ghanah. On compte huit journées d'Oùanqârah à la capitale de Ghanah. Le Nil environne cette contrée, ce

Kaùghah (1) de l'Edrycy, etc. leur sont annexés.

Le sulthân de Bornoù passe pour le

qui lui vaut le nom d'île parmi les arabes, et même dans leurs ouvrages géographiques. L'Edrycy et Ebn âl-Oùârdy s'accordent à lui donner 300 milles de long sur 150 milles de large. On y trouve une immense quantité de poudre d'or.

Ce n'est pas seulement en Nigritie que ce métal est abondant ; on cite encore avec éloge les mines de Tokroùr, de Lâmlâm, de Koàkoù, etc. ; celles du mont Alalaki. Les naturels vont vendre le peu qu'ils ramassent de cet or dans les états barbaresques. Ce serait réellement une branche de commerce bien importante, et qui mériterait la protection immédiate du gouvernement. Il n'est pas inutile d'ajouter que cette poudre d'or se trouve dans le limon que le Nil de Nigritie (ou Niger) laisse après son débordement. Et voilà pourquoi âl-Bâkoùy dit que, dans cette contrée, l'or sort du sable, comme ailleurs les plantes sortent de la terre. On y trouve trois lacs qui portent tous trois le nom de *Bahhr-él-Hhéloù* (fleuve d'eau douce). Les principales villes sont : Tyrqy, dont le nom se prononce ordinairement Tyrkâ ; Nebrynah, Maraçah, Seqmârah, Séméqoudah, Raghbyl, Ghanârah, Kaùghah. Voyez *Edryci Africa*, *edit.* Hartmann, p. 47 et suiv. (L-s.)

(1) Cette ville est située auprès d'un lac d'eau douce, qui sert à abreuver les habitants. Ils se livrent au com-

monarque le plus puissant de ces contrées. Tous les états voisins lui paient tribut. Il est sûr qu'il possède une vaste étendue de territoire ; mais son autorité lui est encore plus profitable , à cause des haines toujours croissantes de ses voisins.

Les habitans du Bornou sont plus noirs que ceux de l'Haoussa , et complètement nègres. Ils sont aussi plus robustes et très-endurcis au travail. Leur tempérament est , en grande partie , flegmatique. A tout prendre , ils sont plus grossiers et plus ignorans que les haoussanyens. Les hommes n'aiment que les femmes qui ont beaucoup d'embonpoint ; les soudaniens , au contraire , préfèrent celles dont la taille est svelte.

Une pâte composée de farine et de viande est la seule nourriture des habitans du Bornou. Leur boisson est une espèce de bière

merce. Cette ville , quoique dépourvue de murailles , est très-peuplée. Il y a des artisans et des ouvriers qui préparent les outils nécessaires aux habitans. Les femmes y sont célèbres pour leur science dans la magie , etc. Voyez l'Edrycy de Hartmann , pag. 53 et 54. (L-s.)

qui enivre , mais qui est très-nourrissante. La meilleure production de leur sol est le cuivre , qu'ils trouvent , à ce qu'on dit , en petits morceaux. Ce qui est évalué en or à Tombouctou et dans le Haoussa , l'est en cuivre à Bornoù. Le prix de toutes les marchandises y est fixé en livres de ce métal.

Au nord de la principale ville de ce pays est situé le Kanena (1), qui est habité par la nation des kojam , ainsi appelée de sa nourriture habituelle , composée de bœuf et de lait de vache.

Du côté du nord-est , se trouve le Begarmé (2), dont la capitale se nomme *Mesna*.

(1) Je ne doute pas qu'il ne faille lire Kânem , grand pays situé au midi de Bornoù , le long du Nil (des noirs). Ses habitans sont pour la plupart musulmans , de la secte orthodoxe de Malek. La capitale porte le même nom. (L-s.)

(2) Il est encore certain qu'il faut lire ici Beghâméh , canton dont les habitans sont sur-tout fixés sur les bords d'un fleuve qui descend du côté de l'est pour se décharger dans le Nil. Ces habitans sont des berbères noirs , dont la peau est brûlée par le soleil. Ils boivent de l'eau de fontaine et parlent la langue berbère , se nourrissent de viande , de lait et de poissons , etc. Voyez l'Edrycy de Hartmann , p. 62 et 63. (L-s.)

Ces deux territoires dépendent de Bornoù. Le Begarmé est fameux pour son trafic d'esclaves ; peut-être cela vient-il principalement de ce que cet endroit est celui où l'on fait le plus d'eunuques.

Au sud de Bornoù sont situés le Margui et Kaughah ; à l'ouest , l'Ungura (Oûan-qârah). Ces contrées sont régies par des gouverneurs que nomme le sulthân.

S E C T I O N V.

Vers l'est , par nord , est situé le Loussi. Les naturels le nomment *Fiddri*, et les peuples qui habitent à l'est, *Cougou* (1). Les états du sulthân de Fiddri environnent un lac qui porte le même nom. Ce royaume était jadis l'un des plus puissans. Il est considérablement diminué aujourd'hui, par suite de la trahison des sulthâns de Begarmé et d'Oûâden. Les habitans logent dans de petites cabanes, qu'ils préfèrent aux maisons. Ils passent pour être très-peu avancés en fait de civilisation. Leur pays est dépourvu de sel ; mais ils s'en procurent de la manière suivante.

(1) L'Edrycy écrit Koukou. (L-s.)

Ils font brûler un grand monceau de paille de *gassab* (1), en recueillent les cendres, les mettent dans un panier, y versent de l'eau, et la reçoivent à mesure qu'elle coule à travers. Ils font ensuite bouillir cette eau jusqu'à ce qu'elle se condense.

Vers le sud-est du Fiddri, se trouve le Metho, petit district indépendant, situé dans une région montueuse. A l'est, est situé le Oûâdy, qui était anciennement composé de plusieurs petits états; mais les arabes en firent la conquête, et n'en formèrent qu'un seul royaume. Leur langue est celle qu'on y parle le plus généralement; mais plus de dix autres langues y sont en usage. Des arabes errans occupent l'espace qui s'étend au nord, entre le Oûâdy et le Begarmé.

A l'est du Oûâdy est situé le Dârfoûr; là est la source d'une rivière, dont les bords sont très-riches en cannes à sucre. Elle traverse le Oûâdy et se jette dans le lac de Fiddri. On m'a donné des évaluations très-

(2) Ce mot arabe, dont la véritable prononciation est *qassab*, désigne un roseau en général, et particulièrement la canne à sucre. (L-s.)

différentes de la circonférence de ce lac, attendu qu'il augmente du double dans la saison pluvieuse : il a ordinairement de quatre à huit journées de tour.

S E C T I O N V I.

La rivière que vit M. Park dans son voyage à Tomboctou, coule au sud de l'Haoussa. Elle arrose le Nyffé et le Cabi, où on la nomme *Julbi*; et elle continue de couler à l'est dans le territoire de Bornoù. Là, elle prend le nom de Zad (1), qui signifie *la grande eau*. Dans quelques cantons du Haoussa, on l'appelle *Gaora*, mot dont le sens est le même.

Tous les habitants du Bornoù et de l'Haoussa, que j'ai questionnés relativement aux pays éloignés qu'arrose cette rivière, se sont accordés à me dire qu'elle traversait la contrée des mādjoùs (c'est-à-dire des idolâtres) (2) près de Sennaar; d'autres m'ont

(1) Je serais tenté de croire qu'il faut lire *Ssa'a*, coupe, gobelet. On trouve un fleuve ainsi nommé du côté de Telemsân. Il ne faudrait pas le confondre, je crois, avec celui dont parle notre voyageur. (L-s.)

(2) Littéralement magie, c'est-à-dire, suivant l'Edrycy,

assuré que son cours se prolongeait à l'est au-delà du Dârfour, qu'elle se dirigeait vers le Caire, et ne composait qu'un seul fleuve avec le Nil d'Egypte.

Un égyptien d'Ocyouth, qui avait fait plusieurs voyages au Dârfour et au sud de ce pays, afin de rassembler des esclaves, et qui était revenu depuis peu au Fezzân, par le Ouâdy, le Fiddri et le Begarmé (1), m'apprit que cette rivière était celle qui porte le nom de *Bahhr él-Abyâdh* (2). Je n'ai pu me procurer de renseignemens sur l'existence d'un grand lac situé dans l'intérieur des terres, quoique je n'aie rien négligé pour en obtenir.

Outre les deux grandes rivières dont je viens de faire mention, il existe dans le pays de Haoussa sept petits ruisseaux, qui

des gens qui ne croient à rien. C'est le nom sous lequel on désigne les habitans de la ville de Tadjouah, près de la Nubie, et ceux de tous les environs. Voyez l'Edrîcy d'Hartmann, p. 68 et 69. (L-s.)

(1) Lisez Beghâméh, et voyez ma note précédente, p. 148. (L-s.)

(2) Le fleuve Blanc, et non Bab-el-Abiad, comme on lit dans le texte anglais, ce qui est visiblement une faute. (L-s.)

se jettent dans le Julbi près de Bervah (1). Au nord de Bornoù, il y a une rivière qui disparaît au sein des montagnes, et qui, dit-on, s'engloutit dans la terre. Toutes ces eaux sont très-basses dans la saison sèche, et s'enflent extraordinairement dans la saison pluvieuse. Quelques personnes m'ont assuré que le Zad avait un mille de largeur; il en a deux, suivant d'autres. Mais, dans le tems des pluies, on estime sa largeur à une journée de huit heures. Les budumas se tiennent toujours au milieu de cette rivière. C'est un peuple idolâtre et très-sauvage.

Voilà ce que j'ai recueilli de mieux concernant l'intérieur de l'Afrique. Je laisse de côté, dans cette relation, les hommes à queue, sans cols, sans chevelure, et ceux qui, dénués de territoire, n'habitent qu'en

(1) Bervah est la ville la plus méridionale du pays habité par le peuple nommé *madjòùs*, et plus communément kofrà, dont nous avons fait cafre. Il n'est pas douteux que ce ne soit le même endroit désigné sous le nom de *Brava* par Marmol, t. 3, pag. 154; et par Vincent le Blanc, dans la seconde partie, p. 98 de ses voyages. Voyez aussi Dapper, p. 652; et l'Edrycy de Hartmann, p. 99. (L-s.)

pleine mer. Il me serait facile de vous écrire plusieurs lettres sur l'état intérieur de l'Afrique ; mais je courrais risque de vous transmettre des notions fausses ou inexactes. De plus ne retournerai-je pas en Angleterre ? et si j'y arrive , ne faut-il pas que je tienne en réserve quelque chose de neuf et d'intéressant pour faire excuser mon retour ?

Si mon entreprise ne me coûte pas la vie , je me flatte de pouvoir , dans cinq ans , faire mieux connaître à la Société , les peuples dont je lui adresse cette courte description.

Signé FRÉDÉRIC HORNEMANN.

1798.

Extrait d'une lettre qui accompagnait les Notices ci-dessus , datée de Tripoli , le 19 août 1799.

Un voyage de onze jours , pendant quatre desquels nous avons marché dix-huit heures par jour , à travers un désert , nous conduisit de Syouah à Aùdjélah , ville petite et misérable qui dépend de Tripoli. Au bout de seize autres journées , nous atteignîmes Temissa , le premier village du Fezzân. De ces seize

journées , j'en employai sept à franchir un désert noir et parsemé de rochers ; à coup sûr , il n'y a point dans le monde de route plus mauvaise ; et ce désert a sans doute été formé par un bouleversement volcanique. On le nomme *Haroudje* (1). Il s'étend fort loin au sud-ouest.

De Temissa , je me rendis par Zoùylah , Tuila et Tragan , à Mourzoùk , qui porte aussi le nom de Fezzân , et que les habitans du Bornoù appellent *Zelâ*. Mourzoùk est à 25 deg. 54 min. 15 sec. de latitude nord.

A l'égard de l'intérieur de l'Afrique , j'ai pris toutes les informations possibles , et je vous en enverrai le résultat par les premières occasions. Acceptez pour le moment les notices suivantes.

Le fleuve que vous nommez Niger , qui , dans le Soûdân , porte les noms de Gulbi (2) ou Gaora , et que le peuple de Bornoù ap-

(1) Quoique notre voyageur écrive constamment *Harutsch* , je ne doute pas qu'il ne faille substituer le mot que j'indique , puisque la langue arabe n'a pas de son aussi dur que le tch des allemands , des turks et des persans. Au reste , voyez ma note ci-dessus , p. 81 (L-s.)

(2) Ecrit précédemment Julbi , prononcez *Djoulby*. (L-s.).

pelle Zad, est très-considérable, et reçoit plus de douze rivières. Il vient de Tomboctou, à ce qu'on m'a dit, coule au sud de l'Haoussa, ou Soudân, dans l'empire de Bornoù. Là, il prend une direction plus méridionale, et se jette dans le Nil, au sud du Dârfoùr ; au moins n'ai-je rencontré personne qui m'ait dit le contraire. Une autre rivière vient du Dârfoùr, passe par le Oûâdy et le Metho, et se termine à un grand lac appelé Fiddri, dans un royaume auquel les habitans donnent le même nom. Les peuples qu'ils ont à l'est, le nomment Kougoù, et ceux qu'ils ont à l'ouest, Loussi. Le lac Fiddri a quatre journées de tour ; mais, dans la saison des pluies, il est beaucoup plus étendu, et il inonde le pays qui l'environne. On sème et on cultive les terres, quand ses eaux se sont retirées.

Près de Mesna, capitale du Begarmé, est une autre grande rivière, mais qui n'est considérable que dans la saison pluvieuse. le Bahhr-êl-Ghazel, ou Oûâdy-êl-Ghazel, n'est point une rivière, mais une longue et fertile vallée, habitée par des tibbos nomades, dont les maisons sont faites de peaux.

Le Bornoù est le royaume le plus puis-

sant de l'intérieur de l'Afrique. Le sulthân d'Asben , qui réside à Aghadès , occupe le second rang après celui de Bornoù. Tous les rois des pays qui composent l'Haoussa paient tribut à celui de Bornoù. Ces pays sont le Kachna, le Daoura, le Kino, le Sofaou, le Noro , le Nyffé , le Gaùri, le Cabi , le Gouber (Zanfara dépend du Gouber). Le Kachna paie chaque année cent esclaves, etc. Quelques-unes de ces contrées sont à-la-fois tributaires du Bornoù et de l'Asben. Le roi d'Asben , et la plupart de ses sujets , sont touâryks , de la tribu Kallouvi. Plusieurs des touâryks , voisins de Tomboctoù , sont blancs. Une autre de leurs tribus , établie près du Bornoù , est de la même couleur , ainsi que les arabes de la côte septentrionale de l'Afrique.

Le Begarmé paie tribut au sulthân de Bornoù. Des officiers de ce prince gouvernent l'Ungoura , qui est sans doute le Ouangara (Oûanqârah) de Léon l'africain.

Le peuple de Bornoù et celui du Fezzan sont généralement persuadés que ces deux royaumes sont sous le même méridien , pour m'exprimer à notre manière. Le Bornoù est à quinze journées du Kachna , ce qui , à

voyager très-lentement, donne 20 fisturnis, ou environ 330 milles anglais. Le Fiddri est à vingt-cinq journées du Bornoù, est par nord. Ses habitans n'ont d'autre sel dans leur contrée, que celui qu'ils préparent avec des cendres de paille.

Une grande partie des habitans du Oûady sont arabes, ainsi que leur roi.

Dans la direction sud - ouest, à la distance de dix journées, ou d'environ 200 milles d'Aùdjélah, habitent les febabo, et, à quelques journées plus au sud, les birgou, nation de Tibbo, dont le pays est très-beau et très-fertile. On les dit idolâtres. Il est singulier qu'en parlant de ces tribus, le peuple d'Aùdjélah fasse à-peu-près la même comparaison que fait Hérodote (Melpom., c. 183), lorsqu'il dit des éthiopiens troglodytes, auxquels les garamantes donnaient la chasse, que « leur langage ressemble au « sifflement des oiseaux. »

La nation la plus intéressante de l'Afrique, est celle des touâryks (Léon l'africain les appelle *terga*) (1). Ils possèdent tout le pays qui est entre le Fezzân, le Ga-

(1) Lisez therdja. (L-s.)

dames, l'empire de Marok, le Tomboctou, le Soudân, le Bornoù et la contrée des Tibbos. Ils sont divisés en plusieurs tribus, dont les principales sont les kollouvy d'Asden, et les hliagarâ (1), voisins du Fezzân.

Je suppose qu'on ne trouvera jamais dans l'intérieur de l'Afrique des chrétiens ni des hommes à queue. Les mahométans donnent le nom de *nassâry* (qui convient proprement aux chrétiens), non-seulement aux adorateurs du Christ, mais encore à quiconque n'est pas de leur religion. Je n'ai ouï parler d'hommes à queue qu'à une seule personne, qui n'était pas un témoin très-digne de foi ; elle les plaçait à dix journées au sud de Kano, les appelait yem-yem, et disait qu'ils étaient anthropophages. Dans dix mois j'approcherai de cette direction.

Je termine ici cette lettre, et j'espère, monsieur, qu'elle vous trouvera en bonne santé. Je suis, etc. etc.

FRÉDÉRIC HORNEMANN.

(1) Lisez *Hhadjarâ*, et voyez ma note, p. 151.

(L-s.)

ÉCLAIRCISSEMENTS GÉOGRAPHIQUES

SUR LA ROUTE

DE M. HORNEMANN;

ET ADDITIONS

A LA GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE,

Par le major RENNELL.

CHAPITRE PREMIER.

*Géographie du voyage de M. Hornemann
en Afrique.*

JE me bornerai, autant qu'il sera possible, à des indications générales, dans la discussion qui va suivre, me réservant d'entrer dans de plus grands détails lorsqu'on aura reçu des matériaux plus nombreux. Il faut remarquer en effet que les notions transmises par M. Hornemann, quoique très-importantes, ne sont pas tout-à-fait du genre de celles qu'exige un travail de géographie mathématique. Heureusement, les obser-

vations de M. Browne et de quelques autres voyageurs, me mettent en état de tirer un meilleur parti des notes de M. Hornemann, que je n'aurais pu faire, si elles avaient été seules.

Les positions géographiques du Caire, d'Alexandrie et du Fezzân, ont subi un léger changement dans les cartes qui accompagnent ce volume (1); il a été occasionné par des informations récentes, et sur l'exactitude desquelles on a lieu de compter. Le Caire est placé 2 minutes, et Alexandrie, 13 minutes plus à l'ouest, d'après les observations des français; et Mourzoûk, capitale du Fezzân, à 39 milles géographiques plus au sud-est, d'après le résultat général de toutes les autorités. Il a été fait d'autres changemens de peu d'importance dans les positions de Syoùah et d'êl Bareton ou *Parætonium*; mais ces différences ne sont pas considérables, à l'égard de la géographie universelle.

Le principal changement est celui qui concerne Mourzoûk, que les relations an-

(1) Le lecteur est prié de consulter la *carte de la route de M. Hornemann* et la *carte générale d'Afrique*, qui se trouvent dans ce volume.

térieures *placèrent directement au sud de Mesurata*. Il est fondé sur la ligne de distance de M. Hornemann, qui ne donne pas entre l'Égypte et le Fezzân un intervalle aussi grand que l'exige cette position. Il s'en faut de près de 25 milles géographiques. Au surplus, c'est peu de chose dans une distance de plus de 800 milles. On conçoit que la durée du voyage de M. Hornemann, quoiqu'il l'ait mesurée d'une manière peu correcte, doit encore être préférée à de simples oui-dires concernant la position de Mourzoûk, relativement à Mesurata, sur une distance de dix-sept ou dix-huit journées.

Je commencerai par tracer en détail la route que M. Hornemann a suivie pour se rendre de l'Égypte au Fezzân, et je partagerai ce sujet en quatre divisions : 1°. route du Caire à Syoûah ; 2°. de Syoûah à Aùdjélah ; 3°. d'Aùdjélah au Fezzân ; 4°. remarques sur la position de Mourzoûk.

I. Route du Caire à Syoûah.

On peut évaluer la marche de M. Hornemann à environ 123 heures (1), ce qui, à

(1) M. Hornemann eut le malheur de perdre ses

raison de 205 milles géographiques (taux ordinaire des kâravânes, réduit à une distance directe), est égal à 252 milles géographiques. Si nous prenons 2 milles anglais et demi par heure, distance ordinaire des routes, et si nous allouons un 20^e. pour les sinuosités (les routes du désert sont très-droites), nous aurons 255 milles. Or la route

papiers à Chiakhah, à trois journées au-delà de Syoûah; il doit donc n'avoir noté que de mémoire la durée de la partie de son voyage, antérieure à cet accident. Voici les indications de sa marche, entre le Caire et Syoûah :

Du Caire à Oûâdy-êl-Natron, ou la vallée de Natron, environ 19 heures.

A une montagne de sable (qu'il suppose former la limite entre la vallée de Natron et le lit du *Balîhr-béla-ma*). 4

A Muhahag (Mahhâdje). 13

A Moqarrah $4\frac{1}{2}$

A Biljoradek (Béléd djérâdeq). 16

A une station sur les montagnes d'Oûmm-Ëssoghëir, route indiquée pour avoir été de 40 heures ou davantage; disons $41\frac{1}{2}$

A Oûmm-Ëssoghëir 5

A Syoûah 20

TOTAL 123

de M. Browne, le long de la côte depuis Alexandrie, et de là par terre depuis le voisinage de Parætonium, donne environ 259 milles et demi, ou 6 et demi au-dessus du plus faible de ces calculs, et 4 et demi au-dessus du plus fort. La route de M. Browne, le long de la côte, fut de 75 heures et demie. De là il marcha dans la direction S. 19 deg. O. du monde pendant 62 heures et un quart, jusqu'à Syoùah, situé sur la parallèle de 29 deg. 12 min., suivant ses observations. Vu les sinuosités de la côte qu'il longea presque toujours, il ne faut peut-être compter que 144 ou 145 milles géographiques en droite ligne.

Le point où il quitta la côte, à environ 20 milles E. de *Paraetonium*, devrait être, selon M. d'Anville, à 31 deg. 7 min. de latitude; ensorte que le gisement S. 19 deg. O. couperait le parallèle de Syoùah, à 26 deg. 24 min. de longitude. J'ai précédemment établi la position de Syoùah, dans la géographie d'Hérodote, pag. 574, à 26 deg. 12 min. 30 sec.; et comme M. Hornemann ne paraît pas avoir mis une exactitude rigoureuse dans son calcul du tems (sans doute parce qu'il avait perdu ses papiers), j'adopterai la position donnée par M. Browne,

laquelle, ainsi qu'on l'a vu, ne diffère de l'autre que de 4 milles et demi.

Il est à propos d'observer que les habitants de Syouah n'évaluent qu'à douze journées la distance de leur pays au Caire. Mais il devient nécessaire d'examiner en quoi consistent ces journées, pour pouvoir employer ce rapport et d'autres du même genre. Or, on entend ici par journées celles des voyageurs, que rien ne retarde dans leur marche et qui vont en troupes peu nombreuses, et non celles des kâravânes, où, parmi quantité de chameaux, il doit s'en trouver qui cheminent avec une lenteur à laquelle toute la kâravâne est obligée de se conformer, sans parler des délais occasionnés par divers accidens. Les habitants de Syouah évaluent comme il suit les différentes distances :

De Syouah à Charje, dans la grande Oasis	12 jours.
De Charje à Dernê	14
De Dernê à Faïoùm, à tra- vers la petite Oasis	12
De Faïoùm au Caire	12

Le terme moyen de ces journées donne environ 20 milles et six dixièmes par jour,

attendu que celles qui forment la distance de Charje et de Faïoùm donnent 19 deux tiers et les autres 21 et demi (1). Comme Syoùah est directement situé entre Dernê et la grande Oasis, nous avons une ligne de vingt-six jours, déterminée d'une manière assez satisfaisante quant à la distance; et son résultat donne également 20,6. Douze de ces jours ne donneraient que 247 milles pour la distance de Syoùah au Caire; en sorte qu'il faut les évaluer à 21 milles et demi. Pline, l. 5, ch. 9, compte douze journées entre Memphis et Hammon, ce qui suppose 21 milles par jour.

Il y a encore un autre moyen de calculer cette distance par les quinze journées ordinaires des kâravânes, comptées à raison de 16 milles un quart ou 16 milles et demi. Le résultat est 247 et demi, à-peu-près le même que celui des douze jours de marche à la légère.

(1) La journée ordinaire des kâravânes, qui est de huit heures, paraît être d'environ 20 milles anglais, de marche; et d'environ 16 milles géographiques un quart ou 16 milles géographiques et demi en droite ligne, à travers les déserts.

J'ai peut-être porté trop haut la distance , en l'évaluant à 259 milles et demi. Mais il m'est impossible de ne pas avoir égard à la ligne de M. Browne , depuis le voisinage de *Paraetonium* , d'autant plus que M. Hornemann a estimé de mémoire la durée de son voyage. A tout événement Syoùah ne peut différer de plusieurs milles en longitude ; mais tant qu'on n'aura rien de positif concernant les longitudes des lieux situés sur la côte , on ne saurait approcher davantage de la vérité.

M. Browne paraît avoir employé dix-sept jours pour aller à Alexandrie , en partant de sa station à 28 deg. 40 min. de latitude , et à peu de distance au S. O. de Syoùah. Il en résulte une marche de 15 milles et demi par jour ;* mais comme M. Browne était très-malade , il est fort probable que ses gens ne firent pas toute la diligence requise.

II. De Syoùah à Aùdjélah.

M. Hornemann a employé pour se rendre de Syoùah à Aùdjélah , 87 heures et de-

mie (1), qui, à raison de 2,05 milles géographiques par heure, donnent 179,35 milles; elles donnent 181 milles et demi de distance itinéraire. En les évaluant comme ci-dessus, à raison de 2 milles anglais et demi par heure, on trouve aussi 181 milles et demi, en calculant les onze jours d'Hornemann, à raison de 16 et demi l'un dans l'autre. Les géographes arabes évaluent cette distance à dix journées, chacune de 19 milles géographiques, ce qui fait 190 milles. Hérodote suppose aussi un intervalle de dix journées entre Syoùah et Aùdjélah.

Il est certain que les manuscrits de M. Beaufoy marquent treize journées par la route de Gegabyb (la vallée des Dattes) qui, d'après les renseignemens de M. Browne, est située au N. O. de Syoùah, tandis que la route ordinaire, par Chiakhah, se di-

(1) De Syoùah à la vallée de Chiakhah . .	23 heures.
A Torfaue	6 $\frac{1}{2}$
A travers le désert, jusqu'à une source ou aigüade sur la frontière d'Aùdjélah . .	49
A Aùdjélah	9

TOTAL . . . 87 $\frac{1}{2}$

rige à l'ouest. Mais il est difficile de supposer que la route septentrionale soit de deux journées plus longue que l'autre. A la vérité, M. Hornemann perdit ses papiers à Chiakhah, et il peut ne s'être pas souvenu exactement du tems qu'il avait marché, pendant les trois premiers jours. Aussi ai-je compté 186 milles, comme un terme moyen entre M. Hornemann et l'Edrycy.

M. Hornemann ne put obtenir de notions satisfaisantes, concernant la distance d'Aùdjélah à Bengasy, sur la côte de la mer. L'Edrycy compte dix journées depuis Barqah; mais ces journées, calculées à 19 milles chacune, rencontrent la ligne qui part de Syouah, à 30 deg. 7 min., ce qui donne une direction O. 18 deg. N., pour la position d'Aùdjélah, relativement à ce dernier endroit, tandis qu'on paraît croire généralement qu'ils sont sous le même parallèle.

Delisle et d'Anville portent beaucoup plus haut la distance indiquée par l'Edrycy. D'Anville compte 215 milles depuis Barqah, ce qui est fort probable; et il peut avoir fait cette évaluation d'après les relations de quelques voyageurs modernes. Je l'ai consé-

quemment adoptée ; elle rencontre la ligne de 186 milles qui part de Syouah , à 29 deg. 30 min. de latitude , et à 22 deg. 50 min. de longitude. Dans cette position , Aùdjélah est à-peu-près O. 5 deg. N. de Syouah.

Ptolémée compte 3 deg. 16 min. de différence de latitude entre Dernê (*Darnis*) et Aùdjélah , ce qui placerait Aùdjélah , sur notre carte , à 29 deg. et demi (1). Il fait aussi le gisement de Hammon à Aùdjélah , presque parallèle à la côte , entre Parætonium et Dernê ; et quoiqu'il l'ait représentée autrement , il est certain que la côte incline beaucoup de l'ouest au nord.

Il se peut que les longitudes des lieux situés sur la côte de Barqah soient trop à l'ouest , dans les cartes de M. d'Anville. Paul Lucas semble ne compter que onze journées d'Aùdjélah à Bengasy.

III. *D'Aùdjélah au Fezzân.*

M. Hornemann n'a pas noté régulière-

(1) Aboùlfedâ et Ptolémée donnent la même position ; et elle ne fut pas indiquée autrement à Ledyard , pendant son séjour au Caire.

(184)

ment les heures qu'il a employées à se rendre d'Aùdjélah au Fezzân. Cela vient peut-être des fatigues excessives qu'il eut à supporter dans le Haroùdje ou Désert noir. Cette partie de sa route n'est supputée que par journées entières; mais ces journées furent extrêmement longues, puisqu'elles duraient pour l'ordinaire, depuis le matin jusqu'à la nuit.

Tout ce qu'on a pu faire, a été de les réduire en heures, et d'ajouter celles-ci aux heures dont le nombre est exprimé dans le journal. Il résulte de cette opération un total de 195 à 196 heures, tout au plus, que l'on peut évaluer à 395 milles géographiques de distance directe, déduction faite des retards causés par les mauvais chemins du Haroùdje (1).

(1) Voici notre calcul :

D'Aùdjélah aux montagnes de Marâï . . .	26 heures.
A la plaine de Sultin	18
A travers la plaine ou désert de Sultin, etc., jusqu'à un espace boisé, trois journées; mais point d'indication d'heure; disons . . .	34
A l'entrée du Haroùdje noir, environ un jour, ci	10
A une aiguade dans le Haroùdje . . .	4
A l'extrémité du Haroùdje noir, trois jours et demi; disons	40

(185)

M. d'Anville donne cette distance d'environ 405 milles , ou 10 de plus que le résultat précédent. Il l'a probablement calculée d'après les journaux de quelques voyageurs modernes ; car les géographes arabes ne comptent pas moins de vingt de leurs journées entre Aùdjélah et Zoùylah , ville qui est à

<i>De l'autre part</i>	132 heures.
A travers le Haroùdje blanc, un jour et demi; disons	15
A une aiguade sur les frontières du Fezzân	4
A Temissa	9
A Zoùylah	6 $\frac{3}{4}$
A Hamarah	7
A Tragan	10 $\frac{3}{4}$
A Sydy Bicher	8
A Mourzoùk	3

195 $\frac{3}{4}$

La ligne de route, à raison de 2 milles anglais et demi par heure, donne 488 milles $\frac{3}{4}$, qui, en déduisant $\frac{3}{10}$ pour les sinuosités comme ci-dessus, donnaient 463 $\frac{3}{10}$, ou environ 409 milles géographiques. J'ai déduit 14 milles pour les sinuosités extraordinaires et les mauvais chemins du Haroùdje noir.

Il reste 395 milles géographiques, pour la distance directe d'Aùdjélah à Mourzoùk.

environ 60 milles géographiques en deçà de Mourzoùk.

Je n'insérerai point ici les calculs de différentes personnes, par rapport à la distance du Caire au Fezzân. Je l'ai donnée plus haut, sur-tout d'après la relation de M. Hornemann. Réduite en ligne droite, elle est de 829 milles géographiques.

MM. Browne et Ledyard l'évaluent à 50 journées de kâravâne, ce qui, à raison de 16 milles et demi par journée, donne 825 milles géographiques.

L'Edrycy compte quarante journées entre le Caire et Tâмест (Temissa). Ces journées, à 19 milles chacune, équivalent à 760 milles géographiques ; et si on ajoute à ce nombre les 73 que Hornemann compte de Temissa à Mourzoùk, on a en tout 833. Cette route conduit à travers Behnéçê, dans la petite Oasis, et il paraît qu'elle conduit aussi dans les environs de Syoùah ; car on rencontre une rivière à 8 journées de Behnéçê. Elle se dirige ensuite au sud d'Aùdjélah et par Seloubân, mot que l'on peut prendre pour la plaine de Sultin (1)

(1) On trouve dans Hérodote une suite de distances

(187.)

Il est évident que si Aùdjélah était situé plus au sud, ou plus près d'une ligne tirée du Caire au Fezzân, cela alongerait de dix à douze milles la ligne de distance donnée.

Voici le tableau comparé des distances calculées par différens auteurs.

Hornemann	829.	} milieu, 827.
Browne et Ledyard	825.	
L'Edrycy (en ligne droite)	833.	
L'Edrycy et Aboùlfédâ, en ne comptant que depuis Syoùah, et de là à travers Aùdjélah et Zâlah	877.	
D'après le gisement et la distance de Mesurata	854. (1)	

depuis Thèbes, vers l'ouest, en intervalles de dix jours chacune; mais elle est fort inexacte.

(1) J'ai, dans le *Geogr. syst. of Herodotus* ou (*Géographie d'Hérodote*, p. 167), fixé la distance dont il s'agit à 861 milles. La différence entre ce résultat et mon calcul actuel, est occasionnée par celle qui se trouve dans la projection des cartes; la carte que j'ai insérée dans Hérodote étant sur une projection sphérique, et celle que je joins à cette relation, sur une projection rectiligne.

Ainsi le calcul d'Hornemann ne diffère que de 25 milles en moins, dans la distance du Caire à Mourzouk, en plaçant cette dernière ville d'après Mesurata; et la distance de ces deux villes, telle qu'elle résulte de la marche des kâravânes, ne diffère de son calcul que de 4 milles en moins. Les supputations des géographes arabes ne doivent entrer en concurrence ni avec l'un ni avec l'autre de ces calculs.

IV. *Sur la position de Mourzouk, capitale du Fezzân.*

Dans son journal envoyé de Tripoli, M. Hornemann établit la latitude de Mourzouk, par observation, à 25 deg. 54 min. 15 sec. Cette latitude est si différente du résultat que présentent les autres autorités, qu'il devient nécessaire d'examiner scrupuleusement sur quoi elles se fondent. L'observation de M. Hornemann diffère d'environ deux degrés du parallèle indiqué dans les mémoires de la Société africaine, imprimés en 1798. Sans chercher à rendre raison d'une erreur aussi considérable (en apparence), je vais exposer les autorités ou

les fondemens de la latitude adoptée dans la carte ci-jointe.

1°. M. Beaufoy, d'après les informations de certains marchands de Tripoli, a compté 17 journées et demie de kâravâne, dans la direction du sud-ouest, depuis Mesurata sur la côte de la mer (1). Ces journées sont de 8 heures, ou de 20 milles anglais chacune; et je les avais évaluées à 15 milles géographiques, en ligne droite; mais comme j'ai remarqué que les chemins du désert sont en général assez droits, j'adopterai maintenant 16 et demi; le produit des 17 jours et demi sera par conséquent 288 milles géographiques trois quarts, ou 289. En prenant la totalité de ces milles pour la différence de latitude, celle de Mourzouk ne serait pas au-dessous de 27 deg. 22 min. 2 sec., puisque Mesurata passe pour être à 32 deg. 10 min.

2°. Une autre autorité, alléguée par M. Beaufoy, compte 23 jours depuis Tripoli, par la route de Gouarian et de Soknâ, ce qui se rapproche beaucoup du résultat précédent. La distance de Tripoli au Fezzân,

(1) Voyez *Proceed. of the Afr. Ass. for 1790*, ch. 4.

par Mesurata, est de 24 jours et demi. Conséquemment la route de Soknâ est la plus courte, bien qu'elle soit peu fréquentée à présent, comme n'étant pas sûre (1).

L'intersection des deux lignes de distance partant d'Aùdjélah et de Mesurata, c'est-à-dire 395 milles géographiques de la première; et 289 de la seconde, place Mourzouk à 27 deg. 23 min. de latitude, et à 30 milles géographiques E., du méridien de Mesurata. Par conséquent sa position sera à-peu-près S. 5 deg. E. au lieu d'être S. comme on l'a dit.

3°. Suivant l'Edrycy, la distance de Sort à Zoùylah est de neuf journées, qui, d'après son échelle de 19 milles par jour, équivalent à 171 milles géographiques; et suivant Aboul-fédâ, ces villes sont respectivement nord et sud. Zoùylah est un point de la route de Hornemann, situé à environ 60 milles géographiques à l'E. $\frac{3}{4}$ N. E. N. ou E. N. E. de Mourzouk; et Sort, suivant M. d'Anville, est situé à environ 30 deg. 28 min. Par conséquent Zoùylah, si son méridien est le même, devrait être à 27 deg. 37 min. de la-

(1) Cette route paraît être le chemin *court* de Phaxania, dont Pline fait mention, l. 5, c. 5.

titude, ou 14 min. au nord de Mourzoûk. D'après mes calculs, Zoûylah est à-peu-près S. 7 deg. O. de Sort, ce qui se rapproche beaucoup, en égard à la différence de latitude; et il en résulte que Mourzoûk ne doit pas être au sud de 27 deg. 23 min. ou environ.

4°. Il fut dit à Ledyard qu'Aùdjélah était à l'ouest de Syouah; et Oûadân (ou Zâlah) sur la route du Fezzân, à l'ouest-sud-ouest d'Aùdjélah. Hornemann dit à-peu-près la même chose, lorsqu'il nous apprend que la kâravâne, en partant d'Aùdjélah, se dirigea à l'ouest quart de sud. Malheureusement, il a négligé de fixer la distance qui se trouve entre le Fezzân et Tripoli, quoiqu'il l'ait parcourue.

5°. Zâlah, qu'on appelle aussi Oûadân (1), est, suivant l'Edrycy, pag. 40, à neuf journées au sud-est de Sort, et à moitié chemin

(1) Il y a, dans cette géographie, plusieurs endroits qui portent le nom de Oûadân, attendu que ce mot désigne le confluent de deux courans d'eau, ou torrens. On trouve un autre Oûadân sur la route de Mesurata au Fezzân, et un troisième, entre le Fezzân et Bornou.

entre Aùdjélah et Zoùylah , c'est-à-dire , à dix journées de l'un et de l'autre (1). Un coup-d'œil jeté sur la carte , fera voir combien peu il est probable que Mourzoùk soit situé plus bas que la parallèle de 26 deg. , d'après sa situation relativement à Oûadân et à Zoùylah.

Enfin , si l'on admet que le Fezzân est le pays des garamantes (et je ne sais où le chercher ailleurs , d'après les anciennes descriptions) sa distance de la côte , telle que Strabon la détermine , pag. 835 , à raison de neuf ou dix journées , correspond exactement avec notre calcul , en la prenant de Garama , son ancienne capitale. Pline étaye fortement cette analogie , en plaçant les Garamantes au-delà du *Mons ater* , dont je parlerai plus au long , à l'article du Haroùdje , et par lequel je prouverai clairement qu'il a entendu le désert pierreux du Soûdân , entre le Fezzân et Mesurata.

(1) La veille du jour où M. Hornemann entra dans le Haroùdje noir , il traversa un petit bois d'arbres *verts*. Cette situation s'accorde avec celle de Zâlah , vu qu'on y est précisément à moitié chemin d'Aùdjélah et de Zoùylah. On n'y connaît point de ville aujourd'hui.

(193)

Il faut observer que ce changement dans la position de Mourzouk, qui place cette ville à environ 30 milles plus au sud-est que dans la carte de 1798, n'altère pas sensiblement l'intervalle qui la sépare de Tomboctou (1).

(1) M. d'Anville ne compte que 240 milles géographiques de Tripoli à Mourzouk; M. Delisle environ 280, ou moins; et Sanuto, qui écrivit en 1588 sur la géographie de l'Afrique, 255. Ainsi les 289 milles que j'ai alloués ci-dessus, depuis Mesurata, surpassent l'estime la plus forte dont on ait fait usage jusqu'à ce jour, pour la distance de Tripoli qui est encore plus éloignée de Mourzouk, que Mesurata.

CHAPITRE II.

*Remarques générales sur les pays que
M. Hornemann a traversés.*

JE vais maintenant offrir des remarques géographiques et autres, concernant quelques-uns des lieux qui se présentent sur la route de M. Hornemann, ou à proximité; tels que, 1°. le Bahhr-bélâ-mâ et la vallée de Moqarra; 2°. Syouah; 3°. la petite Oasis; 4°. les vallées de Chiakhah et de Guegabyb; 5°. Aùdjélah; 6°. le Haroùdje; 7°. le Fezzân et Qadamès.

*I. Le Bahhr-bélâ-mâ et la vallée de
Moqarra.*

On sait que le mot *Bahhr* signifie, en arabe, une étendue d'eau, soit mer, lac ou fleuve; et *Bahhr-bélâ-mâ*, un espace creux qu'on suppose en avoir été le réservoir; en d'autres termes, une mer, un lac ou un fleuve *sans eau* (1) Des auteurs d'un grand

(1) Voyez ma note, p. 20. (L-s.)

poids ont été d'avis que Bahhr-bélâ-mâ ; dans son acception relative à notre sujet, signifiait le lit d'un fleuve, et que ce fleuve était le Nil d'Egypte. Ils supposent que le Nil a quitté jadis son lit actuel, à Beny-Souëf (1), et qu'après avoir traversé la province de Faïoùm et le lac Qern, il se jetait dans la mer au golfe des arabes. Comme j'ai déjà énoncé mon opinion à cet égard (2), je dirai seulement ici que les relations postérieures ne l'ont affaiblie en aucune manière. Je suppose « qu'anciennement le « lit du Nil était plus bas que la province « de Faïoùm » ; et il est certain que l'ou-

(1) Et non Benjusef, comme on lit dans l'original anglais. (L-s.)

(2) « Le Bahhr-bélâ-mâ dont parle M. Browne, (t. 1, p. 253 de la traduction française), paraît être un reste de l'ancienne communication (naturelle ou artificielle) entre le canal de Joseph et le lac Qern. Elle sort du canal de Joseph auprès de Lâhoûn (la seule communication, en effet, qui ait jamais existé entre ce canal et le pays de Faïoùm), mais qui, dans sa direction vers le lac, s'incline maintenant davantage vers l'occident, laissant à sec le lit de Bahhr-bélâ-mâ. *Rennell's Geographical System. of Herodotus*, p. 503. (L-s.)

verture ou l'issue de Ssakharâ est encore au-dessus du niveau du Nil.

Les observations de M. Hornemann, ajoutées à celles du général Andréossy et de M. Browne, répandent un peu plus de lumière sur le cours du canal, ou lit creux dont il s'agit.

Il paraît que le général Andréossy, de même que M. Browne (1), parvint dans la vallée de Natron, à environ 32 milles à l'ouest de Terrânéh, et que le premier rencontra une autre vallée plus considérable, adjacente du côté de l'ouest, à la vallée de Natron, dont elle n'est séparée que par une crête. Les arabes l'appellent *Bahhr-bêlâ-mâ*,

(1) M. Browne qui ne vit point le Bahhr-bêlâ-mâ, apprit par ouï-dire qu'il était situé à une journée à l'ouest des lacs de Natron ; mais il a sans doute été mal informé, à moins que le Bahhr-bêlâ-mâ ne fasse un détour à l'ouest, au-delà du point où le général Andréossy l'a vu. Voyez une notice sur le Bahhr-bêlâ-mâ, dans la province de Faïoum. *Geogr. System. of Herodotus*, p. 503.

On trouve la description de cette vallée dans les *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, avec des notes du cit. Langles, t. 1, p. 212 et suiv.

et lui donnent aussi le nom de *Bahhr-él-farygh*, qui signifie le fleuve vide. Il trouva ces deux vallées parallèles l'une à l'autre, pendant environ 30 milles, à-peu-près dans la direction de N. N. 5.^e O., et S. S. E. 5.^e E.; et sans aucune apparence qui en désigne la fin, d'un côté ou de l'autre. Il donne à la vallée de Natron 2 lieues $\frac{1}{2}$ de France de largeur, ou environ 6 milles géographiques et demi; et à l'autre, 3 lieues ou 7 $\frac{1}{2}$ milles géographiques, ce qui fait pour les deux, plus de 14 milles géographiques et un quart. Voyez les *Mémoires sur l'Egypte*, publiés pendant la campagne du général Bonaparte, t. 1, p. 239, 240, et la carte pour la reconnaissance des lacs de Natron, etc.

M. Hornemann, dans sa route à l'ouest du Caire, traversa la vallée de Natron, à la distance d'environ 40 milles géographiques de cette ville, et, à ce qu'il paraît, à 9 ou 10 milles au plus de l'extrémité méridionale vue par le général Andréossy. A environ 8 milles de la vallée de Natron, il commença à redescendre, et arriva à ce qu'il appelle le pied d'une montagne de sable. Mais comme il faisait nuit, il ne put se for-

mer une idée du local, ni du pays adjacent. Il observe néanmoins que les voyageurs à venir feront bien de chercher en ce lieu, le cours du Bahhr-bélâ-mâ : sans doute cette observation est fondée sur ce qu'il trouva un ravin profond et spacieux ; mais il ne s'étend pas davantage sur ce ravin. Prenant donc pour guide la description du général Andréossy, je regarde la montagne de sable comme la crête qui sépare les deux vallées ou ravins, au lieu d'y voir ce que M. Hornemann y suppose. Il dit que lui et ses compagnons de voyage descendirent la montagne de sable, dans un désordre impossible à décrire (1) ; ce qui semble annoncer une descente longue, en même tems qu'escarpée : et, ayant quitté ce lieu avant qu'il fût assez jour pour lui permettre d'asseoir un jugement à son égard, il se contente de le recommander à l'attention des autres voyageurs. Tout cela indique que c'était un espace creux.

Ainsi on peut admettre, que le Bahhr-belâ-mâ et la vallée de Natron s'étendent

(1) On m'assure que tel est le sens de la relation originale. Voyez ci-dessus, p. 19.

l'espace de 40 milles géographiques ou davantage, et se dirigent au nord vers le lac Moëris, ou le golfe des arabes, et au sud, vers l'emplacement du lac Qern, dont il paraît qu'ils ne sont pas éloignés de 30 milles.

Les quatre heures de marche, entre la station dans la vallée de Natron, et le pied de la montagne de sable, ne coïncident pas mal avec l'étendue du terrain. La largeur de la vallée de Natron ($6\frac{1}{2}$ milles géographiques), en comptant la montée de l'ouest, équivaut à 3 heures un quart de marche; et le général Andréossy rapporte qu'il employa 40 minutes à descendre la pente qui conduit au fond du bahhr-bélâ-mâ (1). Nous trouvons donc ici à-peu-près les quatre heures; de plus, il n'est pas sûr que M. Hornemann n'ait pas traversé obliquement les ravins dont il s'agit.

Il paraît que M. d'Anville a cru à l'existence d'une vallée ou ravin qui s'étendait sans interruption depuis le lac Qern jusqu'au voisinage du golfe des arabes, il l'a indiquée ainsi dans sa carte d'Egypte. Les

(1) *Mém. sur l'Egypte*, t. I, p. 240.

français, à ce qu'il semble, n'ont pas eu occasion de décider cette question ; et cela paraît extraordinaire. Je passe à la description d'une autre vallée, qui pourrait bien être une branche du Bahhr-bélâ-mâ.

Vallée de Moqarrah.

M. Hornemann rapporte (1) que le matin du jour où il quitta le pied de la montagne de sable, il entra dans le désert qui, dit-il, peut être considéré « comme la limite naturelle de l'Egypte. » Ce désert s'étend à plus de 150 milles géographiques de l'est à l'ouest. On ne connaît pas son étendue vers le sud ; mais il touche probablement à la petite Oasis. M. Hornemann n'eut pas occasion de vérifier s'il fait partie de ce grand désert de sable dont le trajet est de douze journées, et qui règne entre la grande Oasis et Syouah. Il demeura également dans l'incertitude par rapport à la direction des montagnes d'Oûmm-Ëssoghéir vers le sud.

Ce désert, parfaitement uni, et couvert de sable mouvant, est borné au nord par une chaîne de montagnes nues et calcaires,

(1) Voyez ci-dessus, p. 16. (L-s.)

qui se dirigent à-peu-près est et ouest, sur la même ligne que la route de notre voyageur. Du côté du désert, elles sont escarpées, et contigues à une vallée ou ravin remarquable, connu pour s'étendre depuis le voisinage du Bahhr-bélâ-mâ, dans une longueur de sept journées vers l'ouest. Sa largeur est depuis un mille jusqu'à six. On y trouve beaucoup d'eau stagnante, à certaines époques de l'année : mais lorsque M. Hornemann la vit (1), elle ne renfermait que quelques petits lacs ou étangs, semés de distance en distance, et en divers endroits, des terrains humides ou marécageux qui se prolongeaient à plusieurs milles. L'eau des étangs était saumâtre; mais on trouvait de l'eau douce tout auprès, en creusant à la profondeur de quatre à six pieds (2). Dans cette route les kâravânes longent le bord de la vallée, et profitent tous les deux ou trois jours, des ressources d'eau qu'elle leur présente; mais elles préférèrent les routes à travers le sable, lequel convient mieux aux pieds des chameaux.

(1) En septembre 1798.

(2) Voyez ci-dessus, p. 22.

Nous ignorons jusqu'où cette vallée s'étend dans l'ouest; si elle se termine à l'endroit où M. Hornemann gravit les montagnes d'Oûmm-Ëssoghéïr, qui forment la continuation de la chaîne des montagnes calcaires dont il a été parlé ci-dessus, ou si elle communique avec les vallées qui renferment la grande et la petite Oasis. Quoi qu'il en soit, elle semble participer de la nature de ces vallées, en ce qu'elle est située au pied d'une chaîne de montagnes calcaires, et au-dessous du niveau du désert plat qu'elles dominent. On observe que les côtés escarpés de toutes ces chaînes de montagnes regardent le sud ou l'ouest⁽¹⁾. Néanmoins, la vallée de Moqarrah diffère beaucoup, sous un certain rapport, de celles qui renferment les Oasis (quoiqu'elle offre une grande analogie avec celle de Chiakhah, dont il sera parlé dans la suite avec plus de détail), en ce qu'on ne voit point d'eaux

(1) Les montagnes qui dominent la vallée de Moqarrah, correspondent aux montagnes de *Lemagra* (mot qui est peut-être formé par corruption de *êl-Moqarrah*) de M. Beaufoy. *Soc. afr.* 1790, ch. 10, p. 291. Elles correspondent aussi au *Mons Ogdamus* de Ptolémée. *Afr. tab.* III.

jaillir à sa surface. C'est probablement la raison pour laquelle elle est dépourvue de ces espaces fertiles, qu'on appelle des *Oasis*. En effet, les sources sont à mes yeux, un trait caractéristique des *Oasis*.

En parlant du Bahhr-bélâ-mâ, le général Andréossy nous apprend une particularité curieuse. Il dit (1) que les habitants de Ter-rânéh sur le Nil, transportent d'une vallée située à trois journées de marche au-delà du Bahhr-bélâ-mâ, une espèce de joncs, dont on fait des nattes à Menouf dans le Delta. Il suppose que cette vallée est une prolongation du Bahhr-bélâ-mâ dans l'intérieur de l'Afrique; et il se peut véritablement que la vallée de Moqarrah soit une branche de celle-ci, qui s'en sépare à l'endroit ou près de l'endroit où M. Hornemann la traversa. Le lieu auquel le général Andréossy fait allusion, peut être dans les environs de Biljoradek (2), et dans un de ces espaces

(1) *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, avec des notes du cit. Langlès, t. I, p. 246.

(2) Ou plutôt Béléd-Djerâdeq. Voyez ci-dessus ma note, p. 176. (L.s.)

marécageux dont il est parlé ci-dessus ; ou si, comme il n'y a rien d'impossible, il compte les trois journées à partir de Terrânéh, il se trouvera dans les environs de Moqarrah. A tout événement, il faut regarder cette vallée comme celle dont parle le général Andréossy.

La description qu'il fait du Bahhr-bélâmâ est très-digne d'attention, mais trop longue pour être insérée ici. Il y trouva du bois pétrifié de la même espèce que celui qui fut vu par Hornemann dans le désert de sable adjacent⁽¹⁾ : mais tous deux observent que ce bois n'offre aucune marque d'outil comme se l'étaient bizarrement figurés d'autres voyageurs ; ce qui leur a fait regarder la vallée en question comme un ancien lit du Nil, abandonné par ce fleuve, vers l'époque de la fondation de Memphis.

Sans doute le ravin dont il s'agit ressemble beaucoup à un cours d'eau, tant par sa forme que parce qu'il renferme des cailloux. Mais où est la masse d'eau douce capable de l'avoir creusé ou rempli ? Le général Andréossy évalue sa largeur à

(1) Voyez ci-dessus, p. 20 et 21.

près de neuf milles anglais, et lui donne une très-grande profondeur. Or le Nil, en aucun tems, ne roule une masse d'eau, équivalente à un mille de largeur. Nous ne savons pas quel était l'état du globe, dans les tems antérieurs aux faits historiques; mais, dans les siècles qui nous sont connus, le Nil ne paraît pas avoir été plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.

Cette difficulté n'est pas la seule. La province de Faïoum, à travers laquelle on fait passer le Nil, dans cette hypothèse, est séparée de la vallée du Nil par une continuation de la chaîne de montagnes qui forme le rempart occidental de l'Égypte, et au travers de laquelle, si je ne me trompe, l'art a ouvert un passage au lac Qern, par Lâhoum et Hhaouârâ. Quoi qu'il en soit, on ne peut regarder ce canal ou passage comme la continuation de l'ancien lit du Nil, de la haute Égypte dans le Bahhr-bélâ-mâ, à raison de la petitesse de ses dimensions; et par conséquent, il faut renoncer à croire que le Nil ait détaché un bras vers l'ouest, ou qu'il se soit porté dans le lit du lac Qern et du Bahhr-bélâ-mâ; car, même en admettant la continuité de

ces lits, le creux qui contient le lac, et qui forme aussi la province de Faïoùm, doit être considéré comme ayant été une espèce de cul-de-sac du Bâhhr-bélâ-mâ, tant que les montagnes voisines de Lâhoùn ont existé. J'en ai pris occasion de remarquer ailleurs (1), que pour exécuter cet ouvrage fameux connu sous le nom de *lac Mœris*, qui est aujourd'hui une sorte d'énigme parmi les savans, on ne fit peut-être que creuser vers le pied, une partie du rempart occidental de l'Égypte et laisser couler les eaux dans l'espace creux qui renferme aujourd'hui le lac Qern. Mais si jamais le Nil eût formé ses alluvions près du golfe des arabes, il en existerait sûrement des vestiges, soit le long de la côte, soit dans la mer.

On observera qu'il se trouve, le long du cours du Nil, d'autres vallées ou ravins, presque aussi étendus que la vallée du Faïoùm, mais au niveau desquels le Nil ne s'est pas encore élevé; et il ne sera pas hors de propos de répéter ici ce qui a été dit ailleurs (2); savoir que, quoique le Nil entre dans le lac

(1) Geograph. System. of Herodotus, etc. p. 504.

(2) *Ibid.*

Qern, à l'époque de sa crue, il doit y avoir eu un tems où son lit était trop bas pour l'atteindre. En effet, on ne saurait douter que les dépôts n'aient progressivement élevé son lit ; c'est la conséquence nécessaire de la prolongation des terres du Delta dans la mer ; et il suit de là qu'il continuera de s'élever (1).

Le général Andréossi (2) traite de la marche des sables mouvans de la Libye, vers l'est, dans le Bahkr-bélâ-mâ ; et cet objet mérite aussi de fixer l'attention. Ce mouvement paraît avoir lieu assez généralement ; et M. Hornemann observe que tous les obstacles qui l'arrêtent, donnent naissance à une montagne de sable ; mais il note plus spécialement une plus petite espèce de montagnes de sable, qui se forment autour des troncs de palmiers, et qui s'élèvent assez haut pour ne laisser voir que les branches de leur cîme.

(1) Ceci est expliqué dans les observations sur les alluvions des fleuves, même ouvrage, sect. 18.

(2) *Mém. sur l'Égypte*, t. I, p. 247.

II. *Syouah.*

Il ne peut plus exister d'incertitude à l'égard de la situation géographique de cet endroit remarquable, considérée en général, maintenant que nous pouvons joindre aux renseignemens donnés par M. Browne, ceux de M. Hornemann, sur le tems qu'il a mis à se rendre à Syouah, et sur les rapports des naturels concernant sa position relativement au Caire, aux oasis, au Faïoum et à Derné. Il est à remarquer que ces nouveaux témoignages ne diffèrent des anciens que de quelques minutes en longitude.

La relation de M. Hornemann autorise également à y placer, comme on a fait, l'Oasis de Hammon, et à regarder les restes d'architecture égyptienne qui s'y trouvent, comme ceux du temple célèbre de Jupiter Hammon; découverte dont l'honneur appartient à M. Browne (1). Indépendamment de ce qui paraît avoir été le temple intérieur, M. Hornemann a vu les fondations

(1) Nouveau voyage dans la haute et basse Egypte, etc. t. I, p. 28 et suiv. de la traduction française. (L-s.).

indiquées par M. Browne, et qui embrassent un circuit de plusieurs centaines de pas. Il a même vu quelques débris des murailles de la portion qui formait vraisemblablement le temple d'*enceinte* ou extérieur, temple dont les matériaux (1) existent, suivant toute apparence, dans les maisons de pierre d'une ville, qui passe pour renfermer une population de six à sept mille (2) personnes. La disparition des matériaux du temple et du palais décrits par les anciens, ne peut plus être un sujet de doute raisonnable. D'ailleurs, en examinant la question de nouveau, on rencontre une foule de particularités qui s'accordent avec les anciennes descriptions, telles que les dimensions, la parité de la situation géographique, les fruits, l'abondance des sources, la fertilité

(1) Voyez ci-dessus, p. 44 et suiv. (L-s.)

(2) Mon ami, M. Morton Pitt, a porté par le dénombrement des habitans d'une paroisse de Dorsetshire, que les hommes d'âge à porter les armes forment le quart de la commune. M. Hornemann, si j'entends bien ce qu'il veut dire, porte le nombre des guerriers *actifs* à 1500; ensorte qu'il faut multiplier ce nombre par 5, pour nous rapprocher davantage du total de la population.

du sol ; enfin le témoignage des habitans , au rapport desquels il n'y a point d'autre territoire fertile dans le voisinage , plus près que la petite Oasis : témoignage qui est peut-être la plus forte de toutes les preuves , quoique négative.

Les nombreuses catacombes indiquées à MM. Browne et Hornemann , ou visitées par eux , et les raisons qui portent à présumer que le rocher sur lequel est bâtie la ville moderne est également rempli de catacombes , attestent la grande population de l'ancien territoire de Hammon. On sait qu'il existe aussi des catacombes dans l'enceinte du village d'Oûmm-Ëssoghéir , voisin de Syoùah ; d'où l'on peut supposer que , malgré sa misère actuelle , ce village fut une dépendance florissante de l'ancien Hammon. C'est vraisemblablement le *Siropum* de Ptolémée.

Il est une circonstance qui demande à être discutée. M. Hornemann diffère beaucoup de M. Browne , dans son évaluation de l'étendue du territoire de Syoùah. M. Browne l'estime de six milles sur quatre ; M. Hornemann lui donne 50 milles de circonférence. Voici ses expressions : « Une vallée bien
« arrosée , d'environ 50 milles de tour , ren-

« fermée par des rochers escarpés et stériles (1). » (Aboùlféda dit aussi que le territoire est environné de montagnes.) Très-probablement l'idée de M. Hornemann embrasse tout l'espace renfermé par les montagnes ; et celle de M. Browne , seulement sa partie fertile ; et il faut avouer que les dimensions données par celui-ci , s'accordent avec celles des anciens.

M. Hornemann dit que toutes les eaux des sources sont employées à l'arrosement des champs et des jardins ; en sorte qu'il n'en coule point hors du territoire. Il est certain que l'Edrycy parle d'un fleuve nommé *Qostharah* et situé à 8 journées de Behnécê (2), dans la petite Oasis, du côté du Fezzân. Or cette distance coïncide parfaitement avec celle du Caire à Syouah. Cette dernière est de quinze journées, qui, à raison de 19 milles géographiques chacune, équivalent

(1) Voyez ci-dessus, p. 29. (L-s.)

(1) Suivant l'itinéraire rapporté par l'Edrycy, on trouve huit stations de Behnécê au fleuve *Qostharah*. Voyez la page 181 du texte arabe de ce géographe ; la page 106 de la traduction latine, publiée par les maronites, et l'*Africa* de Hartmann, p. 147 et 148. (L-s.)

à 285. Ma carte en donne 275. D'après la description que fait M. Hornemann des sources abondantes et nombreuses de Syoùah, dont une seule, dit-il, forme un ruisseau considérable, et une autre, plusieurs ruisseaux, on pourrait croire qu'une partie de leurs eaux coulerait à une grande distance, avant d'être entièrement absorbée par les sables. Il se peut néanmoins que la rivière de Qostharah provienne d'une source distincte, située dans le désert; mais la coïncidence de position est remarquable.

Les terres de Syoùah, telles que les décrit M. Hornemann, et celles de la grande Oasis, comme M. Browne les représente, paraissent être de la même nature. Les unes et les autres possèdent des sources abondantes et des champs parés de verdure, propres au labourage ou à la pâture des bestiaux. Les terres de la petite Oasis passent pour être semblables, quoique d'une qualité un peu inférieure; d'où il semble résulter qu'il ne manque à la vallée de Moqarrah, qui a de bonne eau à quatre pieds de profondeur, que d'en avoir qui jaillisse à sa surface, pour former une oasis semblable aux autres.

III. *La petite Oasis.*

Il fut dit à M. Hornemann qu'à sept journées de Syouah, à cinq du Faïoum, et à peu de journées de Biljoradéq (1), il existait une contrée semblable à Syouah, et dont les habitans, moins nombreux, parlaient la même langue. Il en conclut, avec raison, qu'elle faisait partie de la petite Oasis des anciens; et, d'après sa position, elle doit en avoir été l'extrémité méridionale (2).

On est fondé à croire que le mot *peu*, cité après qu'il a été question de cinq et de sept journées, signifie trois journées ou environ; en conséquence, l'endroit dont il s'agit, serait situé sous le parallèle de 28 deg. 50 min., à-peu-près à moitié chemin du Caire et de Syouah (3); et à 89 milles géographiques, à l'ouest de Behnécê, sur le canal de Joseph. Ainsi il est très-près de Behnécê, dans la petite Oasis, que j'ai déjà

(1) Lisez Béléq el-Djeradéq. Voyez ma note, p. 14. (L-s.)

(2) Voyez ci-dessus, p. 49. (L-s.)

(3) L'Edrycy le place à sept journées du Caire, probablement en passant par le Faïoum.

placée (1) à 83 milles du lieu mentionné ci-dessus.

Ptolémée place la petite Oasis à 28 deg. 45 min. de latitude, et à 75 milles géographiques, à l'ouest d'Oxyringe, qu'on croit être le Behnécê, dont j'ai parlé en dernier lieu. Il a sans doute voulu désigner un point particulier dans l'Oasis, et ce point est, probablement, la ville principale, qui occupait peut-être l'emplacement de Behnécê dans l'Oasis; ensorte qu'il y a un accord général entre les relations anciennes et modernes à cet égard.

Mais il fut dit à M. Browne, pendant qu'il était à Charje, dans la grande Oasis, que la partie méridionale de la petite Oasis, nommée par les habitants *él-Oùâhh-él-gherby* (2), n'était qu'à 40 milles de distance vers le nord. Cela posé, la petite Oasis aurait plus de 100 milles d'étendue du nord au sud; c'est-à-dire, qu'elle serait plus grande que le territoire appelé *la grande Oasis*. Cette dénomination peut néanmoins être exacte, attendu que les mots *grand* et

(1) *Geograph. Syst. of Herodotus*, etc.

(2) C'est-à-dire l'Oasis occidentale. (L-s.)

petit peuvent être relatifs à d'autres circonstances qu'aux dimensions. M. Browne, qui avait traversé la grande Oasis, la dit composée de vastes cantons ou îlets détachés comme Syoùah, qui s'étendent à la suite les uns des autres du nord au sud, et sont séparés par des intervalles déserts de deux à quatorze heures de marche. Il est très-probable que la petite Oasis est de la même nature; mais elle passe généralement pour être inférieure à l'autre, et très-inférieure à Syoùah. Voyez la description des Oasis dans le *Géographical System. of Herodotus*, sections 20 et 21.

M. Browne ajoute que la petite Oasis est une espèce de chef-lieu des arabes Maghrebins (1) ou occidentaux, qui se rendent de là à l'extrémité occidentale du lac de Qern, dont le rivage, de ce côté, leur appartient également.

Ainsi nos voyageurs modernes ont fixé d'une manière assez satisfaisante, pour une géographie générale, les dispositions des trois Oasis; mais il serait plus satisfaisant

(1) Les arabes occidentaux répandus dans les états barbaresques et dans les déserts voisins. (L-s.)

d'avoir la latitude exacte de l'extrémité méridionale de la petite Oasis, et des notions sur le nombre et la position des îles qu'elle renferme.

IV. *Vallées de Chiakhah et de Guegabyb.*

A environ trois journées de distance, à l'ouest de Syoùah, M. Hornemann parvint à Chiakhah, vallée fertile située sur la droite; et une circonstance qui eut lieu pendant la désagréable visite des habitants de Syoùah, semble prouver qu'il y avait dans cette vallée plusieurs petits marécages, aux environs de leur camp. A six heures plus loin, se trouve *Torfauc*, où ils se procuraient aussi de l'eau douce. De plus, sur la route de Syoùah à Chiakhah, à 6 ou 7 milles de Syoùah, il vit au pied des montagnes, un lac de plusieurs milles d'étendue, qui paraît être d'eau douce (1).

En rapprochant de ce détail ce que dit encore M. Hornemann, savoir, que, depuis Syoùah, la kâravâne avait marché le long d'une chaîne de montagnes; que ces montagnes étaient une continuation de celles

(1) Voyez pag. 54.

qu'il avait vues au nord de sa route , dans le désert , et « qu'elles s'élevaient tout-à-coup
« du niveau du désert, sans aucune pente ,
« et sans être couvertes de sable , ni d'au-
« cune autre chose , ensorte qu'on n'aper-
« cevait que le rocher nu , » on peut con-
clure que la vallée qu'il décrit, comme située
au pied de ces montagnes , est , à beaucoup
d'égards , de la même nature que la vallée
de Moqarrah. Il paraît d'ailleurs avoir con-
sidéré toute l'étendue des montagnes , de-
puis le Bahhr-bélâ-mâ jusqu'à Chiakhah, pour
le moins , comme une chaîne continue , et
qui a une pente brusque vers le sud. Il reste
néanmoins à prouver sa continuité.

La vallée remarquable de Guegabyb , fa-
meuse par ses dattes , ne saurait être éloignée
des environs de Chiakhah et de Torfauc ,
puisque M. Browne dit (1) que lorsqu'il se
fut avancé de deux journées au nord-ouest
de Syouah , il se trouva peu éloigné du
Guegabyb. D'après la description de Ben
A'ly , M. Beaufoy représente cette vallée
comme « une plaine étroite , sablonneuse et
« inhabitée , mais fertile en dattes. » Il

(1) Tom. 1, p. 40 de la traduction française. (L-s.)

ajouté que ces dattes sont cueillies par les habitans de Duna, qui demeurent sur la côte, à huit journées de distance (1). Comme M. Hornemann ne remarqua point de dattiers sur son passage de Syoùah à Aùdjélah, il faut que sa route ait été assez éloignée de cette vallée ou plaine, et sans doute au sud de sa position. Cela semble prouvé par la description que fait Ben A'ly de la route d'Aùdjélah à Syoùah, qui « traverse « les vastes montagnes de Guerdoba », jusqu'à cette vallée, puisque, durant toute sa route, M. Hornemann eut les montagnes au nord.

De même que les habitans de la côte cueillent maintenant les dattes de Guegabyb, et qu'anciennement les nasamones de la côte des Syrtes cueillaient celles d'Aùdjélah, ainsi les habitans de la même côte, secondés par les modernes habitans d'Aùdjélah, entreprennent aujourd'hui des expéditions dans l'intérieur des terres, à dix journées

(1) Voyez *Proceedings of the afric., associat.* 1790. ch. 10. La côte de la mer est véritablement à environ huit journées de Guegabyb; mais je ne connais point de lieu appelé *Duna*. Derné est deux fois plus loin.

d'Aùdjélah, pour voler des hommes et des dattes (1); ensorte que ce système d'incursions de cette partie des côtes dans l'intérieur, paraît avoir été suivi de tout tems; et j'aurai ci-après l'occasion d'en faire la remarque. Aùdjélah était un lieu habité, dès le tems d'Hérodote; cependant ses dattes étaient la proie des étrangers; et l'on dirait que ses modernes habitans se vengent sur d'autres des torts que leurs ancêtres ont soufferts.

V. *Aùdjélah.*

Ce territoire de peu d'étendue, mais célèbre, est situé à-peu-près à moitié chemin de l'Egypte et du Fezzân; et à un peu moins de 170 milles de la côte la plus proche de la méditerranée, il paraît avoir beaucoup d'analogie avec les Oasis, en ce qu'il est plat, bien arrosé, fertile et entouré de déserts arides, couverts de sable ou de rochers. Celui qu'il a à l'ouest, est en particulier si dépourvu d'herbages, que les chameaux de la kâravâne de M. Horne-

(1) Voyez ci-dessus, p. 71.

mann portaient avec eux leur provision. Son étendue de l'est à l'ouest, semble n'être que d'un peu plus d'une forte journée. L'agriculture de ses habitans a pour objet le jardinage plutôt que le bled ; mais M. Hornemann garde le silence par rapport à la culture des dattes, qui l'ont rendu si fameux dans les tems anciens et modernes (1).

Il paraît que les habitans d'Aùdjélah sont les marchands qui font le commerce entre l'Egypte et le Fezzân. Leur position intermédiaire, et leurs communications faciles avec le port de Bengasi, les appellent à cette destination. Ceux de Mojabra, l'une de leurs villes les plus populeuses (1) ne sont occupés que de ce commerce ; et le

(1) Aboùlfédâ parle de ses dattes et de ses sources ; et Ben A'ly apprit à M. Beaufoy qu'il était fameux pour l'abondance et la saveur de ses dattes. *Proceedings of the afric. associat.*, ch. 10.

(2) M. Hornemann parle de trois villes situées dans le territoire d'Aùdjélah ; et Ben A'ly ajoute une quatrième ville ou un village appelé *Guizara*, et situé à une journée de la capitale, vers l'est. Ce village répond ainsi à l'aiguade où parvint M. Hornemann, à neuf heures de distance avant Aùdjélah. Il semblerait aussi que c'est le *Saragma* de Ptolémée. (Afr. tab. III.)

tableau que M. Hornemann fait du caractère de ces marchands, comparé à celui des habitants des autres villes, adonnés à l'agriculture, n'est pas très-agréable. Il nous montre, de la manière la plus frappante, avec quelques remarques fort courtes, l'effet naturel et presque nécessaire des occupations des hommes sur leurs habitudes morales. Quoiqu'Aùdjélah soit en possession de ce commerce, c'est réellement un pays pauvre.

On observera qu'Aùdjélah est du petit nombre des territoires d'Afrique, qui ont conservé leur ancien nom dans son intégrité.

VI. *Le Haroùdje, blanc et noir.*

Ben A'ly avait parlé de ces cantons remarquables (voyez-en la description ci-dessus, p. 80 et suiv.) à M. Beaufoy, qui en a fait mention dans le ch. 10 des *Proceedings of the afr. associat.*, etc., ou *Mémoires de la Société africaine* pour 1790. Il cite l'un sous la dénomination du désert de rocher noir et stérile, de quatre journées d'étendue, et l'autre sous celle du désert de pierre molle

et sablonneuse , de trois journées d'étendue ; mais sa description est très-obscurc , et il intervertit leurs positions respectives.

M. Hornemann paraît avoir employé près de 50 heures à traverser le Haroùdje noir , et 14 à traverser le Haroùdje blanc , ou 64 heures en tout , équivalant à 8 journées ordinaires des kâravânes , ce qui ne diffère pas beaucoup des indications de Ben A'ly , qui comptait sept journées.

Le Haroùdje blanc forme la limite du Fezzân , et s'étend au sud , dans le canton des tibbos rechâdéh , dont je parlerai plus au long ci-après. Le Haroùdje noir paraît avoir beaucoup plus d'étendue. Il fut dit à M. Hornemann qu'il avait 5 journées de largeur de l'est à l'ouest (il le traversa dans la direction ouest-sud-ouest), et sept de longueur , du nord au sud. Quoi qu'il en soit , il observe avec raison qu'il doit être beaucoup plus étendu , puisqu'il traversa un désert de la même nature , dans sa route du Fezzân à Tripoli ; et on lui dit même qu'il se prolongeait à une distance considérable , dans l'ouest de cette route. Il ajoute avoir appris à Mourzoûk , qu'il y avait aussi des montagnes noires sur la route qui conduit de-

cette ville à Bornoù, c'est-à-dire, vers le sud-est.

M. Beaufoy apprit aussi (voyez le ch. 4 des *Proceedings*, etc., ou *Mémoires de la Soc. afr.* pour 1790) qu'on traversait un désert appelé *Soûddâ* (c'est-à-dire noir) en allant de Mesurata au Fezzân; ce qui s'accorde avec la relation de M. Hornemann. Il donne à ce désert 4 journées de largeur, dans une direction nord et sud, ou un peu moins que M. Hornemann, dans sa route depuis Aùdjélah.

Suivant M. Hornemann, le Haroùdje noir est composé d'une substance qu'il croit avoir été volcanique, ou avoir subi l'action du feu. Sa conformation paraît en effet très-singulière. Il y a dans Pline un passage qui prouve évidemment qu'il était connu des romains; car ils l'avaient traversé dans leurs expéditions contre le Fezzân et vers le Niger, etc. Ils avaient même cherché et noté la route la plus courte à travers les montagnes.

Pline dit que, « depuis Cydamus (c'est-à-dire Qadamès, qu'il place vis-à-vis de Sabrata, sur la côte de la mer) « une montagne se prolonge au loin du côté de l'est,

« et que les romains l'appellent *Mons ater*.
 « On croirait, ajoute-t-il, qu'elle a été brû-
 « lée ou embrasée par les rayons du soleil. »
 Il dit encore qu'au-delà de ces montagnes,
 se trouvent des déserts et les villes des gara-
 mantes, qui furent conquises par les ro-
 mains sous le commandement de Balbus (1).
 Nous reconnaissons clairement dans cette
 description le Soudâ ou désert noir, situé
 au nord du Fezzân, et que M. Hornemann
 a vu en cet endroit et à l'est du même pays ;
 d'où il conclut qu'il s'étendait fort loin à
 l'ouest, au-delà de la route qui conduit du
 Fezzân à Mesurata ; en d'autres termes, vers
 Qadamès.

Soqnâ, qui est une ville de quelque im-
 portance, est située à moitié chemin de
 cette route et de Qadamès ; et l'on sait que
 le désert de Soudâ se prolonge au sud de
 son territoire. Il n'est donc guère permis de
 douter que Pline n'ait raison, en prolon-
 geant le *Mons ater* à l'ouest de Cidamus
 (c'est-à-dire Qadamès) et dans une grande
 étendue à l'est de ce territoire.

(1) Voyez *Plinii historia naturalis*, lib. v, cap. 5,
 t. 1, p. 250, *ex editione Harduini*; et t. 2, p. 301, *ex*
edit. Franzii. (L-s.)

VII. *Le Fezzân.*

J'ai dit qu'il n'y avait pas de différence essentielle, sous le rapport de la géographie générale, entre la position de Mourzouk, capitale de ce pays, telle que la présente M. Hornemann, et celle qu'on lui a donnée antérieurement dans les cartes dessinées en 1790 et 1798, pour la Société africaine. C'est pour cela que je ne l'ai point changée dans la carte générale, me bornant à y assujettir les positions qui sont du côté de l'est, au lieu de l'altérer en entier. Mais dans la carte de la route de M. Hornemann, toutes les positions sur lesquelles ses remarques répandent quelque doute, sont données conformément à ces remarques.

On ne trouve pas de différences essentielles entre les limites et l'étendue que M. Hornemann donne au Fezzân, et celles que M. Beaufoy avait indiquées. Cette particularité est remarquable, si l'on considère le peu de moyens qu'a eus le dernier pour rassembler ses matériaux, et qu'on les compare avec ceux que donne l'avantage de prendre des notes sur les lieux mêmes. Mais

en déterminant les limites , il faut faire une distinction entre le Fezzân *proprement dit* et ses *dépendances*.

M. Hornemann dit que la partie cultivée du Fezzân a 300 milles anglais d'étendue du nord au sud , et 200 de l'est à l'ouest (1). Ces dimensions s'accordent en général avec celles de M. Beaufoy , quant à la superficie totale du territoire. Mais M. Beaufoy lui donne une forme circulaire , et M. Hornemann une forme ovale. Il semblerait aussi que M. Hornemann considère toute l'étendue qu'il lui assigne , ainsi que M. Beaufoy , comme la partie cultivée. Nous connaissons trop peu la véritable géographie de cette contrée , pour nous hasarder dans les détails. M. Hornemann parvint de Mourzouk à la frontière orientale du Fezzân , dans l'espace de 44 ou 45 heures , équivalant à environ 110 milles anglais de distance itinéraire. Pour justifier son calcul , il faudrait que Mourzouk fût à-peu-près au centre des limites orientales et occidentales ; mais , suivant M. Beaufoy , le territoire ne s'étend pas fort loin , à l'ouest de la capitale.

(1) Voyez ci-dessus , p. 110. (L-s.)

De plus, M. Beaufoy compte cinq journées depuis la frontière septentrionale, au bord du désert noir, jusqu'à Mourzoùk, c'est-à-dire environ 100 milles anglais de distance itinéraire; et de Mourzoùk, en allant vers le sud jusqu'aux montagnes d'Eurês (1), qui font la frontière méridionale, 14 journées équivalant à 280 de ces mêmes milles; en tout 380, ou environ 350 pour la distance directe. Mais il existe, à moitié chemin, un désert de cinq journées de largeur; et on est incertain sur le point où aboutit le calcul de M. Hornemann.

Les dépendances du Fezzân sont très-vastes. Les régions du Haroùdje, ainsi que Oûadân, Houn (2) et Soqnâ, contrées qui sont toutes situées au-delà du Haroùdje,

(1) Et non pas d'Eyre, comme on lit fautivement dans le texte anglais. Le mont Aurâs ou Eurês, comme le nomment les turks, est à plus d'une journée de Dâr Maloùl. On dit que c'est une partie de l'atlas occidental, et qu'il y est joint. C'est l'*Αῦδος* de Ptolémée. Voyez *Edrisii Africa*, edit. Hartmann, p. 239 de la 2^e. édit. (L-s.)

(2) Ou Honéïn, que les naturels, suivant le docteur Shaw, appellent Râs Honéïn et Mellak : c'est le *μύλας ἀγρωτήριος* de Ptolémée. (L-s.)

sont indiquées par M. Hornemann, comme appartenant au Fezzân. Soqnâ devrait être un lieu considérable, ses marchands étant en possession des principales branches du commerce qui a lieu entre le Fezzân et Tripoli.

M. Hornemann apprit qu'il y avait dans le Fezzân 101 endroits habités. Il est à remarquer que ce nombre est précisément celui qu'établit M. Delisle dans sa carte d'Afrique, dressée en 1707. La personne qui donna des renseignemens à M. Beaufoy, lui dit qu'il y en avait à-peu-près cent. Mais dans ce nombre, il se trouve peu d'endroits importans, et encore moins dont on ait les positions; et sous ce dernier point de vue, les notes fournies à M. Beaufoy diffèrent à quelques égards de celles de M. Hornemann.

J'ai déjà exposé, avec détails, ce qui concerne la position de Mourzoûk, la capitale.

Zoùylah (1) (probablement la *Cillaba* de Pline, liv. 5, chap. 5) est placée par

(1) Que M. Rennell écrit Zuila et Zawila. Cette ville est située au nord de Oûadân. Elle fut fondée par A'bdoûllah ben Khaththâb el-Havâry, à dix journées de Zâlah et à deux de Medherâm Iyça. Voyez ci-dessus, p. 100. (L-s.)

la Route de M. Hornemann à 59 milles géographiques, à l'est de Mourzoûk. On dit à M. Beaufoy, que cette ville était à 7 journées de distance, et le gisement, suivant ses notes, varie de l'est à l'est-nord-est. Je me suis décidé pour l'est quart de nord-est. Cette ville était la capitale du Fezzân, du tems de l'Edrycy (1) ; et c'est probablement à cause de cela que quelques-unes des nations voisines donnent au Fezzân le nom de *Syla* (2), ainsi que nous l'apprend M. Hornemann (3).

Temissa, autre ville principale, est placée par M. Hornemann à environ 7 heures de marche, à l'est de Zoûylah. Ce lieu paraît

(1) *Lisez*, du tems d'Aboûlfédâ, qui a consigné ce fait dans les notes marginales de sa description du Maghreb. Aboûlfédâ mourut en 1332 de l'ère vulgaire. Aboû A'bdoûllah Mohhammed, Ben Mohhammed, Ben A'bdoûllah, ben Edrys, le chéryf (le noble), prince des fidèles, vulgairement nommé l'*Edrycy*, florissait vers 1153 de l'ère vulgaire, c'est-à-dire deux cents ans avant Aboûlfédâ. (L-s.)

(2) M. Hornemann a vu des ruines, qu'il faut rapporter à l'époque du mahométisme.

(3) *Voyez* ci-dessus, ma note, p. 102. (L-s.)

être le Tâmost de l'Edrycy (1), situé à 40 journées du Caire, suivant sa manière de compter.

Germah, ou Jermah (2), est placée dans le sud de Zoùylah, et à-peti-près à la même distance de Mourzoùk. Cette ville est incontestablement le *Garama* des romains (3), capitale du Fezzân, ou Phazania, à l'époque où ils en firent la conquête, et qui paraît avoir donné le nom de *garamantes* à toute la nation. (Comme la discussion de cet objet est déjà sous les yeux du public, dans le *Geographical System. of Herodotus*,

(1) J'ai remarqué plus haut, p. 94, 95 et 100, que Temmissa pouvait bien être Medherâm I'ya. D'après la position que je viens de rapporter dans la note ci-dessus, p. 228, il me semble que cette situation vient assez volontiers à l'appui de ma conjecture, tandis que le Tâmost dont parle M. Rennell, se trouve à une journée de Sédjelmecê, c'est-à-dire à une très-grande distance de Zoùylah, qui, suivant M. Hornemann, ne doit être qu'à 7 heures de l'endroit dont il s'agit. (L-s.)

(2) Lisez Djermah, qui se prononce aussi Guermah : c'est la *Γαρμα* de Ptolémée. (L-s.)

(3) Il y existe encore à présent des restes considérables d'édifices. Voyez les *Proceedings*, ou *Mém. de la Sociét. afr.* pour 1790, ch. 4.

section 22, je demande la permission d'y renvoyer le lecteur). M. Hornemann, qui nomme ce lieu *Yerma*, le place à l'ouest de la capitale. Cependant M. d'Anville l'a placé sous le nom de *Gherma*, au sud-est, avec Tessoua (ou Toçâouah), entre les deux; et cet arrangement est celui de M. Beaufoy. Il faut observer que M. d'Anville place ces villes beaucoup trop loin au sud-est de Mourzoûk; il ignorait sans doute que Gherma, ou Garama (Djermah), est situé dans le territoire du Fezzân, quoiqu'il la reconnût pour la capitale des garamantes.

Katron est placé par M. Beaufoy au sud-est de la capitale, à la distance itinéraire de 60 milles. C'est le Gatron de M. Hornemann, qu'il place directement au sud. D'Anville nomme ce lieu *Catron*, et le place à-peu-près au sud-sud-ouest, à la distance de 75 milles géographiques. Dans un autre passage, où M. Hornemann décrit une marche des troupes du Fezzân à Borgoû, il compte « 54 milles, sud, de Mourzoûk à Gatron, sur le chemin de Teghery. » Or, Teghery, suivant toutes les relations, étant à l'ouest un quart sud-ouest de Mourzoûk, on peut en inférer que Katron est vers le

sud , plutôt que vers le sud-est. M. Hornemann et M. Beaufoy diffèrent peu l'un de l'autre quant à la distance. Il est probable qu'à cet égard M. d'Anville n'était pas aussi bien informé que ces voyageurs.

Mendra est, suivant M. Beaufoy, à environ 60 milles presque sud de la capitale ; mais cette position est celle de Katron, suivant M. Hornemann, et nous avons vu que son opinion paraissait très-probable. Mendra étant à-la-fois une province et une ville, doit se retrouver dans quelqu'autre situation. Peut-être faut-il lui faire changer de place avec Katron, dans la description de M. Beaufoy.

Teghery est donnée par M. Beaufoy comme la ville du Fezzân qui est le plus à l'ouest, ou vers le sud-ouest ; et il la place à 80 milles de distance itinéraire, au sud-ouest de la capitale. Ce lieu est indiqué par M. Hornemann, dans une route de Mourzoûk à Borgou, dont il a été fait mention ci-dessus. Il le place à 33 milles au sud-sud-ouest de Katron ; d'où il résulterait que la position de Teghery serait à environ 85 milles sud 8 deg. ouest. Mais d'Anville le place au sud-sud-ouest 5 deg. ouest, à 116 milles

géographiques de Mourzoûk ; et quicque la distance soit ici excessive , ainsi qu'à l'égard de Katron , il convient néanmoins d'avoir égard au gisement. Conséquemment, le milieu des trois gisemens est sud 26 ouest ; et la distance moyenne de Beaufoy et d'Hornemann , se réduit à 68 milles géographiques , distance directe.

On trouve dans un itinéraire de Tunis à Kachna, communiqué par M. Magrah, un lieu nommé *Taï-gari*, à 15 journées de Qadamès (1). Il paraît très-probable que c'est

(1) Il semblerait que Qadamès devrait être placé plus dans l'est qu'il ne l'est sur la carte de 1798, ce qui augmenterait la distance directe de Teghery à Tunis, sur la carte, en redressant la ligne de route.

Qadamès fut indiqué à M. Magrah comme situé au sud 4 deg. est de Tunis, c'est la distance de 23 journées de kâravâne. De ces 23 journées, les 10 premières se terminaient à Kabès, qui, dans la carte de d'Anville, est à 163 milles géographiques et demi de Tunis, dans la direction du sud, tirant tant soit peu vers l'ouest. Si on adopte la direction de sud 4 deg. est de Tunis, pour les 13 autres journées, qui, à raison de 16,35, équivalent à 212 milles et demi géographiques, Qadamès sera à 30 deg. 29 min. 30 sec. de latitude, et à 11 deg. de longitude est.

Il fut dit à M. Magrah que Qadamès était au sud-

le même que Teghery dans le Fezzân ; mais la distance qui résulte des 15 journées est de beaucoup trop courte pour la position de Teghery , telle qu'on vient de l'établir plus haut. Si on pouvait constater ce point , il servirait de base pour déterminer la position de Mourzoûk. Je ne puis m'empêcher de soupçonner que cette capitale est un peu plus à l'ouest , ou au nord-ouest , qu'elle n'est placée dans la carte.

Je note ici ces faits d'une manière spéciale , pour que les géographes à venir examinent si la route de la kâravâne de Tunis au Soudân , passe par Teghery sur la frontière occidentale du Fezzân , comme je l'ima-

ouest de Tripôli ; mais on n'indiqua point la distance. Pline dit que Cidamus est situé vis-à-vis de *Sabrata* (Sabart, ou l'ancienne Tripoli). Dans un manuscrit de cet auteur , sa distance de la grande Syrte est évaluée à 12 journées. Dans la position qu'on vient d'exposer , Qadamès est à un peu plus de 240 milles géographiques de la grande Syrte , ce qui se rapporte assez à 12 journées de marche à la légère , telles que j'en ai donné l'estimation , pag. 179.

Ces données auront un jour leur utilité dans les corrections qui seront faites à la géographie , attendu que , par sa position , Qadamès peut servir de point de départ.

gine. Je crois aussi qu'il y a quelque erreur dans la combinaison des données géographiques, entre Tunis et les positions de l'est, ce qui empêche les lignes de route de se fermer à Tegueryhy.

On ne saurait quitter le Fezzân sans remarquer que les observations de M. Hornemann ont ajouté une preuve de plus à celles qui établissent que ce royaume est le pays que les anciens ont entendu par celui des garamantes. En effet, il a montré que le désert noir et pierreux, qui est une continuation du Haroùdje noir, passe entre le Fezzân et Tripoli, et s'étend encore plus loin à l'ouest, du côté de Qadamès : et comme Plin donne cette position au *Mons ater* (1), et place au-delà un désert et les villes des garamantes, ces villes ne peuvent être que celles du Fezzân. (*Voyez ci-dessus, p. 224*).

(1) *Histor. Nat.* lib. v, cap. v, l. 1, p. 250, *ex edit. Harduini*; et tom. II, p. 251, *ex edit. Franzii*. L'opinion de M. Rennell, relativement au Fezzân, qu'il regarde comme l'ancien pays des garamantes (à demeures fixes,) a été adoptée et confirmée par mon savant confrère Larcher, dans la table géographique de sa traduction d'Hérodote, l. 8, p. 217-219 de la nouvelle édition in-4.°, article des Garamantes. (L-s.).

(236)

Je ferai également mention , en son lieu ,
d'une autre particularité , dont la connais-
sance est due à M. Hornemann , concernant
les troglodytes dont parle Hérodote , et qu'il
place dans le voisinage des garamantes ;
particularité qui autorise à croire qu'il s'a-
git du peuple qui borde le Fezzân vers le
sud-est.



FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

T A B L E

D E S M A T I È R E S

Contenues dans ce volume.

CHAPITRE PREMIER. *Voyage du Caire à Aùdjélah.* — Idem à Oúmm Éssoghëir, Pag. 1.

— *Observations sur le désert, depuis la vallée de Natron jusqu'aux montagnes d'Oúmm Éssoghëir*, 16. — *Arrivée à Oúmm Éssoghëir*, 22. — *Description de Syoùah*, 27. — *Antiquités de Syoùah*, 39. — *Départ de Syoùah.* — *Voyage à Chiakhah*, (1) *et danger que le voyageur y courut*, 53. — *Départ de Chiakhah.* — *Arrivée à Aùdjélah*, 66

CHAP. II. *Description d'Aùdjélah, jusqu'aux confins de Temissa*, 73. — *Observations sur la région de Haroùdje*, 86. — *Arrivée à Temissa, et voyage ultérieur*, 94. — *Description de Zoùylah*, 100. — *Arrivée à Mourzoùk*, 104

CHAP. III. *Description du royaume de*

(1) Lisez Chialhah, comme je l'indique dans mes corrections, p. 469. (E-s.)

TABLE DES MATIÈRES.

<i>Fezzân</i> , 110. — <i>Lettres de M. Hornemann à M. Banks</i> ,	page 137
NOTICES concernant l'intérieur de l'Afrique septentrionale,	144

ECLAIRCISSEMENTS géographiques sur la route de M. Hornemann; et additions à la géographie de l'Afrique, par le major Rennell.

CHAPITRE PREMIER. *Géographie du voyage de M. Hornemann*, 173. — *Route du Caire à Syoùah*, 175. — *de Syoùah à Àudjélah*, 180. — *d'Àudjélah au Fezzân*, 183. — *Tableau comparé des distances calculées par différens auteurs*, 187. — *Position de Mourzoùk*, 188.

CHAP. II. *Remarques générales sur les pays que M. Hornemann a traversés. — Le Bahhrbélâ-mâ et la vallée de Moqarra*, 194. — *Vallée de Moqarra*, 200. — *Syòùah*, 208. — *La petite Oasis*, 213. — *Vallées de Chiakhah (Chiathah) et de Guegabyb*, 216. — *Àudjélah*, 219. — *Le Haròudje, blanc et noir*, 221. — *Le Fezzân*, 225.

Fin de la Table de la première partie.